

# Le 5e Emprunt débutera bientôt

L'organisateur nous fait parvenir la liste des sollicitateurs sur lesquels reposera le succès de la campagne. — Devoir des Canadiens de souscrire largement.

Il ne reste que quelques jours avant que ne soit tiré le premier coup de canon de la campagne du cinquième emprunt de la Victoire. Pour la cinquième fois, le peuple sera appelé à puiser dans ses goussets pour prêter à la Nation et rendre complète la victoire que les Alliés entrevoient. N'allons pas croire que chacun peut relâcher ses efforts et s'en remettre à son voisin quant à son effort de guerre. Il reste encore bien des batailles à livrer et pas des moins importantes. Comme le disait récemment le premier ministre Churchill, il est possible que le conflit se prolonge jusqu'en septembre 1945, de sorte que le temps est à l'action plus que jamais.

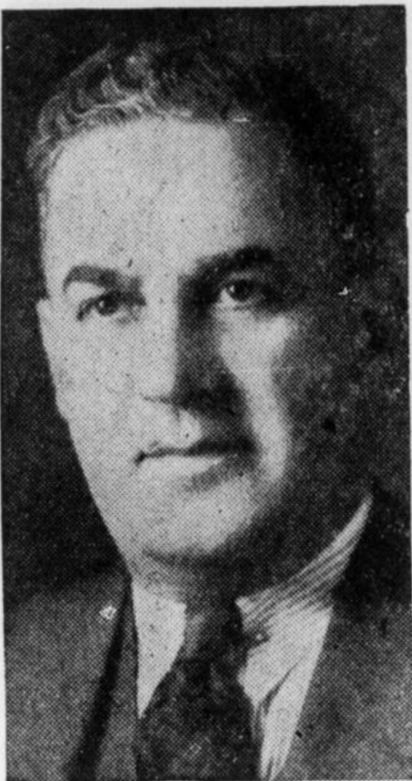
Sur les différents théâtres de la guerre, nous avons l'initiative mais la victoire est loin de se dessiner. Il est entendu qu'il faudra encore bien des vies et des dollars pour acheter la paix. C'est avec cet esprit que nous devons entrer dans la campagne du cinquième emprunt. Que chacun soit prêt à faire son devoir.

Nous publions ci-dessous la liste des démarcheurs pour le temps de la campagne. Le sollicitateur de Saints-Anges sera

nommé incessamment et nous en donnerons le nom dans notre prochaine édition.

## LES SOLLICITEURS

No	Distriets	Solliciteurs
1	Ste-Marie	P.-E. Doyon Art. Marcoux Gér. Ferland
2	Vallée-Jet	Henri Cliche
3	St-Joseph	Aimé Cloutier
4	East-Broughton	Eph. Robert
5	Broughton St. Tring-Jct	Rol. Lacroix Alc. Cloutier
6	Beauceville	P.-E. Bégin L.-P. Turgeon
7	Notre-Dame	Ph. Poulin
8	St-Simon	Ph. Veilleux Martin Bégin
9	St-Ephrem	E. Boulanger
10	St-Georges	J.-A. Drouin A. Racine
11	St-Martin	Henri Drouin St-Georges
12	St-Côme	Eug. Gagnon
13	St-Théophile	Ern. Veilleux Alf. Fecteau
14	St-Elzéar	
15	St-Honoré	
	Sts-Anges	
	St-Benoit	
	St-Jean de la Lande	
	St-Philibert	
	St-Victor	



• L'hon. Henri-R. RENAULT, député de Beauce et ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, qui a été chargé de remercier M. François-Albert Angers, conférencier au dîner-causerie de samedi soir, à l'hôtel Beauceville, sous les auspices de la Chambre de Commerce locale.

## Cultivateurs, instruisez-vous!

Par le Frère Magloire, B.S.A.  
professeur à l'Ecole d'Agriculture de Beauceville

Chers amis, avez-vous songé à faire donner à vos fils une solide instruction agricole? Si vos multiples occupations ne vous ont pas encore laissé le loisir d'y penser, il est grand temps de vous y mettre, car dans un mois, les diverses écoles d'Agriculture de la province ouvriront leurs portes. Votre fils sera-t-il l'un des heureux bénéficiaires de ces cours si intéressants et si utiles? Allons! un coup de collier! Jasez-en sérieusement avec votre très digne épouse et prenez une décision au plus tôt. Les années sont bonnes, c'est le temps d'en faire profiter vos jeunes.

Surtout, ne dites pas avec certaines gens: "A quoi sert l'instruction lorsqu'on veut cultiver? Pas besoin d'en savoir bien long pour faire un bon labour ou mettre la semence en terre." J'entendais, l'autre jour, un cultivateur affirmer cela avec grande conviction, devant 300 congressistes. ERREUR PROFONDE! MENTALITE DE-SASTREUSE pour l'avenir de la classe agricole! J'en étais profondément attristé, tout comme mes voisins qui n'ont pas caché leur désapprobation. Je crois même que certains lui auraient volontiers imposé silence et l'eussent lapidé comme blasphémateur. Certains ajoutent: "J'ai fait mon affaire sans en savoir bien long; si mes enfants veulent vivre, ils feront comme moi." Mais amis, j'em'incline bien bas, en une profonde révérence, devant nos anciens qui ont sûrement fait beaucoup, alors même que, dans leur jeune âge, ils ont été si peu favorisés sous le rapport de l'instruction. Est-ce à dire qu'ils n'auraient pas mieux fait si leur savoir-faire naturel avait été développé à l'école? Combien de fois n'entend-on pas dire: "Ah! si j'avais été plus instruit! si j'avais eu la chance qu'ont les jeunes d'aujourd'hui, vous auriez vu!..." Témoignage attristé d'hommes intelligents qui constatent leurs déficiences, involontaires, mais réelles; déficiences dont la cause se retrouve dans les temps peu favorables qui ont accueilli leur jeunesse. Jasez un brin, avec nos lauréats du Mérite Agricole; vous verrez s'ils sont de l'avis du Monsieur cité plus haut. Cependant, ils sont nos modèles et nos entraîneurs; je dirai davantage, ils sont les plus haut cotés au sein de notre NOBLESSE PAYSANNE! Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que, voilà 40 ou 50 ans, même 30 ans, toutes les classes de la société étaient moins instruites que maintenant. Mais, depuis, dans tous les domaines, le niveau intellectuel s'est considérablement élevé, et nous constatons avec tristesse que la classe agricole n'a pas suivi cette ascension. Cependant, cultivateurs qui me lisez, sachez que vous serez toujours sur un pied d'infériorité dans l'échelle sociale, si vous ne suivez pas les autres de près, en ce qui regarde l'instruction.

Admettons qu'autrefois, le cultivateur pouvait se tirer assez proprement d'affaires, sans beaucoup d'instruction. Peut-on en dire autant de nos jours? Et que (suite à la page 19)

## Les vingt ans de Jésus-Ouvrier sont dignement célébrés dimanche dernier

Plusieurs milliers de personnes prennent part aux démonstrations. — Beauceville avait un bon contingent. — Allocution de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

### LE PERE V. LELIEVRE

Près de 7,000 personnes étaient réunies dans la cour de Jésus-Ouvrier, dimanche dernier, pour célébrer le 20e anniversaire de cette maison de retraites fermées fondée par le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., un apôtre qui a passé toute sa vie au service des âmes. Pour sa part, Beauceville était largement représentée par un groupe d'anciens retraitants ayant à sa tête M. l'abbé Lorenzo Fortier, aumônier de la ligue du Sacré-Coeur.

C'est en 1923 que le R. P. Lelièvre fit construire la maison de retraites fermées de Jésus-Ouvrier. Mais bientôt ce premier édifice s'avéra trop petit pour recevoir le nombre de retraitants toujours grandissant et, en 1930, il fallut agrandir. Jésus-Ouvrier dispose maintenant de 40 chambres. Durant les vingt dernières années, elles a reçu 42,000 retraitants, dont 2,475 en 1943 jusqu'à octobre.

A l'arrivée de Son Eminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, la manifestation en plein air commença. Le R. P. Lelièvre fit ensuite un ardent plaidoyer en faveur de la retraite fermée; il établit son efficacité en rela-

tant de nombreux faits de conversion. Le R. P. Rodolphe Pomerleau, o.m.i., avait pris d'abord la parole pour souhaiter la bienvenue à Son Eminence et le remercier d'avoir accepté de participer à cette cérémonie. Il offrit aussi des remerciements au nom de la communauté et des retraitants au R. P. Lelièvre pour son dévouement inlassable à la cause de la rechristianisation en particulier de la classe ouvrière.

L'Archevêque de Québec fut invité par le P. Lelièvre à transmettre ses directives à la foule assemblée. Son Eminence condamna l'amour éffréné de l'argent qui porte l'homme à en faire la fin de ses pensées, de son activité. L'argent n'est pas une fin mais un moyen; c'est l'idée que développa le Cardinal pour affirmer ensuite que l'état de grâce (Suite à la page 12)

### Me FERNAND MORIN CONFÉRENCIER POUR DIMANCHE PROCHAIN

Le conseil 1254 des Chevaliers de Colomb de Victoriaville prépare pour dimanche prochain, le 10 octobre, une grande démonstration destinée à commémorer la fête de Christophe Colomb. Le programme comprend une parade, la messe, ainsi que plusieurs autres activités.

Le soir, dans les salles du conseil, Me Fernand Morin, avocat, de St-Joseph de Beauce, parlera de Christophe Colomb. Me Morin saura certainement dire des choses intéressantes sur la personne du patron de la chevalerie. Les conseils sont donc invités à se faire représenter largement à cette fête colombienne qui promet d'obtenir un franc succès.



Me Emile MORIN, sous-ministre des Affaires Municipales dans le cabinet Godbout, qui sera l'une des figures dominantes lors du cours d'administration des affaires publiques donné à Beauceville le 20 octobre, sous les auspices de l'Association provinciale des secrétaires de municipalités, section de Beauce, Dorchester et Frontenac.

Tous les greffiers des municipalités et des commissions scolaires de ces trois comtés sont cordialement invités à participer à cette journée, unique dans les annales beauceronnes.

## AUX ABONNES DU TELEPHONE

Vu le changement qui va se faire au téléphone, veuillez prendre avis que le loyer du téléphone et messages sont payables tout de suite. Passé le 20 octobre, il sera considéré que vous abandonnez le téléphone et nous ramasserons les boîtes.

Par Ordre, La Cie de Téléphone Locale, Beauceville

Par P.-E. BEGIN

## Une religieuse de Saint-Gédéon a succombé aux blessures reçues

La victime avait reçu de sérieuses blessures en voulant éviter un incendie. — Les funérailles ont eu lieu ce matin à Bienville.

La communauté des Soeurs de la Charité de St-Louis déplore aujourd'hui la mort de l'une de ses religieuses, Sr Isabelle de Jésus, du couvent de St-Gédéon de Beauce, qui a succombé aux blessures qu'elle avait reçues il y a quelques jours. La défunte a été brûlée par un récipient qui avait pris feu à la cuisine et qu'elle tentait de jeter dehors, pour éviter un plus grand désastre. Le feu se communiqua à ses vêtements et la religieuse dut être transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où elle est décédée, lundi soir, à l'âge de 40 ans.

Feu Sr Isabelle de Jésus, née Olivine Collin, était la fille de M. Louis Collin, de Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny. Elle est décédée dans sa quarantième année d'âge et dans sa 16e année de vie religieuse. Lui survivent, outre son père, les RR. Srs Agathe de Jésus, du

couvent de l'Ancienne-Lorette, et Anne du Rosaire, du couvent de Donnacona, toutes deux religieuses de la même communauté, les Srs de la Charité de Saint-Louis; ses autres soeurs: Mme J.-B. Cloutier (Maria), Mme C.-Eugène Chiasson (Eva), Mlles Catherine, Alphonsine et Alma Collin; ses frères, MM. Emile, Joseph et Louis Collin; ses beaux-frères: MM. C.-E. Chiasson et J.-B. Cloutier, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à huit heures, à la chapelle de la maison-mère des Srs de la Charité de St-Louis, à Bienville.

Nos condoléances à la famille.

### HOTEL MONTCALM

161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.  
Chambres simples, avec eau courante \$1.25  
avec douche \$1.50; avec bain \$1.75  
montant; prix spéciaux à la semaine.  
REPAS TABLE D'HOTE \$0.75

## COURONNEMENT DE LA BEAUTE

Votre chevelure, c'est le couronnement de votre beauté, aussi devez-vous en tout temps la tenir souple et lustrée. De fréquents shampooings sont absolument nécessaires particulièrement à celles qui travaillent dans les milieux poussiéreux. Une éclatante chevelure est la marque d'une bonne santé, et dépend d'un régime alimentaire et d'exercices appropriés.

Avant le shampooing brossez vigoureusement vos cheveux à l'aide d'une brosse solide. Quelle que soit la préparation que vous utilisiez, elle doit avant tout alimenter le cuir chevelu, et redonner du lustre, au cheveu.

Vraiment idéal pour les femmes de l'armée, le shampooing est une préparation légèrement aromatisée et teintée au henné ou à la camomille, à l'intention des brunettes ou des blondes. Enfin un produit spécial de rinçage fait disparaître toute trace de savon. A l'aide d'un verre vous en répandez régulièrement sur les cheveux et tout est dit.

Lorsque les cheveux sont à demi séchés, vous massez légèrement le cuir chevelu, puis vous appliquez une légère couche de brillantine tout le long des mèches, avec le bout des doigts ou à l'aide d'une brosse. La chevelure reprendra tout son éclat et obéira facilement à la mise en plis.

On conseille aux femmes de modifier parfois leurs coiffures même si la dernière adoptée, leur va à ravir, c'est un sûr moyen, dit-on de voir la vie sous un autre angle et de la trouver toujours intéressante et variée.

## LES ENFANTS EN ONT BESOIN

Bientôt, ce ne sera plus au jardin qu'il faudra chercher les légumes du dîner, mais à la cave où on les aura entassés.

La récolte est presque terminée un peu partout, et durant les longs mois à venir, il faudra compter sur les légumes conservés pour obtenir une large part des vitamines et des minéraux nécessaires au maintien de la santé. Il y a, cependant, une vitamine que l'on ne peut pas se procurer ainsi, la vitamine D, dite vitamine soleil.

Durant tout l'été, les enfants ont joué au dehors, au grand air, en plein soleil; ils absorbaient cette vitamine par tous les pores.

La vitamine D est de première importance pour les enfants qui grandissent; sans elle, les minéraux nécessaires à la structure des os qui se trouvent dans le fromage au lait et autres aliments, ne peuvent être utilisés. Sans elles, pas d'os forts ni de dents saines, mais des os frêles, des jambes grêles ou croches, du rachitisme.

Le soleil est devenu moins éclatant et les enfants portent des vêtements plus épais lorsqu'ils jouent dehors; les plus vieux passent presque toute la journée à l'intérieur ce qui veut dire que le soleil, distributeur de vitamine D, leur fera défaut.

On peut y remédier en recourant aux huiles de foie de morue ou autres poissons. Les Services

d'Hygiène alimentaire nous font remarquer que la vitamine D est à peu près la seule que les aliments ordinaires ne nous fournissent pas. Le lait irradié, le poisson à chair grasse et les oeufs en contiennent un peu, mais non pas suffisamment pour les besoins d'un bébé ou d'un enfant qui grandit.

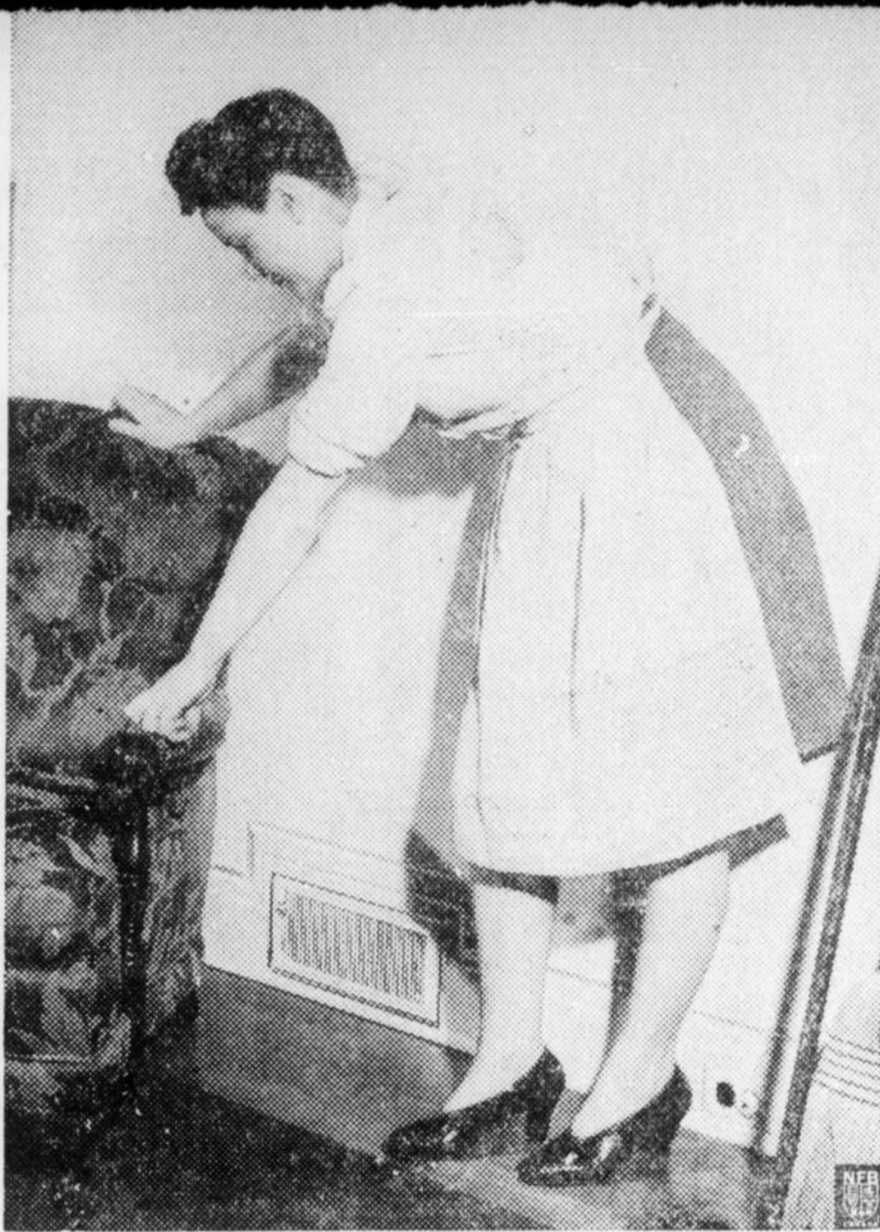
"Le temps est donc venu", nous dit le Dr Pett, directeur des Services d'Hygiène alimentaire, "de recourir aux huiles de foie de poisson, si l'on veut donner aux enfants les vitamines nécessaires."

## LE COIN DES CONSERVES

La saison des conserves tire à sa fin. Les raisins et poires qui apparaissent encore sur le marché seront bientôt des raretés. S'il vous reste quelques livres de sucre dont vous pouvez disposer pour la mise en conserves, profitez de ces derniers fruits pour compléter vos provisions d'hiver. Les recettes qui suivent, fournies par la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture vous y aideront.

### MARMELADE AUX FRUITS

4 lb de poires (environ 15)  
2 onces de racines de gingembre vert ou



• Un simple fauteuil peut avoir beaucoup à faire avec la chaleur d'un appartement. S'il est placé, par exemple, juste en face d'un calorifère où il empêche la circulation de l'air, l'occupant du fauteuil aura peut-être toute la chaleur désirée et même un peu plus, mais les autres personnes dans la pièce... De simples détails comme ceux-ci : avancer un fauteuil, changer un lit de place, un pupitre, vous aideront à obtenir un maximum de confort avec un minimum de combustible.

1 once de racine de gingembre sec  
3 citrons  
3 livres de sucre

Apprêter les poires, les couper par tranches. Déposer dans un chaudron, recouvrir chaque couche de sucre, de gingembre moulu et d'un peu de jus de citron. Si l'on se sert de racines de gingembre sèches, les déposer dans un sac. Laisser reposer deux ou trois heures. Cuire lentement jusqu'à consistance voulue. Verser dans des bocaux stérilisés. Laisser refroidir. Recouvrir de paraffine et serrer.

### BEURRE DE POMMES ET DE RAISINS

6 tasses de raisins  
4 tasses de sauce aux pommes (12 pommes et 2 tasses d'eau)  
4 tasses de sucre  
Nettoyer les raisins. Ecraser dans un chaudron et laisser cuire

environ quinze minutes. Passer dans un couloir. Faire bouillir à part les pommes et l'eau. Passer aussi à travers un couloir. Ajouter aux raisins, sucrer et cuire encore vingt minutes. Verser dans des bocaux stérilisés et fermer.

### CONFITURE AUX POIRES ET AUX RAISINS

6 tasses de raisins bleus  
2 tasses d'eau  
7 tasses de poires hachées  
6 tasses de sucre

Nettoyer les raisins et les poires. Couper celles-ci en morceaux. Déposer le raisin dans un chaudron avec l'eau et un peu de sucre. Cuire environ quinze minutes. Enlever les noyaux. Ajouter les poires hachées et le reste du sucre et cuire lentement jusqu'à consistance voulue. Verser dans des bocaux stérilisés, laisser refroidir et recouvrir de paraffine.

## De son Anémie Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soi-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

## LES DEUX-PIÈCES, UNE FORMULE POUR TOUTES

Le deux-pièces est la complaisance en personne. Sans règles définies, il se prête à tous les caprices, à toutes les circonstances. Même si la garde-robe est bien fournie, le deux-pièces n'est pas de trop.

Toujours classiques, le noir, le bleu, le brun, le gris s'adaptent bien à ses lignes, mais les verts et les rouges ne reculent pas pour il y a de la place pour toutes les nuances. Au domaine du deux-pièces nuances, des plus ternes aux plus vives.

Le deux-pièces convient à toutes les silhouettes, et les femmes de tout âge en font leur profit. Du matin au soir, il a cours dans l'élégance féminine. Les tissus de fantaisie favorisent également ses succès. Il est celui sur qui l'on s'appuie et qui ne fatigue jamais.

Il n'est pas de demi-saison qui n'ait recours à lui et l'automne ne trouverait sûrement pas de prétexte pour s'en passer.

Le porter c'est faire preuve de goût, de compréhension, c'est se classer au rang des femmes élégantes, de celles dont on dit volontiers qu'elles savent s'habiller. N'est-ce pas suffisant pour l'adoption sans plus?

L'argent a tué plus d'âmes que le fer n'a tué de corps. Walter SCOTT.

Les indécis perdent la moitié de leur vie; les énergiques la doublent. — GERFAUT

## LA MATERNITÉ N'ALTÈRE PAS SES FORCES...



Pilules Rouges par la poste:  
50c la boîte ou 3, \$1.25

Et malgré les fatigues occasionnées par les soins à donner au bébé, en plus de la besogne du ménage qui devient plus forte, elle demeure alerte! Elle est même surprise de se trouver tant de vigueur, car auparavant le travail le plus léger l'épuisait et la naissance d'un enfant la tenait dans un état de faiblesse lamentable pendant des semaines et des semaines. Comme elle est heureuse depuis qu'elle a fait usage des bonnes PILULES ROUGES. Force, vigueur et santé ont succédé à la faiblesse et à la maladie.

Les fatigues et la faiblesse occasionnées par une maternité disparaissent vite quand une maman a la prévoyance de prendre les bonnes PILULES ROUGES quelques jours après la maladie et pendant la période de lactation. Ce bon tonique

n'a pas d'égal pour enrichir le sang et faire disparaître les maux suivants: pâleur, manque d'appétit, faiblesse, douleurs de dos ou de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

"J'ai donné naissance à deux enfants en moins d'un an; après le deuxième bébé, j'étais dans un état de faiblesse lamentable et bien découragée de ne pouvoir rien faire; j'avais des douleurs partout et j'étais toujours étourdie. Une de mes amies me conseilla les PILULES ROUGES. J'en ai fait usage et après quelques boîtes, je me sentais moi-même de nouveau..."

(Signé)—Mme Zéphyr Foucault, Buckingham, R.Q.  
Témoignage (Signé)—Y.P.

# PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

La qualité que vous attendez



BUVEZ **Coca-Cola** GLACE  
TRADE-MARK

# L'ECLAIREUR

Édité et imprimé  
par  
LA CIE DE  
"L'ECLAIREUR Ltée"  
J.-P. QUIRION,  
gérant



Fondé en 1908  
Journal  
entièrement dévoué  
aux intérêts de  
la région.

Beauceville-est

Qué.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EN CANADA :	
6 mois	\$1.00
1 an	\$1.50
EN DEHORS, 1 an	\$2.00

BEAUCEVILLE, JEUDI, 7 OCTOBRE 1943

## Un ennemi terrible

Notre machine de guerre produit plus que jamais. Les Canadiens ne négligent rien pour accentuer l'effort de guerre de leur pays. Le feu, ayant été cause du gaspillage de \$106,592,918. de propriétés au pays depuis le début des hostilités en 1939, l'importance de bien observer la Semaine de la prévention des incendies au Canada saute donc aux yeux.

C'est pratiquement un acte criminel, en temps de paix, de se désintéresser du patrimoine national et individuel, au point de ne pas prendre les précautions nécessaires pour le protéger, mais, après quatre années de guerre, alors que les édifices, les matériaux, l'outillage et les ressources de toutes sortes constituent un actif des plus précieux, c'est véritablement faire acte de trahison que de ne pas chercher à éliminer les risques d'incendies. Les statistiques du gouvernement révèlent qu'un pourcentage de feux beaucoup trop élevé est attribuable à des causes qui auraient pu être évitées; négligence des fumeurs, cheminées surchauffées, poêles mal protégés, et fils électriques défectueux, pour ne mentionner que ces causes. Qui faut-il blâmer pour cette négligence ?

Le principal responsable, c'est l'individu, dont l'apathie et la négligence sont, en premier lieu, cause de ces milliers d'incendies qui détruisent chaque année maintes propriétés et plusieurs vies humaines, diminuent la production du matériel de guerre, provoquent des chômages temporaires et désorganisent les affaires.

Au foyer, il appartient au particulier de voir que son courant et ses appareils électriques soient en bon ordre, constater que sa cheminée est ramonée, que son grenier n'est pas encombré d'objets de toutes sortes, que sa cave ne comporte aucun risque d'incendie. Dans les fabriques, c'est du devoir de l'employeur et de l'employé d'être constamment en alerte contre les dangers du feu et tous deux doivent s'évertuer activement à éliminer tous les risques d'incendies, particulièrement, à prévenir toute accumulation de matériaux combustibles.

L'on ne saurait donc trop insister sur ces points, puisqu'au cours des quatre premières années de la présente guerre, il y a eu, malheureusement, une moyenne de 47,000 propriétés d'endommagées ou de détruites par le feu chaque année.

Les Canadiens n'hésitent pas à prendre les armes et à marcher hardiment à la bataille lorsque leur liberté est menacée; cependant il faut bien reconnaître qu'ils oublient trop le fait qu'il y a ici même au pays, un ennemi des plus redoutables, responsable chaque année de la destruction de plusieurs millions de dollars en propriétés. Trêve, donc, d'apathie et de négligence inexcusable.

Les associations régionales d'assureurs s'efforcent par tout le Canada d'inculquer constamment aux Canadiens la notion des "dangers d'incendies", en effectuant régulièrement des inspections aux fins de réduire et d'éliminer les risques de feux dans les usines. Leur travail ne saurait donner le maximum de résultats à moins que tous les Canadiens s'évertuent d'abattre notre ennemi No 1. le feu, et n'arrêtent que lorsqu'ils auront obtenu une victoire complète, tout comme le font nos armées en lutte contre l'ennemi en Europe. Que ce soit donc le mot d'ordre pour chacun d'entre nous, puisque le feu peut devenir un saboteur affamé et insatiable, entravant grandement l'effort de guerre du Canada.

## Attention, Beaucerons :

Lorsque vous serez de passage au Parlement par affaires et désirerez prendre un BON REPAS.

### RENDEZ-VOUS Chez HOUDE

SERVICE A TOUTE HEURE, A DEUX PAS DU PARLEMENT

A cet endroit, vous trouverez une table chargée, cuisine canadienne, service rapide et courtis.

PRIX MODIQUE — BIERE ET VIN A TABLE

**Chez HOUDE,** ERNEST HOUDE  
Propriétaire  
Coins d'Artigny et St-Amable,

TEL. 2-6847-2-6848

QUEBEC

Tabac à Pipe  
**PICOBAC**  
POUR UNE VRAIE BONNE TOUCHE

## RAPAILLAGES

### LES RELATIONS ENTRE RICHES ET PAUVRES

Le travail ne peut se passer du capital et le capital ne peut se passer du travail. Leur accord mutuel crée l'ordre, tandis qu'une lutte incessante entraîne la désorganisation et le retour à un niveau de vie plus bas. Le christianisme peut jouer un rôle important dans ce domaine. Rien autre ne peut contribuer plus largement que la religion et l'Eglise à l'établissement de la paix et de l'entente entre les riches et les pauvres, ainsi qu'au rappel de leurs devoirs les uns envers les autres. Ainsi, la religion et l'Eglise enseignent aux ouvriers à remplir toutes les justes obligations qu'ils ont volontairement contractées, à ne jamais nuire aux intérêts de leurs employeurs, à ne pas recourir à la violence, à ne pas causer de troubles et de désordres, à ne pas s'associer avec les gens suspects qui égarent le peuple par des promesses futiles, faisant naître des espoirs insensés qui entraînent généralement à la ruine.

De l'autre côté, la religion enseigne aux riches, aux maîtres, à ne pas traiter leurs ouvriers comme des esclaves, à respecter la dignité de chacun comme homme et comme chrétien, à se souvenir qu'à la lumière du sens commun et de la philosophie chrétienne, le travail n'est pas quelque chose de déshonorant, mais une occupation honorable qui permet à l'homme de couler sa vie d'une manière honnête et décente, à ne pas traiter leurs ouvriers comme leur propriété destinée à procurer des profits, à ne pas les considérer purement comme une force physique. L'Eglise enseigne aussi aux riches à s'occuper des intérêts de leurs ouvriers, à voir à ce qu'ils soient en mesure de se conformer aux règles de la bienséance, à ce qu'ils ne subissent pas d'influences dangereuses, ne négligent pas leurs familles et ne gaspillent pas leur argent. Le patron ne doit surcharger d'aucune manière son employé, ni lui assigner des tâches incompatibles avec son âge ou son sexe. La question du juste salaire exige une sollicitude considérable. Toutes les lois divines et humaines condamnent un homme qui prend avantage des besoins d'un autre pour en tirer son profit. Les pauvres sont faibles et sans défense; les patrons doivent s'abstenir de rogner à la légère leur maigre revenu.

Si ces directives étaient suivies avec soin, la lutte des classes ne prendrait-elle pas rapidement fin ?  
(Causerie de "Radio-Vatican", en russe pour la Russie, 23 août).

## UN CONCOURS DE VACANCES

\$500 en prix — Emission à Radio-Canada

C'est le 15 octobre que se termine le sixième Concours de Vacances. A cette date, tous les travaux doivent être rendus à l'A.C. J.C., 840, rue Cherrier, Montréal. Pour faciliter le classement des travaux, on est prié de se conformer aux conditions du Concours et de remplir les formules nécessaires (voir le magazine "Vacances '43"). Le Comité se fait un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Téléphonnez à Frontenac 2158.

De nombreux vainqueurs se partageront \$500. en prix: argent, reliures d'art, volumes autographiés, gravures, etc. De plus, les meilleures enquêtes économiques et sociales recevront non seulement un prix spécial, mais l'honneur d'une émission à Radio-Canada. Relisez à ce sujet, dans "Vacances '43", l'article de M. Aurèle Séguin, directeur de Radio-Collège.

D'ici quinze jours, achevez et perfectionnez la présentation de vos travaux.

La date de la grande exposition générale sera annoncée bientôt.

## La faune du Canada

Fournit 100 millions de livres de viande par année

Depuis que la viande est rationnée au Canada, nombre de gens peuvent se demander si les ressources de notre faune sont convenablement mises à profit en cette période de crise. Dans un pays comme le Canada, dont près de la moitié du territoire tire ses produits commerciaux de la faune, il est sûrement raisonnable de penser que le gibier doit jouer un rôle prépondérant dans l'alimentation.

Au Canada, la consommation annuelle de gibier est estimée à près de 100 millions de livres. Dans sa livraison de janvier 1943, la revue sportive "Hunting and Fishing in Canada" assure que dans les neuf provinces canadiennes, les chasseurs abattent, chaque année, plus de 48 millions de livres de gibier habillé. Cette estimation ignore les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dont un grand nombre comptent sur le gibier pour approvisionner leur garde-manger. Elle laisse aussi de côté maints coureurs des bois et quelques braconniers qui se trouvent dans la même situation.

Si l'on veut avoir une bonne idée de la consommation de viande par tout le pays, il faut ajouter aux statistiques concernant les sportsmen, une estimation de la quantité de gibier consommé dans le Nord canadien. Il s'y consomme une quantité considérable de chair animale, qui ne sert pas tout entière à l'alimentation humaine; une bonne partie est "donnée aux chiens", mais comme les chiens jouent un rôle des plus utiles, il faut les nourrir bien et suffisamment. Le poisson est aussi un élément important de l'alimentation dans les régions septentrionales.

Le fait que les indigènes chassent sans permis explique en partie pourquoi il n'existe pas de statistique officielle de la quantité de gibier abattu. Toutefois, certains chiffres peuvent servir de points de repère. Ainsi, on estime que le caribou seul fournit 20 millions de livres. Les chiffres concernant les autres animaux sont moins précis, mais si l'on compare le nombre des colons ou pionniers vivant dans les endroits isolés des diverses provinces, avec celui des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, on peut sans crainte porter l'estimation de la revue "Hunting and Fishing" à 100 millions de livres pour le Canada.

Examinons la situation d'un autre point de vue: 50,000 Indiens du Canada comptent plus ou moins sur la faune pour s'alimenter. Si nous estimons que ces derniers constituent 10,000 familles ayant chacune un attelage de chiens, leur consommation atteindra 70 millions de livres de gibier. Le poisson représente une bonne partie de cette quantité, et quelques-unes des espèces de gibier consommé sont comprises dans l'estimation publiée par la revue "Hunting and Fishing". Mais il faut également, en plus des Indiens, tenir compte des Esquimaux et des Blancs qui vivent sur les confins du territoire canadien.

En regard de notre production de viande domestique, qui s'élève à 1,429 millions de livres pour 1942, nos 100 millions de livres de viande provenant du gibier, y compris les diverses espèces de gibier utilisées pour l'alimentation, dans notre arrière-pays, représentent 7 pour cent de la production de viande domestique.

L'United States Fish and Wild Life Service estime à 435 millions de livres le gibier et le poisson de pêche sportive produits annuellement aux Etats-Unis, soit 1.41 pour cent de la production américaine de bétail, de volaille et de poisson de pêche commerciale. Bien que le poids total du gibier consommé au Canada soit moindre qu'aux Etats-Unis, il est, proportion gardée, quatre fois plus élevé en notre pays.

Voilà des faits dont doivent se rappeler les gens qui veulent augmenter la production de gibier. Les réserves présentes de gibier ont été constituées avec les années par les différents territoires et provinces. Un bon moyen d'augmenter la consommation du gibier au Canada serait sans doute de favoriser l'utilisation de l'excellente chair du rat musqué, presque généralement dédaignée, ou encore de la marmotte d'Amérique ou de l'écureuil de terre, que les fermiers abattent comme animaux nuisibles et qu'ils jettent. Une meilleure préparation du gibier abattu réduirait également le gaspillage et rendrait la chair plus appétissante.

Il faut aussi déplorer la perte d'oiseaux et d'animaux blessés mortellement et qui ne sont jamais retrouvés. Cela est en grande partie attribuable aux mauvais tireurs ou au tir sur le gibier se trouvant hors de portée. Devant la rareté des munitions de chasse, voilà un double gaspillage à éviter.

HÂTONS la VICTOIRE!



## LA MAISON J.-O. NADEAU

Vous trouverez toujours chez NADEAU un grand choix de collets prêts à porter dans toutes les couleurs et modèles

AUSSI TOURS DE COU, RENARDS, MARTRES, VISIONS, etc.

**J.-O. NADEAU** EXPERT EN FOURRURES

160, Côte d'Abraham, QUEBEC  
Tél. 2-6429



# Le programme politique de longue portée de l'Hon. Adélard Godbout

La politique provinciale du Québec depuis trois ans, sous la direction et l'impulsion de M. Godbout, a tendu à garder à notre province, dans le Canada en guerre, la place enviable qu'elle y avait au temps de paix. C'est à cette politique de M. Godbout que nous devons d'avoir vu reconnu l'effort de guerre de notre province. Il a fallu pour cela triompher des suspensions créées contre nous dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger; il a fallu combattre certaines tendances funestes à l'isolement; il a fallu nous montrer tels que le plus grand nombre d'entre nous veulent être et paraître aux yeux des autres, c'est-à-dire un peuple intelligent, éveillé aux graves problèmes de l'heure, désireux et capable de jouer son rôle, jaloux de ses droits et de ses prérogatives mais conscient de ses devoirs.

Dans cette oeuvre de redressement, M. Godbout a pleinement réussi, mais sa tâche n'est pas terminée. La politique qui s'est formulée à Québec depuis 1939 prépare à notre province pour l'après-guerre un essor proportionné à notre contribution au conflit et qui, dans le domaine économique, entre autres, nous dédommagera des sacrifices et des épreuves, aujourd'hui communes à tous les Canadiens.

Mais rien de tout cela ne surviendra par hasard. Notre province a besoin pour cela d'un programme de longue portée, tel que l'a conçu l'hon. M. Godbout et dont le développement exige la stabilité politique. Nous avons vu le Canada traverser quatre années de guerre. Nous avons vu la province de Québec, sous la direction de l'hon. Adélard Godbout, gagner durant la guerre et à cause de la guerre un prestige qui a connu son apogée dans le choix de la capitale provinciale comme lieu d'une conférence internationale. On ne saurait nier, après cela, que M. Godbout a vu loin et qu'il a vu grand.

Récemment, des élections générales dans la province d'Ontario et des élections complémentaires dans quatre divisions fédérales ont donné aux électeurs, en pleine guerre, l'occasion de voter, c'est-à-dire d'exercer la prérogative

qui est à la base de tout notre système de gouvernement démocratique.

On connaît le résultat et il s'agit moins ici de l'analyser en détail que d'en détacher, pour notre édification et notre conduite future, quelques réflexions générales. On ne saurait se tromper en disant que l'orientation du vote populaire a confirmé, une fois de plus, l'existence d'une tendance de l'électorat, en temps de guerre, à voter aveuglément contre quelque chose plutôt qu'à voter raisonnablement pour quelque chose. Dans les élections provinciales comme dans les élections fédérales dont nous venons d'être les témoins, ceux qui ont voté ont voulu, dans la majorité des cas, changer, chambarder l'état de choses existant. Ils ont eu le dernier mot parce que ceux qui favorisaient le contraire ont négligé d'exprimer leur opinion.

Nous sommes aujourd'hui devant le fait accompli. Les électeurs, qui étaient les maîtres absolus de leur sort, le jour du vote, sont aujourd'hui prisonniers, et pour longtemps, de la situation qu'ils ont créée. S'il s'en trouve qui ont voté avec légèreté ou avec passion, sans peser l'enjeu, ils auront maintenant tout le temps de réfléchir. A ceux qui sont satisfaits on ne peut que reconnaître le droit de l'être; à ceux qui regrettent leur geste on ne saurait qu'offrir des exhortations à la sagesse pour l'avenir, pour le moment où, dans la majesté, hélas, souvent méconnue d'une élection démocratique, ils auront de nouveau la chance de faire entendre la voix du peuple.

La guerre domine aujourd'hui toute notre existence et même lorsqu'elle sera finie nous nous ressentirons longtemps de ses effets. Ce n'est pas un vote donné inconsidérément qui pourrait aujourd'hui, comme par miracle, tirer notre province hors d'une guerre qui étreint une cinquantaine de nations et qui embrasse les cinq continents. Et ce n'est pas, demain, un vote donné aveuglément qui pourrait effacer chez nous les conséquences de la guerre. Si l'on y réfléchit, on comprend vite, même, que dans les circonstances graves où nous nous trouverons, les votes donnés sans mûre réflexion, dans un mouvement d'impatience, pourraient dangereusement empirer les choses, pour notre province, au lieu de les améliorer. Plus que jamais il faudra réfléchir et éviter les embardées.

Nous compatissons aujourd'hui au sort de la France et si l'on nous demandait de définir les raisons de sa défaite nous en rejeterions la responsabilité sur ses gouvernants, élus du peuple à une époque où les électeurs français pouvaient encore voter librement. Ce n'est pas la démocratie qui est ici responsable, mais l'usage qu'en ont fait les hommes. L'expiation peut être quelquefois terrible et disproportionnée à la gravité de la faute.

Nous sortirons victorieux de la guerre, avec un régime démocratique intact. Il est certain que nous n'expierons pas par une dé-

faite militaire nos péchés électoraux passés, si nous en avons sur la conscience. Mais même victorieux nous pourrions connaître, dans notre province pourtant si riche, des épreuves sans nombre si, à notre tour, nous ne savons pas choisir les meilleurs gouvernants et si nous faisons l'erreur d'arrêter le programme politique provincial conçu par M. Godbout, qui est aujourd'hui en plein développement et qui achève les Canadiens français, au milieu de la nation canadienne, vers la grande destinée qui peut être la nôtre si nous savons nous conduire comme des hommes parmi les hommes.

Là où l'empire de l'homme a remplacé l'empire de Dieu jetez un drap mortuaire et écrivez: C'est ici la ruine! — P. CAPTIER.

ETABLIE EN 1899

**CONTINENTAL**

Un service efficace...

VOUS L'AVEZ TOUJOURS EU

Eprouvé et essayé pendant plus de 44 ans, le service efficace de Continental Life continue de donner satisfaction complète aux assurés et aux bénéficiaires.

**THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE Co.**

BUREAU CHEF

TORONTO

J. ARTHUR EGAN Gérant de district

603, édifice Quebec Power, Québec, P.Q.

Compagnie entièrement canadienne

ABSOLUE

## Examen médical des appelés

Il a été porté à l'attention de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, que la nouvelle méthode d'examen médical pour les hommes appelés en vertu des Règlements de la mobilisation pourrait prêter à confusion. Pour tirer les choses au clair, M. MacNamara désire expliquer encore une fois la nouvelle procédure.

Le nouveau système qui entrera en vigueur très prochainement, a pour but d'incommoder le moins possible les appelés et de simplifier les rouages administratifs. Dorénavant, le registraire indiquera sur l'Ordre d'appel à l'examen médical où et quand l'appelé devra se rendre pour subir son examen tel que ci-dessous indiqué:

(a) Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)

(b) Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de

retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel à l'examen médical". Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on en a nommé plusieurs dans différents centres de la province.

(c) Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.

Dans tous les trois cas, sauf le dernier, il appartient donc au registraire de décider où et quand l'appelé devra se présenter à l'examen médical.

Auparavant, tout homme ayant reçu son "Ordre d'appel à l'examen médical" pouvait se présenter devant le médecin de son choix. Le registraire, en recevant les résultats de ces examens médicaux, était très souvent obligé d'appeler un homme à subir un second examen médical, devant un bureau de révision composé de médecins militaires. Si le bureau de révision trouvait cet homme apte au service, il était appelé à suivre son instruction militaire et subissait un autre examen devant les mé-

decins militaires du "Centre de réception". On comprend facilement que cette procédure, en vertu de laquelle un homme pouvait subir trois examens médicaux, faisait perdre beaucoup de temps à l'appelé et retenait les services d'un trop grand nombre de médecins.

M. MacNamara a insisté sur le fait que cette nouvelle méthode ne change en rien les autres responsabilités d'un homme appelé en vertu des Règlements de la mobilisation. De plus, il n'y a aucun changement dans la manière de soumettre une demande de retardement.

### Boulangier, Fortier & Rondeau

Comptables Agréés  
Chartered Accountants

— et —

Syndic Licencé

— 0 —

Maurice Boulangier, B.A., C.A.  
Syndic Licencé  
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.

— 0 —

71 rue St-Pierre, Tél. 2-4079  
QUEBEC

ce soir  
une ou deux

**ROBOL** pour la

**CONSTIPATION**

RESULTAT ...  
**DEMAIN MATIN**  
25¢ la boîte

## LA TRAVERSEE

Québec - Lévis

La traversée QUEBEC-LEVIS est encore le plus simple et le meilleur moyen d'accès des deux villes.

PROFITEZ DE SON CHARME

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

## LA TRAVERSE DE LEVIS Limitée

J.-L. ROBERGE,  
Gérant Général

L.-Maurice CARRIER,  
Ass.-Gérant

BUREAU CHEF:

Marché Champlain - Québec

Québec: 2-5182 — Téléphones — Lévis: 206

**LES DIVIDENDES**

**AMERIQUE DU NORD**

**civil**

**TU AS DONNE A TES FILS TOUT CE DONT ILS AVAIENT BESOIN... ILS TE DONNENT DES VICTOIRES!**

La défaite serait bien plus coûteuse que la victoire.

# L'ECLAIREUR

Les uns ont la renommée et les autres la méritent.  
Sénèque

VOL. XXXVI — No 3

BEAUCEVILLE, JEUDI, 7 OCTOBRE 1943

## La paix sera difficile sans la France

C'est ce qu'a affirmé, dans une conférence à Montréal, le commandant Gabriel Bonneau, délégué du Comité d'Alger à Ottawa. — Le rôle glorieux des organisations de résistance clandestine.

"La France est très au fait des complexités des problèmes européens et du problème allemand, et son désir de défendre la paix, désir qu'elle a manifesté durant 20 ans, son rôle à Genève dont elle fut un appui vigoureux, sont autant d'appoints indispensables à la paix de demain. Sans le conseil de la France, sans une profonde conviction pour la France que la paix de demain sera parfaitement la sienne autant que celle de toutes les autres nations victorieuses, il est impossible d'affirmer qu'un nouvel ordre de paix sera durable dans le monde européen", déclarait lundi le commandant Gabriel Bonneau, délégué au Canada du Comité français de la libération nationale.

Le commandant Bonneau, qui a parlé de la France du passé et de la France de l'avenir, était le conférencier d'honneur du Club Canadien, à l'hôtel Windsor. Signalant, au début de sa causerie, le rôle glorieux des francs-tireurs, des éditeurs de journaux clandestins et des saboteurs qui poursuivent toujours la lutte et gardent la France vivante, le commandant Bonneau en vient ensuite aux raisons de la défaite de la France.

"La France a été écrasée parce qu'elle n'était pas préparée. Pas plus que les autres peuples démocratiques. Pas plus que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis,

le Canada. La France, comme ces démocraties, a cru que personne au monde n'oserait déclencher un nouveau massacre mondial à l'exemple de celui de 1914-18".

"Nombre de gens se sont faits, après la défaite, les professeurs de morale et de sagesse", déclare le commandant Bonneau en s'élevant contre une certaine propagande qu'il appelle "la propagande de la repentance". "Or, ces professeurs recrutent dans les rangs de ceux-là mêmes qui accusent la France de militarisme, de crainte exagérée devant le danger allemand; parmi ceux qui ont critiqué la faiblesse de nos hommes d'Etat, leur manque de générosité de nos chefs qui refusaient de désarmer sans avoir obtenu au préalable un système d'arbitrage et de sécurité internationale. Evidemment, la défaite de la France a produit un chaos politique impardonnable, mais ce chaos est la conséquence de la défaite militaire".

"Non, la défaite de la France n'est pas déshonorante", a dit le commandant Bonneau qui, parlant du rôle de la France dans la paix future, a ajouté: "Forte et démocratique à l'intérieur, la France sera un partenaire sincère des Nations-Unies, à l'extérieur. Ceux qui auront la lourde tâche de rédiger le traité de paix devront se souvenir de la France".

## Le succès de l'Emprunt des E.-U. est de bon augure pour notre cinquième Emprunt de la Victoire

Au moment où les Etats-Unis viennent de terminer triomphalement la campagne de leur troisième emprunt de guerre, le Canada s'appuie à lancer son cinquième emprunt de la Victoire. L'objectif fixé par Washington était de quinze milliards de dollars. En trois semaines, ce montant a été sursouscrit, et l'on a tout lieu de croire que les souscriptions atteindront vingt milliards lorsque les chiffres définitifs auront été compilés. L'éclatant succès de l'emprunt des Etats-Unis est de bon augure pour l'importante opération financière que fera Ottawa dans moins de quinze jours.

En tenant compte du prochain emprunt canadien de \$1,200,000,000, notre trésor fédéral aura recueilli un peu plus de cinq milliards de dollars avec les émissions de bons de la Victoire. Cette somme peut paraître fabuleuse

aux gens qui n'ont pas l'habitude de compter par billions les dettes fédérales. Si l'on s'arrête à songer, cependant, que le revenu national s'est accru dans une proportion encore plus forte, durant le même temps, la magie des chiffres ne cause plus autant d'étonnement.

Il convient de souligner que si cette somme de cinq milliards de dollars constitue une dette de l'Etat, elle représente en même temps les économies de millions de citoyens. Ce n'est pas de l'argent payé en impôts, perdu à tout jamais; mais, bien au contraire, de l'argent placé à bon intérêt sur la meilleure valeur du jour, et qui formera, après la guerre, une réserve précieuse pour toutes les familles qui auront eu la sagesse et la prévoyance d'acheter ces bons de la Victoire.

Nous sommes privilégiés, à (Suite à la page 13)

## DINER-CAUSERIE

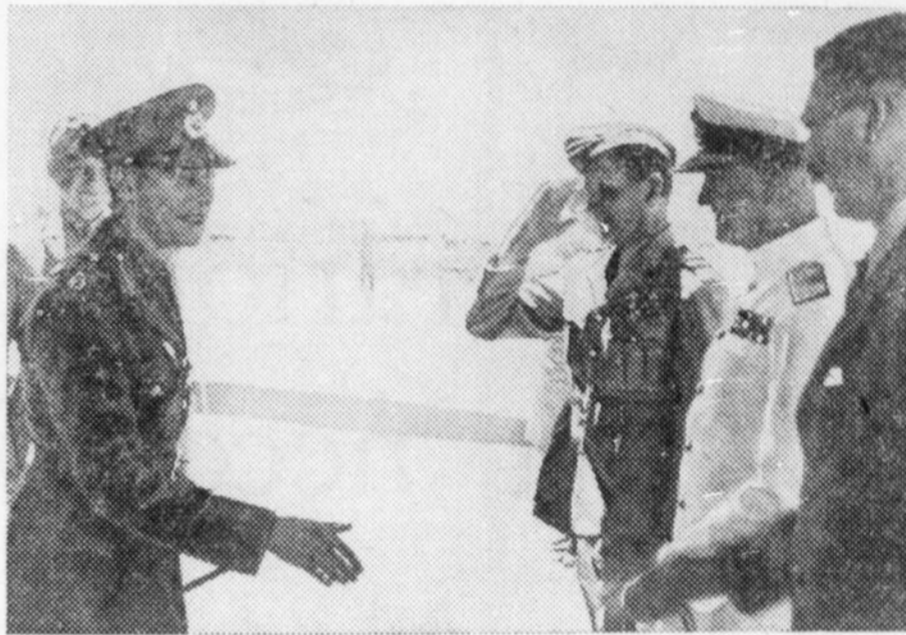
C'est samedi soir, le 9 octobre, à 7h 30, qu'aura lieu à l'Hôtel Beauceville, le premier d'une série de diners-causeries organisés sous les auspices de la Chambre de Commerce en vue de jeter quelque lumière sur l'après-guerre comme aussi de préparer les esprits à traverser sans trop de mal cette période de transition. Comme on le sait, le conférencier invité de samedi, M. François-Albert Angers, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, a choisi comme titre de son travail: "EXPLORATION DANS L'APRES-GUERRE". Pareil thème laisse entrevoir tout un monde d'idées sur lequel l'excellent économiste qu'est M. Angers saura lever le voile.

Il est d'une extrême importance que chacun de nous ait une idée, si vague soit-elle, du monde de l'après-guerre. Car dans la rénovation générale, il ne faudra pas compter que sur les gouvernements. Ces derniers seront vraisemblablement débordés par l'ampleur de la tâche, de sorte que l'individu aura un rôle bien arrêté dans la reconstruction économique du pays: s'aider lui-même.

Nous avons donc espoir que nos hommes d'affaires de Beauceville et des environs feront preuve d'un bon esprit de collaboration en assistant au dîner-causerie de samedi. Nous les prions toutefois de retenir immédiatement leurs places en s'adressant directement à l'Hôtel Beauceville, car le nombre des couverts est forcément limité.

Le conférencier sera présenté par M. Georges Bonin, président de la Chambre de Commerce, et remercié par l'hon. Henri-R. Renault, député de Beauce et ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout.

### LE ROI ET SES GENERAUX AFRICAINS



• Lors de la glorieuse campagne d'Afrique-Nord, le roi George VI visita le théâtre du combat. On le voit ici félicitant cordialement, et d'une façon toute démocratique, les généraux qui menèrent à bien cette magistrale campagne.



### L'autonomie de la Province

L'autonomie provinciale est un bon vieux ballon politique qui est toujours d'actualité depuis 1867 et que se renvoient les politiciens qui n'ont rien à dire et rien à faire. En ce moment, c'est l'équipe de Monsieur Duplessis qui dispute la "palme" à celle de MM. Pierre Gauthier et Edouard Lacroix.

Quant à Monsieur Duplessis, c'est son cheval de bataille favori. Que de fois l'a-t-on entendu fulminer et gesticuler contre Monsieur King et feu Ernest Lapointe, et contre Monsieur Godbout et Monsieur St-Laurent! Ce qui est étonnant, c'est que Monsieur Duplessis ne dit jamais un mot contre M. R.-B. Bennett, le plus grand centralisateur de tous les temps. L'homme qui a le plus attenté aux droits et à la juridiction des provinces par ses lois dites sociales, Monsieur Duplessis ne dit jamais rien contre son ancien chef, le vicomte Bennett... C'est bizarre, mais ce n'est pas incompréhensible car Monsieur Duplessis se sert de la question de l'autonomie comme d'un tremplin politique.

Il est facile de faire du provincialisme électoral, de faire des discours ronflants contre les "grands trusts". Il est plus difficile de les combattre victorieusement. La preuve c'est que Monsieur Duplessis a été trois ans Premier Ministre sans faire reculer d'un pouce, malgré ses gros éclats de voix, ni Ottawa, ni les "grands trusts".

Comme Monsieur Duplessis oublie vite! L'on se rappelle que c'est bien lui qui, en 1939, a été obligé de se mettre à genoux devant les prêteurs d'argent américains, ne pouvant obtenir cinq sous dans Québec ou dans le Canada. Voici qui était dangereux pour l'autonomie!

Lorsque Monsieur Duplessis était au pouvoir et que l'on a commencé l'enquête Sirois sur les relations fédérales et provinciales, le gouvernement de Monsieur Duplessis a été invité à se faire entendre, mais il n'en a rien fait. Monsieur Duplessis n'avait alors aucune raison de ne pas faire valoir son point de vue et de discuter face à face avec ses "adversaires". Monsieur Duplessis avait non seulement le droit mais aussi le devoir impérieux de dire

alors ce qu'il clame aujourd'hui. Monsieur Duplessis n'a rien fait. Voici qui était dangereux pour l'autonomie, car "qui ne dit mot consent."

Lorsque Monsieur Duplessis était au pouvoir, demandait-il des soumissions pour l'exécution des contrats? Non, car Monsieur Duplessis était à la merci des "grands trusts". Les puissances d'argent n'ont pas dansé leur plus belle ronde sous le gouvernement actuel, mais bien sous l'administration Duplessis. Ceci était encore bien dangereux pour l'autonomie et l'indépendance d'un gouvernement.

Le chef de la Désunion Nationale, dans toutes ses harangues (suite à la page 13)

### À L'ÉCOLE NORMALE DE BEAUCEVILLE

Nous prions toutes les anciennes de prendre note que la réunion de l'Amicale aura lieu le 10 octobre prochain.

S'il vous plaît, considérer cette annonce comme une invitation personnelle.

Marguerite FORTIN

### EST-CE VRAI QUE RIEN NE SE PERD ?

L'axiome philosophique dit: "Rien ne se perd, rien ne se crée". C'est à voir... En effet, est-ce qu'il n'y a pas chez vous une bonne quantité de rebuts qui se perdent, dont vous ne savez que faire et au moyen desquels vous pourriez faire d'une pierre deux coups? Mais oui, certainement. Sans qu'il vous en coûte un sou noir, en effet, vous pourriez, quand les aides du comité de récupération de Beauceville vous rendront visite jeudi prochain, 14 octobre, permettre de donner à la Patrie des armes qui avanceront l'heure de la victoire et offrir en même temps quelques douceurs aux soldats du régiment de la Chaudière outre-mer.

Tel que nous l'annoncions la semaine dernière, c'est bien jeudi prochain qu'aura lieu la grande journée de récupération à Beauceville. Ce jour-là, toutes les énergies et toutes les bonnes volontés seront synchronisées pour que la récolte des matières récupérables soit des plus abondantes. Pour vous, le travail n'est pas compliqué. Il s'agit tout simplement de faire l'inventaire de votre grenier ou de vos dépendances et d'en sortir les rebuts de toutes sortes que vous remettrez aux aides qui frapperont à votre porte dans la journée de jeudi.

Les Dames Auxiliaires du régiment de la Chaudière ont accordé leur patronage et leur étroite coopération aux organisateurs toujours en vue de soulager l'exil de nos soldats. Mettons-nous à la place des nôtres et imaginons-nous recevoir à des milliers de milles de distance quelques friandises venant de la vieille Beauce. Comme cela doit faire plaisir!

Hâtons tous ensemble pour le succès de la journée de récupération!

### M. ET Mme MICHELIN PLONGÉS DANS LE DEUIL

M. et Mme Normand Michelin, de St-Georges, viennent d'être cruellement éprouvés par la perte de leur fille, Normande, décédée jeudi dernier, à l'âge de 5 ans.

En plus de ses parents, la jeune Michelin laisse dans le deuil deux frères: Richard et Yvon; trois sœurs: Lucette, Micheline et Yvette. La cérémonie des anges a eu lieu le lendemain, vendredi, 1er octobre, en l'église de Saint-Georges, sous la direction de la maison Giguère & Frère.

Aux membres de la famille Michelin, l'ECLAIREUR présente l'expression de ses plus vives condoléances.

## AVIS AUX CONTRACTEURS

On demande plusieurs contracteurs pour des chantiers variant entre trois mille et six mille cordes de bois à pulpe. La Compagnie fournit tout l'équipement requis. Seuls les contracteurs expérimentés qui peuvent en même temps fournir un nombre satisfaisant d'hommes sont priés de faire application.

On demande aussi approximativement quarante sous-contracteurs pour des chantiers de cinq cents à deux mille cordes de bois. Il est nécessaire que les applicants aient l'expérience et l'habileté nécessaires pour se procurer les hommes et les chevaux requis pour l'exécution du contrat.

Les opérations forestières se font dans la Province de Québec, sur des territoires à proximité des villes et faciles d'accès.

Les contrats ci-haut mentionnés peuvent être accordés immédiatement et les intéressés sont priés de s'adresser à CASE B., "L'ECLAIREUR", BEAUCEVILLE.



## La Coopération du Public est nécessaire

Il n'est jamais agréable de changer ses habitudes, et l'on ne s'y résigne pas volontiers. La Commission des Liqueurs de la Province de Québec est bien aise de pouvoir affirmer que les restrictions que les circonstances l'ont contrainte d'imposer à sa clientèle ont été, dans l'ensemble, acceptées de bon cœur.

Toutefois, si bien organisée qu'elle soit, la Commission ne saurait satisfaire entièrement le public, à moins qu'il ne coopère avec elle. Cette collaboration est indispensable. On connaît les causes de la restriction des approvisionnements, qui a rendu le rationnement nécessaire. Les mesures prises par la Commission en vue de faire face à la situation, bien qu'elles puissent paraître rigoureuses, constituent la méthode la plus pratique d'écarter de pires difficultés.

Chaque consommateur de boissons alcooliques peut faire sa part. On ne devrait acheter qu'avec modération des spiritueux, de la bière et du vin. Les restrictions que chacun voudra bien s'imposer sont le meilleur moyen de s'assurer qu'il y aura plus tard des stocks disponibles.

Il y a des gens qui non seulement achètent jusqu'à la limite fixée par la Commission, mais qui s'arrangent de façon à se procurer plus que leur part légitime en se servant des permis d'autrui. Ce procédé constitue une infraction aux règlements de la Commission. Outre cet aspect de la question, il est évident que cette pratique n'est ni loyale, ni équitable, puisque celui qui prend plus que sa part diminue d'autant celle d'un autre.

La Commission vous prie instamment de ne demander un permis que si vous avez l'intention de l'utiliser vous-même.

Le public peut aussi coopérer avec la Commission en échelonnant ses coupons sur toute la période de validité, au lieu de les affecter à un seul achat. Cela n'est peut-être pas toujours commode, mais ceux qui voudront bien le faire rendront service à la Commission.

La Commission ne désire pas rationner la quantité qui peut être achetée en une fois; aussi s'en remet-elle, à ce sujet, à la bonne volonté des clients eux-mêmes.

La Commission est heureuse de reconnaître que la coopération du public lui est largement acquise. Elle espère avec confiance qu'elle lui sera accordée de plus en plus, convaincue que chaque client voudra bien se rappeler qu'il y en a une multitude d'autres et que son attitude devrait s'inspirer des égards que l'on doit à ses concitoyens.

“VEUILLEZ CONSOMMER MOINS”

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

# Dans nos Régions

## St-Benjamin

### NAISSANCES :

Le 12 septembre, Marie, Célestia, Denise, enfant de M. et Mme Harry Fleury (Marie-Blanche Pouliot). Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Leblanc, de Québec.

—Le 19 septembre, Joseph, Auguste, André, enfant de M. et Mme Simon Boulet (Yvonne Nadeau). Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Veilleux, de Waterville, Maine.

—Le 24 septembre, Joseph, Laurent, Laurier, enfant de M. et Mme Wilfrid Boulet (Aimée Caron). Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Caron.

### NOTES :

Le Département de la Voirie est à faire mettre de la grève sur la route du village à Morisset. Ces travaux seront fort appréciés vu la défectuosité de la route.

—Depuis trois semaines, au delà de 130 hommes mariés et jeunes gens se sont rendus faire une retraite fermée à Jésus-Ouvrier et une quatrième retraite est en voie d'organisation sous la direction de M. le curé Levesque et de M. J.-F.-Z. Rodrigue.

—M. le curé a terminé sa visite paroissiale, cette semaine. La quête de l'Enfant-Jésus a rapporté la somme de \$212.65.

—Mlle Irma Breton a été engagée comme institutrice à l'école No 2, en remplacement de Mlle Yvonne Giguère, démissionnaire.

—La famille de M. Arthur Roy est revenue à St-Benjamin, après avoir passé l'été à Deschailions.

—Mme Georges Mathieu et Mlle Simonne Mathieu, de Lewiston, chez des parents.

—M. Philorum Turmel, camionneur de St-Frédéric, à l'emploi de la Voirie, pour quelques jours.

—M. l'inspecteur Gérard Jean a fait la visite des classes, cette semaine.

—Mme Odilon Gilbert, de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. et Mme Gustave Grégoire, de Beauceville, à St-Benjamin, cette semaine.

—M. et Mme Félix Veilleux, de Ste-Germaine, chez M. Philibert Lagrange.

**VENTE :**  
M. Joseph Gagnon a fait l'acquisition de la maison de M. Valère Boulet, située au village.

**TABLEAU D'HONNEUR AU COUVENT :**

9e Année : Michel Boucher.  
8e Année : Ghislaine Boucher, Guy Caron.

7e Année : Jean-Marie Rodrigue, Denise Veilleux, Dolorès Boulet.

6e Année : Lina Boucher, Henriette Boulet, Paule-Cécile Turcotte.

5e Année : Jeannette Gilbert, Lucienne Boulet, Hedwige Boucher.

4e Année : Geo.-Ernest Boulet, Micheline Caron, Jacques Grégoire.

3e Année : Thérèse Veilleux, Annette Boulet, Hervé Rodrigue.

2e Année : Anne-Marie Mercier, Guimont Breton, Edith Veilleux.

1ère Année : Suzanne Veilleux, Côme Boucher, Germain Rodrigue.

## St-Zacharie

### MARIAGE :

Samedi, le 2 octobre, M. l'abbé Philibert Goulet a béni le mariage de Mme Vve Herménégilde Gagné, de Hartford, Conn., à M. Thomas Parent, de St-Zacharie.

**VA-ET-IENT :**  
M. et Mme Albert Gagné, de Québec, à St-Zacharie, dimanche dernier.

—M. et Mme Siméon Veilleux, de Hartford, Conn., en visite chez des amis.

—M. Bernard Létourneau, de Montréal, dans sa famille, la semaine dernière.

—Le soldat Aurèle Drolet d'Halifax, dans sa famille, pour quelques jours.

—M. et Mme Valérien Drouin et leur fille, Gisèle, ont passé quelques jours à Ste-Marguerite et Arvida.

—M. et Mme Alexandre Roy, de Moffette, Témiscamingue, ont passé une quinzaine chez des parents et amis.

—M. Abraham Gagné est allé conduire sa fille, Louisa, à un hôpital de Québec.

—M. Thomas Chabot, Mlle A-Marie Chabot et Jeanne Allen, M. et Mme Arthur Fortin visitaient, dimanche dernier, les enfants de M. Thomas Chabot, au Couvent de St-Joseph.

## Sts-Anges

Mlle Angéline Fecteau, de Lawrence, Mass., était de passage parmi nous, chez des amis, il y a quelque temps.

—Mme Wellie Byron, de Providence, R.I., dans notre localité, dernièrement.

—M. Armand Bisson, à Saint-Sylvestre, chez son frère, pour quelques semaines.

—M. et Mme Roland Henri, à St-Malachie, où ils visitent leurs parents.

—M. et Mme Adrien Drouin, à Ste-Marie, dimanche, chez des parents.

—Mme J.-E. Vermette, de St-Rédempteur, en promenade au presbytère.

—Mlle Thérèse Nadeau, de Québec, chez des parents.

—M. et Mme Aristide Labbé, à Ste-Marguerite, dimanche, chez M. E. Bégin.

—M. et Mme Léo Drouin, de St-Louis de Pintendre, chez M. Lucien St-Hilaire.

—M. Georges St-Hilaire, à Vermont, visitant ses enfants.

—Mlle Charlotte Labbé, de passage à Frampton, ces jours derniers.

—Mme Alfred Levasseur, de Lévis, chez M. et Mme Adélaïde St-Hilaire.

—M. et Mme Joseph St-Hilaire, de St-Georges, et M. et Mme Henri Bolduc, de St-Georges, chez Mme Alphonse St-Hilaire, dimanche dernier.

—M. Achille Boivin, de Saint-Joseph, chez M. Philibert Cloutier.

—M. et Mme Rosario Boivin, de Québec, chez des parents, dimanche.

—M. Aimé Grondin, de Frampton, chez son frère, M. Alonzo Grondin.

—M. et Mme Donat Grégoire, de Victoriaville, chez Mme Johnny Grégoire.

—Mlle Clémence Grégoire, de Québec, dans sa famille, dimanche dernier.

—Mlle Thérèse Turcotte, de Vallée-Jonction, chez ses parents, il y a quelque temps.

## Ste-Germaine

### VA-ET-IENT :

M. et Mme C.-E. Mailhot, à Québec, cette semaine, par affaires.

—M. et Mme Emile-K. Laflamme, insp. des produits avicoles, ont visité M. et Mme Paul Emard, jeudi dernier.

—MM. Raymond Lagrange et Jacques Gagné, de Ste-Germaine, à Québec, cette semaine, par affaires.

—M. Clément Fortin, étudiant à l'Académie, était dans sa famille, dimanche dernier.

—M. Alphonse Laflamme, étudiant au Collège de Lévis, s'est rendu à Québec, jeudi dernier, voir sa mère qui est sous traitement.

—Mlle Olivette Beaudoin et M. Charles Beaudoin, de Québec, étaient les hôtes de leur mère, Mme Vve Jos. Beaudoin, à la Station.

—Mme Joseph Poulin, actuellement à Ste-Anne de Roquemare, visite ses deux filles, Mmes Joseph Doyon et Emile Faucher, pour une quinzaine.

## Lac Etchemin

### VA-ET-IENT :

Le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., était au presbytère de Ste-Germaine, dernièrement.

—M. l'abbé Fernand Bérubé, curé du Lac Frontière, visitait sa soeur, Mme Hilaire Chouinard, la semaine dernière.

—Mlle Rita Mailhot est de retour d'un court séjour à Québec.

—Mlle Marie-Louise Ouellet, du Lac Frontière, était en promenade chez son père, l'hon. Ernest Ouellet, récemment.

—M. Antonio Bouchard, de Gaspé, en convalescence dans sa famille, depuis quelques semaines.

La "Lampe-Signal" Espoir des Naufragés



EDISON MAZDA FABRIQUE DIVERS TYPES D'AMPOULES NÉCESSAIRES AUX SERVICES ARMÉS

ON a perfectionné plusieurs genres d'ampoules pour les durs services de guerre, par exemple, les robustes lampes employées sur les gilets de sauvetage et les radeaux et qui servent à repérer les naufragés. Quelle que soit la tâche assignée aux ampoules Edison Mazda on peut avoir confiance qu'elles s'en acquitteront efficacement.



—M. Albert Croteau, de Thetford Mines, visitait des amis, en fin de semaine.

—Mme Gaston Dufour est de retour de la métropole où elle a assisté, samedi dernier, au maria-

ge de son cousin, M. Farrell Vo-

celle.

—M. Henri-Louis Gourde est retourné au camp militaire de Montmagny, après avoir passé la fin de semaine dans sa famille.

# LES BANQUES À CHARTE du Canada s'adaptent sans cesse aux besoins croissants du Dominion



Depuis 1870, le Parlement du Canada a révisé six fois la Loi sur la banque, qui régit les banques à charte. Ainsi, au cours de cette période, les représentants du peuple ont, à six reprises, étudié attentivement les fonctions des banques.

Tous les dix ans, la Loi sur la banque a été révisée. Chacune des six révisions décennales a beaucoup contribué à l'évolution du système bancaire en vue de son adaptation aux besoins croissants d'un pays en plein développement.

La sixième révision de la Loi sur la banque a eu lieu en 1934. Cinquante membres de la Chambre des communes constituaient la commission, qui a interrogé

des témoins—y compris des membres de la direction des banques, de hauts fonctionnaires du gouvernement et des réformateurs—et qui a étudié des documents déposés par divers particuliers et groupements. Les constatations et les conclusions de la commission ont été soumises à la Chambre et, la même année, plusieurs dispositions importantes de la Loi sur la banque ont été révisées.

Au moyen d'enquêtes et de décisions d'un caractère démocratique, le système bancaire du Canada s'est développé et il a été remanié en conformité des besoins du public et en vue d'offrir un refuge à l'épargne populaire et une base saine pour le libre développement économique du Canada.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

## SOURD ?



Voici l'appareil SUPER-LEGER ACOUSTICON SYMPHONIQUE

VOYEZ-LE. C'EST UN MIRACLE DE PETITESSE ET DE BEAUTÉ QUI CAPTE INSTANTANÉMENT LES SONS VENANT DE TROIS DIRECTIONS DIFFÉRENTES.

Ecrivez ou téléphonez pour obtenir le fascicule.

ACOUSTICON

1396 Ste-Catherine Ouest, Suite 321

HAR. 0717, MONTREAL

# —● Ce qui se fait et se dit à Saint-Georges ●—

par Roger BOLDUC

## Les bases du Foyer sont jetées

### CHACUN CHEZ-SOI

Chacun son métier et les vaches seront bien gardées nous dit le proverbe. Il appert que certains étrangers américains ignorent cette loi du bon sens car l'intrusion de l'un d'eux dans nos affaires municipales vient de confirmer cette opinion.

La population de Saint-Georges-Ouest a été récemment victime d'une cabale intense; en l'occurrence l'arme employée fut un stupide circulaire tendant à soulever les gens contre l'autorité de leur village.

Un nommé Joseph O. Bureau signe ce document ridicule. Qu'a donc M. Bureau à venir s'insurger dans nos problèmes privés quand il sort de Lewiston E.U., qu'il n'est aucunement propriétaire à Saint-Georges, ni contribuable, ni locataire ?

Nous croyons sincèrement que M. Bureau a des intérêts personnels à protéger et que ceux qui le poussent ont aussi du profit à retirer de sa conduite. Pourtant, avant de songer à se gaver soi-même, il faut penser de rester honnête et franc, ne pas promettre ce qu'on ne peut tenir et se plier aux avis de personnes plus intelligentes.

La question de l'eau et de l'aqueduc projeté dont parle cet individu a été étudiée par des ingénieurs de haute réputation et on a recueilli les idées d'autres paroissiens susceptibles d'apporter de la lumière sur ce sujet.

Ce n'est point à de vulgaires profanes, remplis d'eux-mêmes, qu'il importe de venir mettre des bâtons dans les roues et d'imposer leurs avis. Il est certain que les conclusions des gens compétents et impartiaux doivent être et seront mieux considérées.

Nous espérons que le Conseil de Saint-Georges-Ouest restera ferme malgré l'opposition. Il peut le faire et il le fera, nous n'en doutons pas.

Quant à la population, elle est assez intelligente pour faire confiance à ses dirigeants et ne pas ajouter foi aux dires d'un aventurier. Il en sera pour ses frais.

Si nous allions mettre notre nez dans les affaires de Lewiston, nous serions promptement mis à la porte, et ce serait justice.

Que l'envahisseur n'oblige pas les Beaucerons à tenir une attitude aussi humiliante à son égard.

Roger BOLDUC

## Journée de récupération

### M. HENRY LESSARD, CONSEILLER

M. Henry Lessard, cardeur, de Saint-Georges-Est, a été nommé au conseil de cette municipalité comme échevin en remplacement de M. Eddy Poulin, décédé.

C'est ce qui fut proposé et voté à l'unanimité lundi soir dernier à une séance régulière de nos édiles sous la présidence de S. H. le maire Clovis Thibaudau.

Comme M. Poulin était aussi pro-maire dans ce conseil, on nomma M. Georges Morissette, épicière, pour lui succéder. M. Lessard occupera à son tour le siège numéro 3.

Le conseil vota ensuite plusieurs verbalisations de rues et des arrangements furent pris pour inaugurer le plus tôt possible les travaux relatifs au prolongement de la troisième avenue.

On discuta encore plusieurs problèmes d'ordre plus particulier et la séance fut ajournée.

### Femme demandée

Jeune célibataire de Saint-Georges-Est, désire obtenir les services d'une fille ou d'une femme dans la cinquantaine qui sait tenir maison. Logement et nourriture fournis. Bon salaire. Service facile et sorties libres. S'adresser à L'ECLAIREUR, Beauceville.

### Drs G. et V. Cloutier

ST-GEORGES,  
Beauce

• Rayons ultra-violet

### Le Carnet Mondain

M. Philippe Veilleux s'est rendu à Sherbrooke à la fin de la dernière semaine.

—Mlle Suzanne Roberge, de Biddeford, Me., passe quelque temps à Saint-Georges chez des parents.

—Mlle Germaine Talbot, de Portland Me., a séjourné une semaine dans sa famille.

—Mlle Ange-Aimée Paquet, de Saint-Côme, était de passage chez des amis à Saint-Georges dernière semaine.

—M. Yvon Morin, sergent dans la R.C.A.F. à Saint-Jean d'Iberville, était parmi nous samedi et dimanche derniers.

—M. Jean-Guy Rancourt, aviateur, est descendu de Toronto pour rendre visite à ses parents récemment.

—M. Gaston Maheux est actuellement en promenade dans sa famille pour quelques semaines.

—M. Béloni Bourque est de retour d'un voyage de plusieurs jours à Arvida.

—M. Yvon Cloutier, E.C., de Québec, passe une semaine de vacances à Saint-Georges.

—M. Camille Bolduc en service dans la R.C.A.F. à Toronto, a passé quelques jours de vacances chez ses parents.

—M. L. Redmond, de Toronto, rendait visite à sa famille au début de cette semaine.

—Mlle M. Marthe Poulin, de Saint-Théophile, est venue à Saint-Georges récemment.

—M. Georges Lemieux, de Sherbrooke, était dans notre ville dimanche dernier.

—M. et Mme Maurice Lessard et M. et Mme Candide Sévigny sont de retour d'un voyage de quelques jours à Toronto.

—Mme Ludger Dionne et Mlle Jacqueline Hébert ont fait un bref séjour à Ottawa dernièrement.

—M. Emile Forget a visité Mme Forget à l'Hôtel-Dieu de Québec où elle est actuellement sous traitement.

—M. Benoît Jacob est de retour chez lui après un séjour de quelques mois à Baie-Comeau.

—M. Roland Baril, du C.A.L.C., de Toronto, était de passage dans sa famille récemment.

—M. et Mme Ls-Philippe Baril, Gilberte, Paul et Grégoire Baril, étaient à Québec dimanche.

—Mlle Orpha Dutil rendait visite dernièrement à sa soeur Gemma au Sanatorium du Lac Edouard.

—M. et Mme Adjutor Bédard, de Ste-Rose, ainsi que leurs enfants Francine et Jean, étaient récemment chez leurs parents, M. et Mme Thomas Dutil.

### JEAN-LOUIS GARANT MEURT EN SICILE

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Jean-Louis Garant, décédé outre-mer à l'âge de dix-neuf ans.

Le jeune homme est le fils de M. et Mme William Garant, de Saint-Georges. Il était enrôlé depuis près de deux ans et traversa en Angleterre au début de cette année.

Les plus sûres informations donnent que M. Garant est mort en Sicile des suites d'une pneumonie-double. La famille n'a pas encore reçu de détails officiels. La nouvelle du décès est parvenue à Saint-Georges lundi soir, le 4 octobre.

Outre son père et sa mère, le jeune Jean-Louis laisse pour pleurer sa perte, deux frères: Henri-Paul et Lucien; huit soeurs: Mme Mario Desautels (Madeleine), Jeanne, Yvette, Gertrude, Paule-Hélène, Marcelle, Lucile et Thérèse; une belle-soeur: Mme Lucien Garant et un beau-frère: M. Mario Desautels; aussi plusieurs oncles et tantes.

Un service pour le repos de

Cette maison aura pour but de résoudre la crise du logement et d'assurer aux jeunes ouvrières un local dont l'atmosphère leur conviendra.

Nous apprenons de sources officielles que la construction d'un foyer pour jeunes filles est maintenant chose décidée et que les travaux sur le terrain seront entrepris incessamment.

Depuis plusieurs mois déjà les autorités locales étaient à méditer ce projet d'envergure dont le besoin se fait et se fera davantage sentir à cause du grand nombre d'ouvrières étrangères à Saint-Georges.

Cette bâtisse, qui couvrira environ mille pieds carrés, est située en arrière du couvent, à proximité de la nouvelle rue qui donne sur le Boulevard Dionne.

Ce refuge sera aménagé de façon à accommoder de trois à quatre cents pensionnaires. Un comptoir-lunch du genre "cafeteria" sera de plus mis à la disposition des jeunes filles qui habiteront cette maison.

Le manque de main-d'oeuvre a nécessité depuis quelques années l'emploi des jeunes filles dans l'industrie et comme notre ville ne pouvait fournir le nombre demandé, il fallut faire appel à une foule d'ouvrières de l'étranger. Les logis étant de plus en plus rares, on croit apporter une solution avantageuse en créant ce foyer.

La direction de cette maison est confiée aux Révérendes Soeurs du Bon Pasteur, qui ont déjà à leur charge le couvent de Saint-Georges.

La population voit d'un bon oeil la construction de cette maison dans une ville qui en a grandement besoin. Ce ne peut être qu'une initiative très goûtée surtout de celles qui pourront en profiter.

Selon toutes probabilités, le Foyer sera prêt pour répondre aux demandes de places dès que la nouvelle annexe de la manufacture de soie commencera ses activités.

Il faut féliciter les initiateurs de ce projet, qui met fin à une crainte bien fondée quant à la crise du logement dans Saint-Georges.

L'essence de toute religion, la base de toute moralité, le couronnement de toute vertu, consistent à donner et à pardonner.

L'âme du défunt a été chanté en l'église de Saint-Georges, mercredi matin, à neuf heures.

À la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

### DES NOUVELLES DE Mme R. GAVALDA

Mme Dr Georges Cloutier a eu une surprise des plus agréables il y a quelque temps en recevant des nouvelles relativement fraîches de sa soeur, Mme Raymond Gavalda (Yolande Bolduc), en France occupée.

Mme Gavalda n'avait pu se mettre en relations avec les siens depuis la chute de la France en juin 1940. La Croix-Rouge a réussi à transmettre un message des plus consolants.

Cette dame demeure à Blois, dans le centre de la France, non loin d'Orléans. Elle affirme être demeurée dans son foyer et se plaint surtout d'une pénurie de vêtements.

Nous nous réjouissons avec Mme Cloutier de cette nouvelle encourageante et espérons que d'autres suivront sous peu.

### DÉCÈS EN SEPTEMBRE

Jean-Nicole Maheux, enfant de M. et Mme Wilfrid Maheux, décédé le premier septembre et inhumé le 2 à l'âge de huit mois.

Octave Papillon, veuf de Malvina Rhéaume, décédé le premier et inhumé le 4 à l'âge de 77 ans et sept mois.

Un bébé de M. et Mme Albert Filion, ondoyé et mort-né le neuf; inhumé le dix.

Gédéon Poirier, époux de dame Aglaée Veilleux, décédé le 15 et inhumé le 18 à l'âge de 61 ans et six mois.

Thérèse Labbé, fille de M. et Mme Emile Labbé, décédée le 23 et inhumée le 27 à l'âge de 19 ans.

Eddy Poulin, époux de dame Caroline Gilbert, décédé le 26 et inhumé le 29 à l'âge de 62 ans et 4 mois.

Normande Michelin, fille de M. et Mme Normand Michelin, décédée le 30 septembre et inhumée le premier octobre à l'âge de cinq ans et six mois.

Sans rosee et sans lumière, les fleurs s'étiolent. La charité et l'amour, c'est la rosee et la lumière du coeur humain. — Mme DE GENLIS

## EN TOUT TEMPS



Une bonne montre qui se rit des chocs et de l'eau, telle que la "MIDO" et ses quelques compagnes, vous donne l'heure précise. Plus que tout autre le militaire ne peut se dispenser de la mettre à son poignet. Sa vie mouvementée l'exige.

Pour vous tous une montre de qualité supérieure, à un prix raisonnable, choisie dans les modèles et couleurs à la mode vous enchantera autant par sa beauté que par sa commodité.

Pour toutes les circonstances qui se présentent dans le cours d'une année, anniversaire, mariage, baptême, notre ligne de bijouterie vous offre: pendatif, loquets, sets plume et crayon, argenterie, chapelets, bagues, chaînettes de cou, etc...

REPARATION — SATISFACTION A TOUS

## Ephrem Poulin

UNE VISITE EST SOLLICITEE

66, 1ère Avenue,

St-Georges-Est, Bce

# L'Anglo Pulp de Québec compte deux succès à St-Georges dimanche dernier

Contre un "All Stars" de balle-molle, dimanche dernier. — Des scores de 12-7 et 15-10. — Des joueurs de couleur, tels que : Ray Malenfant, Jules Blais, Rolland Rossignol et Jerry McMahon évoluent sur le losange local. — Dulac et F. Poulin sont les meilleurs locaux. — Blais, Rossignol et Malenfant sont les plus durs cogneurs adversaires. — L'inactivité des nôtres favorisent les visiteurs.

Les "All Stars" des clubs de balle molle de la ligue de la cité n'ont pu répéter leur exploit accompli contre le Rest. Chez Houde, lorsque, dimanche dernier, ils subirent deux revers de 12-7 et de 15-10 contre le club de l'Anglo-Pulp de Québec. La longue inactivité des locaux eut pour effet de favoriser les visiteurs qui s'appliquèrent à frapper loin les balles de Veilleux et Paquet. Ce dernier que l'on fit venir à la dernière minute du Collège de Beauceville, où il étudie présentement, n'en fit pas moins belle figure, quoiqu'il fut frappé pour 20 coups sûrs.

Le club local prit une avance de 6-2 dans la deuxième manche du premier engagement. Des circuits de Jules Blais et Ray Malenfant assurèrent la victoire dans la sixième manche lors d'un ralliement de 5 points, comme le score était de 7-7. Fernand Poulin et Yves Roberge furent les gros cogneurs dans cet engagement.

Les joueurs de l'Anglo Pulp, dont quelques-uns firent équipe avec les As de Morton de Québec l'hiver dernier, cognèrent 20 coups en lieux sûrs, contre 12 pour les locaux dans la seconde partie. Cantin, Lussier, Noël Leclerc et Rossignol y allèrent pour chacun 3 hits. Patrick Paquet fut le seul à accomplir le même exploit pour le club local, tandis que Léopold Dulac frappait l'unique circuit de la joute, en plus d'un simple.

Voici l'alignement et le sommaire des deux parties.

### Première Partie

ANGLO PULP (Québec)					
	Ab	P	Cs	R	A
McMahon, 1b.	5	0	1	6	0
Cantin, 2b.	5	2	2	2	1
Lussier, c. g.	4	3	1	0	0
Malenfant, 3b.	4	1	3	5	1
Leclerc, lanc.	4	1	2	0	2
Blais, rec.	4	2	2	8	0
Rossignol, c. c.	2	2	2	0	0
Noël, a. c.	4	0	2	0	0
Chouinard, c. d.	3	1	0	0	0
	35	12	15	21	4

WOLLEN MILLS (St-Georges)					
	Ab	P	Cs	R	A
Roberge, 2b.	5	2	2	3	2
Poulin, F. rec.	3	2	2	1	0
Gendron, 3b.	2	1	1	0	2
Maheux, c. g.	3	0	1	2	1
Lessard, 1b.	4	0	0	11	1
Gilbert, a. c.	4	0	0	2	3
Dulac, c. d.	4	0	2	1	1
Poulin, L. c. c.	3	1	2	0	0
Veilleux, lanc.	3	1	1	1	0
	31	7	11	21	10

	P	Cs	E
Anglo Pulp	113	025	0-12 15 5
Wollen Mills	150	100	0-7 11 3

Batteries: Leclerc et Blais; Veilleux et Poulin, F.

### Sommaire

Erreurs: McMahon, 2; Malenfant, Leclerc, Blais, Roberge, Gendron, Gilbert.

Points produits par: Malenfant, 6; Noël, 3; Blais, 2; Lussier, Roberge, 2; Maheux, 2; Poulin, F., 1. Coups pour deux buts: Blais, Noël, Roberge.

Coups pour le circuit: Malenfant, Blais.

Buts volés: Cantin, Blais, Rossignol, Roberge, Gendron. Double-Jeu: Dulac à Gilbert; Malenfant seul. Restés sur buts: Wollen Mills, 9; Anglo Pulp, 5. Buts sur balles: Leclerc, 6; Veilleux, 2. Retirés au bâton: Leclerc, 8; Veilleux, 0. Mauvais lanceurs: Veilleux, 2. Balles passées: Blais, Poulin, F. — Lanceur gagnant: Leclerc, — perdant: Veilleux. Arbitres: Eloi Poulin, au marbre; Yvon Cloutier, sur les buts. Marqueur: Yvon Paul Gilbert.

### Deuxième Partie

WOLLEN MILLS					
	Ab	P	Cs	R	A
Loberge, 2b.	4	1	1	3	1
Poulin, F. rec.	5	2	2	4	0
Gendron, 3b.	4	0	2	1	3
Maheux, c. g.	4	0	1	2	0
Lessard, 1b.	3	0	0	4	0
Gilbert, a. c.	4	0	1	1	1
Dulac, c. d.	4	2	2	1	0
Poulin, L. c. c.	2	2	1	2	0
Paquet, lanc.	4	2	3	0	1
	34	10	13	18	6

ANGLO PULP					
	Ab	P	Cs	R	A
McMahon, 1b.	3	0	0	8	0
Cantin, 2b.	4	3	3	2	1
Lussier, c. g.	4	3	3	0	0
Malenfant, 3b.	4	1	1	2	2
Leclerc, lanc.	4	1	3	1	1
Blais, rec.	4	2	2	5	0
Rossignol, c. c.	4	3	3	2	0
Noël, a. c.	4	2	3	1	1
Chouinard, c. d.	4	0	1	0	0
	35	15	20	21	5

	P	Cs	E
Wollen Mills	100	410	4-10 13 2
Anglo Pulp	026	205	x-15 20 3

Batteries: Paquet et Poulin, F.; Leclerc et Blais.

### Sommaire

Points produits par: Rossignol, 4; Lussier, 3; Noël, 2; Chouinard, 2; Cantin, Malenfant et Leclerc. Coups pour deux buts: Cantin, 2; Poulin, F., Rossignol, Maheux. Coups pour trois buts: Lussier. Coups pour le circuit: Dulac. Restés sur buts: Wollen Mills, 6; Anglo Pulp, 3.

Buts sur balles: Paquet, 1; Leclerc, 4. Retirés au bâton: Paquet, 4; Leclerc, 3.

Lanceur gagnant: Leclerc. Lanceur perdant: Paquet. Arbitres: Léo Labbé et Yvon Cloutier.

Marqueur: Grégoire Veilleux. Yvon-Paul GILBERT

## LE BRAS MUTILÉ DANS UNE ESSOREUSE

St-Benjamin, 3 (DNC) — Paul, 2 ans, enfant de M. et Mme Charles-Henri Veilleux, de notre paroisse, s'est fait écraser un bras dans une essoreuse. La victime trompa la surveillance de ses parents pour aller se plonger le bras dans la machine, qui le lui mutila jusqu'à l'épaule. Un médecin a été appelé immédiatement auprès d'elle pour lui donner les premiers soins. On dit que l'état de l'enfant est satisfaisant.



Pour une économie de guerre  
BEAUTE plus PROTECTION  
Employez la  
PEINTURE à la CASÉINE  
**Flite**

Employez ce fini moderne et économique pour vos plafonds murs et intérieurs. Couvre, en une couche, la plupart des peintures. Facile à mélanger et à appliquer, sèche en une heure sans odeur; c'est nettoyable et ne dépose pas. Huit jolies couleurs et blanc.

Consultez votre détaillant Sherwin-Williams, Canada Paint, Martin-Senour, ou International Varnish.



## MARIAGES EN SEPTEMBRE

Le 2: Hector Bourque, fils de M. et Mme Philippe Bourque, avec Mlle Marguerite Rancourt, fille de M. et Mme Albert Rancourt.

Le 4: M. Adalbert Carette avec Mlle Cécile Brochu, fille de M. et Mme Alphonse Brochu.

Le 16: M. Gérard Bureau, fils de M. et Mme Pierre Bureau, avec Mlle Rita Poulin, fille de M. et Mme Chs-Thomas Poulin.

Le 16: M. Chs-Edouard Doyon, fils de M. et Mme Edmond Doyon, avec Mlle Jeannette Morin, fille de M. et Mme Wilfrid Morin.

Le 20: M. Roland Gilbert, fils de M. et Mme Adélar Gilbert, notaire, avec Mlle Yvette Toulouse, fille de M. et Mme Jean Toulouse.

Le 25: M. Louis Veilleux, fils de M. et Mme Charles Veilleux, décédés, avec Mlle Dorothee Bolduc, fille de M. et Mme L. Bolduc.

Le 26: M. Féréol Bourque, fils de M. et Mme Pierre Bourque, avec Mlle Marielle Loubier, fille de M. et Mme Joseph Loubier.

Après le troisième trimestre, finissant avec le mois de septembre, on compte dans les registres de St-Georges, quarante-six sépultures, cinquante mariages, et cent vingt-six baptêmes.

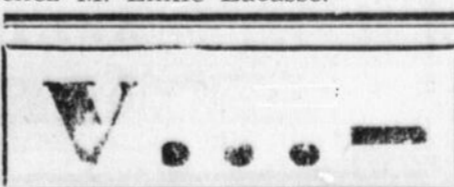
## ST-BENJAMIN

(Spéciale)

Après dix ans: M. Emile Lacasse, de St-Benjamin, a eu le plaisir de revoir sa soeur, Mme O. Leclerc, de Montbrun, Ont., après une dizaine d'années d'absence. Mme Leclerc était accompagnée de son époux. Elle en a profité pour visiter d'autres parents et amis.

Mme D. Goudreault et son fils, Sylvio, de Malartic, étaient en promenade à St-Benjamin, dernièrement, chez M. Emile Lacasse.

M. et Mme Marcel Duval et leurs filles, aussi en promenade chez M. Emile Lacasse.



## QUI EST-CE...?

Ce blond, toujours pressé, qui vous double sur la route avec un air de dédain parce que vous marchez lentement.

Dix heures par jour, il doit cependant mettre un frein à ces transports pour vaquer à l'occupation quotidienne. Ça ménage les chaussures!

Ironie du sort! Il fabrique des chaussures. Si jamais vous faites interpellé en descendant la rue St-Antoine, n'hésitez pas à l'accuser, c'est certainement lui.

Son esprit d'activité se caractérise en hiver par force excursions en skis et de multiples tours sur patins.

En été, la vie est plus tranquille ce me semble; pourtant, il y a la bicyclette qui lui doit bien des heures de saines récréations. Un goût fort répandu d'ailleurs.

J'oubliais! Il fait une cour prudente à une certaine demoiselle du p'tit Canada. Celle-là est noire cependant et le contraste est amusant quand ils déambulent côte-à-côte.

Notre ami prouve un coeur d'or et je ne connais pas plus pressé pour vous rendre un service. Tâtez un peu et vous verrez comme il sait être généreux.

Une faiblesse qu'on pardonne volontiers, allez! De même que celle d'avalier un "milkshake" plus souvent qu'à son tour.

Du reste, il n'y a pas de raison pour qu'on s'oppose, n'est-ce pas? Soyons discrets comme veut l'être votre

RIEUSE.

P. S. — Dernière image: Mlle Cécile Gendron.

## ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Au cours de la semaine, les infirmières feront des visites à domicile aux endroits suivants: East-Broughton, St-Théophile, St-Ephrem, Ste-Marie, St-Côme et Beauceville.

Comme travail spécial il y aura:

Lundi, le 11: Fête légale. (Les bureaux seront fermés).

Mardi, le 12: East-Broughton-V. — De 1h 30 à 2h 30, à la salle du Couvent, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

East-Broughton Sta. — De 2h 30 à 4 h., à la salle de l'Hôtel de Ville, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

Mercredi, le 13: St-Théophile.

LA PRÉFÉRÉE  
DE  
3  
GENERATIONS  
MAGIC BAKING POWDER  
CONTAINS NO ALUM  
FABRICATION CANADIENNE

COÛTE MOINS DE 1<sup>¢</sup> PAR CUISSON ORDINAIRE

Conférence aux Dames Fermières.

St-Benoit. — De 10 h. à 11h 30 et de 1h 30 à 3h 30, clinique dentaire par le Dr R. Giguère, clinicien dentiste.

Judi, le 14: Inspection médicale scolaire.

Vendredi, le 15: A.M. — Saint-Alfred. — De 10 h. à 11 h., au soubassement de l'église, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

P.M. — Beauceville. — De 2 h. à 4h 30, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphthérique.

Dr C. Pomerleau, D.P.H., Médecin hygiéniste

## À TOUT LE MONDE

La rue appartient à tout le monde qui y passe, sans que personne n'en soit le maître exclusif. Il en est de même pour le trottoir. L'autre jour, un tas de bois de chauffage passa les 24 heures du dimanche en pleine rue, au grand danger des passants. On dirait parfois que les rues deviennent des cours à bois... Et les trottoirs, des garages ou remises à voitures. Qu'on pense donc un peu que chaque passant a droit au libre passage. Un peu de délicatesse et un brin de charité sont toujours à la mode.

**MAISON A VENDRE**  
Une maison neuve à vendre, sur la deuxième avenue.  
Maison: 25 x 30 — Emplacement: 90 x 50.  
PRIX TRES ABORDABLE  
S'adresser à:  
**LOUIS DROUIN rest.,**  
ST-GEORGES-EST, Beauce

**AU THEATRE ST-GEORGES**  
JEUDI-SAMEDI — 7-9 OCTOBRE :  
"CASABLANCA"  
Avec HUMPHREY BOGART — INGRID BERGMAN  
VENDREDI-DIMANCHE — 8-10 OCTOBRE :  
"BARNABE"  
Avec FERNANDEL  
MARDI-MERCREDI — 12-13 OCTOBRE :  
"SOUTH OF PAGO PAGO"  
Avec VICTOR McLAGLEN — JOHN HALL  
1er Episode de la NOUVELLE SERIE  
Avec JACK HOIT

## LE COIN DU COLLEGE

"Il n'est pire eau que l'eau qui dort". (Pédriolo)

### NOS ACTIVITES INTELLECTUELLES

Pensionnaires, externes : ils sont tous rentrés !

Du beau pays des vacances, du beau pays des rêves, il faut toujours revenir !

Septembre a débuté splendidement. L'on a étudié avec un ardeur rieuse, mais fort admirable. Et les examens ? On les a brillamment passés, ainsi que l'attestent les mentions suivantes :

#### 12e Année

G.D. — MM. Jean-Luc Poulin, Bertrand Lord.

D. — MM. Laurent Beaudoin, Armand Gagnon, Laval Rancourt.

R. — M. Lionel Jacques.

#### 11e Année

D. — MM. Maurice Boulanger, Henri Vallée, Paul-Henri Beaudoin, Marcel Morin, Jean Deveau.

R. — MM. Luc Lagacé, Jean-Ls Lessard, Jos.-Henri Beaudoin, André Clément, Hugues Veilleux.

#### 10e Année

G.D. — MM. Chs-Albert Poulin, Nelson Jalbert, François Veilleux.

D. — MM. Arthur Audet, Paul Grenier, Guy Lessard, Robert Pépin, Camille Villeneuve.

R. — MM. Patrick Paquet, G.-Henri Gagnon, Hercule Gagné, André Poulin, Guy Pagé.

#### 9e Année

G.D. — M. Raymond Boudreault.

D. — MM. Emilien Picard, David Drouin, Roland Fontaine, Léo Veilleux, Eleuthère Boucher, Louisda Poulin.

R. — MM. Jean-Denis Bernier, Raymond Gonthier, Jacques Duval, Evariste Fortier.

#### 8e Année

G.D. — MM. Gilles Gilbert, Aristide Loïselle.

D. — MM. Jean-Marie Doyon, Gaston Dufresne, Claude Savard, Lauréat Fortier, Paul Duval, Emilien Fortin, Ls-Philippe Paquet, Roger Poitras, Hugues Paquet, Paul Nadeau, Denis Bernard, Benoit Duval, Armand Veilleux.

R. — MM. Andréa Nadeau, Gaston Blais, Guy Faucher, Jean-Léon Beaudry, Jean-Pierre Maheux.

#### 7e Année

D. — MM. Marcel Veilleux, Lionel Guy, J.-Marie Bolduc, Paul Lessard, Claude Lareau, Claude Bernier, Armand Quirion, Marcel Poulin, Guy Loubier, G.-Henri Maheux.

R. — MM. Guy Lessard, M. André Cloutier, Raymond Dufresne, Gilles Trudel, Roger Lessard, Gaétan Morin, Robert Turcotte, Paul Lacombe, P.-Emile Lessard, Robert Boulanger, Lionel Busque, Julien Fournier, Réjean Champagne, Léopold Gagnon, Claude Morin.

#### 6e Année A

G.D. — MM. Blaise Fortin, François Fournier, Marc Tremblay, Claude Tremblay.

D. — MM. Gabriel Giguère, Alfred Roy, Elie Fallu, Marc-André Nadeau.

R. — MM. Yvan Gosselin, Guy Audet, Jules Carrier, Lucien Brassard, Fernand Beauséne, Ernest Bouchard, Geo.-Etienne Bellemare, Clermont Poulin, Guy Lepage.

#### 6e Année B

T.G.D. — M. Raoul Giguère.

G.D. — MM. Ovide Morais, Frs-Xavier Morin, Gérald Quirion.

D. — MM. Robert Quirion, Gérard Fortin, Bernardin Labbé, Joseph-Hilaire Bélanger, Jean Rioux, Philippe Goulet, Marcel Bernard, Ls-Georges Turcotte, Normand Cliche.

R. — MM. Rémi Poulin, Rodolphe Poulin.

#### 5e Année

G.D. — MM. Claude Laroche, Jean-Guy Larue, Roger Lachance.

D. — MM. Valmont Gravel, Marcel Breton, Richard Veilleux, Paul Fortin, Lucien Mercier, Gaspar Jolicoeur.

R. — MM. Clermont Paré, Alfred Fortin, Adrien Roy, Guy Lessard, Paul Loubier, Bernard Laliberté, Jules Morin, René Thibodeau, Jean-Paul Lamontagne, Jean-Noël Poulin, Gilles Poulin, René Lafrance, Armand Poulin.

#### 4e Année

T.G.D. — MM. Jules Duval, Fernand Desgagné, Jacques Poulin, Claude Pichette.

G.D. — MM. Marcel-Guy Hudon, Jean Giguère, Jean-Luc Rodrigue, Gérard-Raymond Poulin, Réginald Bolduc, Hervé Poulin, Roland Prentis.

D. — MM. Aurélien Girard, André Jolicoeur, Jean-Louis Robitaille, Fabien Veilleux, Jean-Roch Grégoire.

#### 3e Année

T.G.D. — M. Joseph Paré.

G.D. — MM. Roger Lessard, Pierre Lachance, Jean-Guy Fontaine, Raymond Breton.

D. — MM. Bernard Duval, J.-Yves Rodrigue, Léandre Morin, Louis Goulet, Jean Goulet.

R. — MM. Armand Bernard, Gervais Giguère, Marius Murodock, Lucien Poulin, Jean-Guy Dallaire, J.-Marie Quirion, Gérard Quirion.

#### 2e Année

G.D. — MM. Gérard Busque, Jacques Roy, Robert Lessard, Ch.-Henri Rodrigue, Romuald Paré, Jean-Marc Fortin, Gilbert Bolduc.

D. — MM. Roland Veilleux, Gérard Poulin, Bertrand Gosselin, Roland Grégoire, André Goulet.

#### 1ère Année

D. — MM. Claude Bolduc (2), Ernest Breton, Jean-Louis Loubier, Clément Poulin, Richard Poulin, Laurent Giroux, Réal Rosa, Jean Duval.

R. — MM. Hugues Quirion, Richard Bolduc, Victor Thibodeau, Claude Bolduc (1) Richard Grégoire, Léandre Mathieu, Jean-Paul Rosa.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre collège abrite à l'heure présente 145 pensionnaires et 120 externes. A la Toussaint, plus de 40 élèves de l'Ecole Moyenne d'Agriculture viendront y suivre les cours. Les places sont réservées. Nous les attendons.

—La retraite annuelle eut lieu du 26 au 30 septembre. Tous sont sortis de ces vivifiants exercices, pleins d'allant, de générosité, tous nantis du désir de travailler laborieusement à leur formation personnelle.

—Dans les salles, les trois cours de récréations : de l'entrain, de l'humour, de la joie toujours.

—Nos musiciens se sont mis à l'oeuvre. L'harmonie coule à flots : violons, pianos, cornets, clarinettes et guitares, etc., s'en donnent à coeur joie. Leur professeur, le Frère Etienne-André, se dit enchanté des premiers résultats.

—De vrais connaisseurs affirment que nos deux chorales sont sans rivales cette année. Les cantilènes grégoriennes et polyphoniques sont interprétées excellemment. C'est compréhensible : le Frère Louis-Gérard refuse tout déchet dans leur exécution !

—Tout récemment, nous recevions la visite du C. Frère Auguste-Henri, provincial, directeur du collège l'an dernier, et du C. Frère Camille-Ernest, visiteur des classes. La joie fut bien grande chez nos élèves. Ils nous ont promis... une autre visite...

—Un orgue électrique "Everett Orgatron", d'un style et d'un jeu des plus modernes, est venu remplacer le vieil instrument délabré, presque éteint... installé en notre chapelle depuis 1911.

—Le hockey intérieur revit ! Dans un espace restreint, nos équipes se livrent des tournois épiques. Dans la petite salle, l'on découvre des talents d'une drôlerie impayable. A la brassée, nous cueillerons les lauriers, l'hiver prochain !

—Du beau !... sur notre scène. Devant un auditoire dense, captivé, M. Clermont Pépin et Mlle Cécile Dulac ont donné un récital fort goûté. Tous — grands et petits — en parlent, reparlent...

—Notre équipe de balle au camp a figuré avec brio contre la J.O.C. de St-Georges, à deux reprises. Dimanche dernier, elle a dû — fort malheureusement — plier l'échine devant le Beauce-

ville. Il est vrai que nous avions trois joueurs indisposés ou absents. A quand la reprise des hostilités avec cette dernière équipe ? Le Frère Simon nous promet une brillante série de victoires en octobre. N'encourez pas le regret de les manquer ! Venez.

### Le CHRONIQUEUR

## Saint-Prosper

### JUMEAUX :

M. et Mme Albert Doyon sont les heureux parents de deux jumeaux, baptisés sous les prénoms de Joseph, Yvon et Joseph, Yvan. Parrains et marraines, M. et Mme Emile Brochu et M. et Mme Gérard Poulin, oncle et tante.

### NOS ETUDIANTS :

Marie-Louis Roy, à l'Université de Québec; Marcel Morin, Ré-

gent Champagne et Bertrand Dionne, au Collège de Beauceville; Roland Bernier, au Collège de Lévis; Rosaire Roy, au Séminaire de St-Victor; Clément Paradis, chez les Frères de St-Anselme; Mlles Berthe Samson, Charlotte, Larochelle, Céline Morin, Rita Morin, M.-Claire Quirion, Jeannine Roy, Gisèle Buteau et Dorianne Buteau à l'Ecole Normale de Beauceville; Mlles Paule Roy et Pauline Samson, à l'Ecole Normale Merici, de Québec; Mlle Fleurette Rodrigue, à l'Ecole Ménagère de St-Georges.

### EN PROMENADE :

M. l'abbé Philibert Plante, chez son beau-frère, M. Norbert Samson. Aussi, Mme Ernest Bolduc, de Sorel.

—M. et Mme Norbert Samson et M. l'abbé Philibert Plante, Mme Bolduc sont allés à St-Victor pour assister à un service anniversaire de leur mère, Mme Plante.

## TRAHISSE D'UN NAZI QUI RATE SON COUP

Londres, 6. — Un E-boat allemand, éperonné à deux reprises par des vedettes automobiles anglaises au cours d'une récente action dans la mer du Nord, signala qu'il désirait se rendre, mais lorsqu'un détachement d'abordage s'en approcha à bord d'un canot, les nazis ouvrirent le feu.

L'Amirauté, en relatant cet incident, dit que l'homme qui se tenait à l'avant du canot chargea rapidement le canon de ce dernier, balaya l'E-boat avec ses obus, et fit cesser toute opposition.

Au cours de cet engagement, deux vedettes anglaises éperonnèrent et coulèrent un E-boat allemand, en endommageant un autre avec leur tir, et mirent un troisième en fuite et firent 16 prisonniers.



## DEMANDES d'AUGMENTATION, de DIMINUTION et de FIXATION du LOYER MAXIMUM

A compter du 1er octobre 1943, on obtiendra les formules d'augmentation, de diminution ou de fixation des loyers maxima, en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, dans la Province de Québec :—

AMOS  
CHICOUTIMI  
DRUMMONDVILLE  
GRANBY  
HULL  
JOLIETTE  
JONQUIÈRES  
LACHUTE  
MATANE  
MONT-JOLI

MONT-LAURIER  
MONTMAGNY  
MONTRÉAL  
NEW CARLISLE  
PAPINEAUVILLE  
QUÉBEC  
RIMOUSKI  
RIVIÈRE-DU-LOUP  
ROBERVAL  
ROUYN  
ST-GEORGES, BEAUCE

ST-HYACINTHE  
ST-JÉRÔME  
ST-JEAN  
STE-MARIE, BEAUCE  
SHAWINIGAN FALLS  
SHERBROOKE  
SOREL  
THETFORD MINES  
TROIS-RIVIÈRES  
VALLEYFIELD

### LOGEMENTS NOUVEAUX— FIXATION DE LOYER MAXIMUM

Tout locateur qui a loué ou qui loue un logement pour la première fois depuis le 10 décembre 1942, doit faire une demande de fixation du loyer maximum, à l'estimateur des loyers dans les 30 jours de l'exécution du bail. Si le locateur fait défaut de faire une telle demande, le locataire peut retenir le paiement du loyer.

### RAISONS JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DU LOYER MAXIMUM

Un locateur peut faire une demande d'augmentation du loyer maximum à l'estimateur des loyers pour les raisons suivantes :—

- Une augmentation des taxes d'eau ou des taxes municipales payables par le locateur.
- Une augmentation d'espace dans le logement ou la fourniture de meubles ou de services additionnels par le locateur.
- Une rénovation du logement au coût de pas moins de 10% de l'évaluation municipale du logement.
- Le logement est un appartement, duplex ou un plein-pied et le loyer maximum est inférieur au loyer maximum, prévalant généralement pour des logements semblables dans le même immeuble.
- Le loyer maximum est inférieur à deux fois le total des taxes et taxes d'eau payables par le locateur.

### UN LOCATAIRE PEUT FAIRE UNE DEMANDE DE DIMINUTION DE LOYER MAXIMUM

- si le logement a été loué pour la première fois à une époque quelconque, entre le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942 et si le locateur a lui-même fixé le loyer maximum, à un prix considérablement plus élevé pour les loyers prévalant généralement pour des logements semblables dans le voisinage.
- si le locateur a réduit, ou l'espace du logement ou l'ameublement, ou encore s'il a réduit ou diminué un service quelconque, comme, par exemple, le service de chauffage ou d'eau chaude.

### ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

## Geneviève Morel

Experte corsetière diplômée



CORSETS  
"Le Gant" et  
"Nature's Rival"  
Brassières  
A'lure  
Alphabet  
BAS et  
LINGERIE

273 1/2 rue St-Joseph,  
QUEBEC

TÉL: 2-3590

# Dans nos Régions

## St-Frédéric

### BAPTEMES :

Joseph, Jean, Marc, fils de M. Joseph Labbé et de Dame Jeanne Vachon. Parrain et marraine, Joseph Vachon et Délia Blouin.

Jacques, Adélar, Raynald, fils d'Emile Jacques et de Blanche-Irène Cliche. Parrain et marraine, Adélar Vachon et Elise Jacques.

Joseph, Gérard, Raymond, fils d'Omer Lessard et de Palmire Lessard. Parrain et marraine, Joseph Lessard et Aurore Gravel.

Reinette, Armande, Edith, fille de Philippe Lessard et de Cécile Maheu. Parrain et marraine, Chs-Eugène Lessard et Denise Bolduc.

Henri, Michel, Gilbert, fils d'Odilon Champagne et de Valéria Roy. Parrain et marraine, Joseph Giguère et Jeanne d'Arc Giguère.

Marie, Colette, Gervaise, fille de Jean-Paul Roy et de Gertrude Lambert. Parrain et marraine, Emile Lambert et Marie-Anne Roy.

Jules, Aimé, Léonard, fils d'Eugène Vachon et d'Althala Goulet. Parrain et marraine, Jules-Emile Nadeau et Agathe Labbé.

Joseph, Marie, Pierre, Etienne, fils de Norbert Lessard et d'Olivette Rodrigue. Parrain et marraine, Héliodore Rodrigue et Béatrice Latulippe.

### DECES :

Vitaline Gagné, décédée à l'âge de 77 ans, épouse de feu Philias Paré.

## St-Simon les Mines

### DIVERS :

M. et Mme Wellie Lessard, de St-Georges, à St-Simon, dimanche, les hôtes de M. et Mme Napoléon Busque.

M. Joseph Poulin, de Beauceville, à St-Simon, dimanche.

Mlle Rita Quirion, à Beauceville pour quelque temps.

Mlle Denise, fille de M. et Mme Joseph Busque, a subi, samedi, à l'hôpital de Beauceville, une légère opération dans la gorge. Nous souhaitons à cette enfant un prompt rétablissement.

M. et Mme Ferdinand Poulin, MM. Elzéar Lessard et Clermont Poulin, à Québec, vendredi, par affaires.

## Saint-Odilon

### MARIAGE :

Samedi, le 2 octobre, a eu lieu le mariage de Mlle Théodora Cloutier, fille de M. et Mme Thomas Cloutier, à M. Charles Mathieu, de Québec.

Nos vœux de bonheur.

### DIVERS :

M. l'abbé Adrien Ouellet, de Québec, était à St-Odilon, dimanche. Il a lancé un vibrant appel dans son sermon en faveur de l'Ecole Apostolique et la qué-

## "MENAGERES" "MANQUEZ-VOUS DE SUCRE"

Employez "SUCRINE" le préféré des substituts du sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. LIQUIDE agréable au goût, sert pour tous les breuvages, genres de pâtisseries, etc. Avons à Québec la marchandise (gros et détail) pour livraison immédiate. Satisfaction assurée. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus). MALLE PAYÉE. (1 bouteille \$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00). Adressez vos commandes avec bon, mandat, etc., à :

**Les Bons Produits Enrg.**  
351 BLVD. CHAREST,  
QUEBEC

te qu'il fit pour cette belle oeuvre fut des plus satisfaisantes.

M. l'abbé O'Farrell passe quelque temps dans la métropole.

M. Gérard Jean, I.E., a visité les écoles de la paroisse, cette semaine.

M. Honoré Carrier et son fils, de Mansonville, passe quelques jours chez M. Frédéric Carrier.

Mlle Anne-Marie Fournier est en promenade dans sa famille, à l'Ange Gardien.

Mlle Alexandrine Vachon est entrée à l'emploi de la Banque Provinciale. M. J.-M. Lord en est le gérant.

### DECES :

Dimanche, le 3 octobre, est décédée à l'âge de 76 ans, Dame Rose-Aimée Nolet, épouse de feu Joseph Dulac.

Ses obsèques eurent lieu mercredi, le 6.

Elle laisse pour la pleurer, deux fils et une fille, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

## Saint-Jules

### MARIAGE :

M. Gérard Turcotte, fils de M. Gédéon Turcotte et de Mme Georgianna Groleau, à Mlle Anne-Marie Jacques, fille de M. Adonias Jacques et de Dame Alexina Jacques, d'East-Broughton.

### DECES :

Le 22 septembre, est décédé M. Adolphe Paré, époux de Mme Léonide Côté, à l'âge de 75 ans et 10 mois. Son service a eu lieu le 25, à St-Jules.

Nos plus sincères condoléances.

### VA-ET-IENT :

M. et Mme Israël Lapointe, M. Henri-Louis Lapointe, M. et Mme Léo Lapointe ont visité M. et Mme Alfred Lapointe, de Shenley.

M. Joseph Grenier, Henri et Aline Grenier, en promenade chez des parents à Charny, dernièrement.

M. et Mme Joseph Gilbert, Rachel, Juliette et Lucien Gilbert, de St-Joseph, ont rendu visite à M. et Mme Louis Gilbert.

M. et Mme Ludovic Poulin, Laurent, Emilien, Gertrude et Raymond Poulin ont visité M. et Mme Ernest Paré, dimanche.

Mlle Lucienne Gilbert, à St-Côme, chez des parents.

M. et Mme Borromée Lessard, en promenade chez M. et Mme Saluste Bizier, de St-Victor.

### MALADE :

Mme Welly Drouin, à l'hôpital de Lévis, pour y subir une intervention chirurgicale.

Nos vœux pour un prompt rétablissement.

## N.-Dame des Pins

### VA-ET-IENT :

M. l'abbé Pierre Poulin, curé de Thetford, a passé quelques jours chez MM. Laurent et Hormisdas Poulin.

Mlle Aline Pomerleau, de Sherbrooke, visitait sa famille, ces jours derniers.

M. et Mme Lionel Labrie et leur famille, de Coleraine, en promenade chez M. Albert Poulin, dernièrement.

M. et Mme Jean Bourque, de passage à Mansonville, ces jours derniers, visitant M. et Mme Mathias Gilbert.

Mlle Gemma Wintle, de St-Théophile, en visite chez sa soeur, Mme Laurent Poulin, dimanche dernier.

Mme Tommy Labbé, de Waterville, en promenade chez sa mère, Mme Napoléon Poulin.

M. et Mme Cyrias Kavington, de Chicoutimi, en visite chez M. et Mme Laurent Poulin.

M. et Mme Jean Goulet et leur fils, Georges-Henri, de St-Prosper, en promenade chez M. et Mme Napoléon Poulin.

Mme Laurent Poulin, de passage à Granby, ces jours derniers, où elle a assisté au mariage Pageau-Lemieux.

M. et Mme Lorenzo Gilbert et leur fille, Régina, à Québec, dimanche dernier, où ils ont visité leur fils, Bernard.

## Ste-Auréli

### BAPTEME :

A été baptisée le 3 octobre, Marie, Pauline, Yvette, Andrée, fille de M. et Mme Elie Giguère. Parrain et marraine, M. et Mme Yvan Morin, de St-Prosper.

### MARIAGE :

Le 2 octobre, a eu lieu le mariage de Mlle Alma Thériault, fille de M. Alphonse Thériault, à M. Joseph Audet, de Ste-Jeanne d'Arc, Clerval, Abitibi.

### VA-ET-IENT :

Mme Henri Giguère a passé quelques jours à Québec, chez ses parents.

MM. Louis et Maurice Giguère sont allés à Montréal, dernièrement, assister à une convention de mesureurs de bois.

Mme Odule Giguère a passé la semaine dans sa famille, à St-Théophile.

### EXPOSITION :

Le 22 septembre, eut lieu l'exposition des jeunes éleveurs sur le terrain de la Fabrique. Le tout fut bien réussi. Discours par M. le curé, et MM. les agronomes. Plusieurs prix ont été donnés aux heureux gagnants.

## HEMORROIDES

Traitement non sanglant, strictement ambulatoire et curatif, au bureau seulement. — Détails sur demande.

**Dr. L.-G. Perrin,**

24 rue du Pont,  
Québec, P. Q.

## Broughton-Est

Avec septembre, plusieurs de nos étudiants sont retournés poursuivre leurs études en dehors. Ce sont : A l'Université de Montréal : M. Paul-Eugène Robert, en troisième année d'art dentaire; à l'Université de Québec : M. Robert Cliche, en deuxième année de médecine; M. Jos.-Henri Perron, en première année de génie électrique; M. Marc-André Perron, aux Hautes Etudes Commerciales à Montréal; Au Séminaire de Québec : MM. Fernand Grenier, Guy Dion, Guy Groleau et Gilles Lessard; au Séminaire de Sherbrooke : MM. Paul et Clément Perron; à l'Ecole Technique de Montréal : M. Claude Savoie; à l'Ecole Normale de Québec : MM. Lucien Bégin et Jean-Paul Couture; au Collège de Ste-Anne de la Pocatière : M. Michel Cliche; au collège de Beauceville : M. Marc Roy; à l'Ecole Technique de Thetford Mines : M. Marius Groleau; chez les Ursulines à Québec : Mlle Pauline Groleau; Ecole Normale de Beauceville : Mlles Marguerite Bégin, Marguerite Grenier et Gertrude Lessard; Ecole Normale de la Mérici à Québec : Mlle Gilberte Groleau; Ecole Quirion à Thetford Mines : Mlle Marie-Jeanne Roy.

## St-Côme

### NAISSANCE :

M. et Mme Jean-Thomas Léotourneau (Françoise Gagnon) annoncent la naissance d'un fils : Joseph, Jean, Gilles, Roger. Parrain, M. Joseph Morissette, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Yvette Morissette, cousine de l'enfant. Porteuse Mlle Claire-Annette Léotourneau, tante de l'enfant. Nos félicitations.

Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait tout autant être sous l'empire des êtres infernaux qu'on nous peint comme s'acharnant sans cesse sur leur proie. — VOLTAIRE.

Faites votre ménage  
À LA VOLÉE



**La GILLETT**  
le simplifie!

Avec la Gillett, vous travaillez comme si vous aviez des ailes. Le ménage se fait plus vite, plus facilement et la saleté disparaît comme par enchantement. Employez la Gillett en solution\* pour laver et nettoyer... pure pour dégager les renvois d'eau. Achetez-en aujourd'hui.

\*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour un exemplaire de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et sert à divers usages.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis. — LA ROCHEFOUCAULD.



Les deux corps de musique de la Section féminine de l'Armée canadienne viennent de terminer une tournée dans les principales villes de l'est du pays et s'appêtent à visiter les provinces de l'Ouest. La photo du haut montre le corps des cornemuses du C.W.A.C., tandis que dans la photo du bas, on voit la fanfare des volontaires féminines de l'Armée canadienne. Il est à noter que ce corps des cornemuses est le seul du genre dans l'Empire britannique. (Photo Armée canadienne)

## Catroux - soldat de France

"J'ai été enchanté par l'intelligence si typiquement française de cet officier mince et flegmatique, par sa connaissance profonde de notre pays et de notre empire et par sa compréhension tolérante pour les humains. C'est un militaire aux idées purement démocratiques, un administrateur d'empire, possédant une véritable culture, un politique aux belles manières."

Il ne saurait y avoir de meilleure description du général Catroux que celle de Mlle Curie qui prononçait ces mots au retour d'une tournée des champs de bataille du monde. Et il n'y a certes personne plus digne d'un tel éloge.

Voilà l'homme qui a joué le rôle de soldat, de diplomate et de médiateur dans la tâche d'unifier la France dans un temps où le Français le plus optimiste en était venu à la conclusion qu'il y avait trop de mécontentement à atténuer et trop de problèmes à résoudre. Et ce fut l'officier de liaison qui a joué le rôle si important de rapprocher les généraux Giraud et de Gaulle.

Quoique les noms de de Gaulle et Giraud soient bien connus en Amérique, on entend rarement le nom de Catroux et peu de personnes connaissent le travail formidable qu'il a accompli lors des récentes conférences des deux généraux français.

Catroux fut affecté à toutes les négociations et fit une envolée de Londres en Afrique du Nord afin de discuter des formules d'accord entre de Gaulle et Giraud. Catroux joua le rôle de pacificateur auprès de ces hommes lorsqu'ils se sont enfin rencontrés pour mettre la main aux problèmes consécutifs à la libération de la patrie.

Assez paradoxalement, Catroux est présentement plus élevé en grade que de Gaulle et Giraud. Quand la France est tombée, de Gaulle portait deux étoiles alors que Giraud et Catroux en portaient cinq. Une de moins que les maréchaux. Mais Catroux a un an d'ancienneté de plus que Giraud.

Quand la France a capitulé en 1940, Catroux, alors gouverneur-général de l'Indo-Chine, se trouvait en face du problème de capitulation ou de résistance. Il a choisi la résistance, s'est refusé à céder un pouce de son territoire aux Japonais.

Vichy l'a déposé promptement. Et Catroux s'envola aussi promptement vers Londres afin de lier son sort à celui de la France combattante. A ce moment, Vichy émettait à la radio, l'opinion qu'il allait y avoir du trouble entre le général parvenu, de Gaulle, et le général supérieur Catroux. Mais Vichy se trompait, Catroux est un patriote avant d'être général.

L'amitié qui unit de Gaulle à Catroux remonte à la dernière grande guerre. En 1916, ils étaient tous deux prisonniers à Madgeburg. Ils ont vainement tenté de s'échapper.

Lorsque Catroux a rejoint les forces de de Gaulle ce fut tout simplement à titre de simple Français qui désirait se battre contre l'Axe et, comme de Gaulle, il envoya un appel aux soldats et officiers français à travers le monde, leur enjoignant de venir se placer aux côtés de de Gaulle et de combattre pour la France.

On entendit peu parler de Catroux en 1941 et en 1942. Il fut envoyé comme représentant personnel de de Gaulle dans le Moyen Orient et ce fut lui qui commanda les forces françaises libres dans la courte campagne pour libérer la Syrie du pouvoir de Vichy. Quand la Syrie et le Liban furent libérés, Catroux fut nommé haut commissaire dans cette région.

Comme de Gaulle, le général Catroux fut condamné à mort par contumace par un tribunal de Vichy institué par le maréchal Pétain. La sentence de mort fut prononcée en avril 1941, juste au moment où l'on apprenait le raid sensationnel de Catroux qui partit de la région du Tchad, couvrit 400 milles à dos de chameau pour chasser la garnison italienne de l'oasis Fezzian dans le désert Libien.

Le général Georges Catroux est un des hommes les plus doués que la France ait jamais produits. Né à Alger, il a épousé une charmante parisienne qui se dévoue présentement comme infirmière en Syrie.

Comme de Gaulle et Giraud il dépasse les 6 pieds. A 64 ans il est droit et mince, perspicace, affable et doux, il est le type parfait du chef militaire intellectuel. Il déteste la publicité, et sa vie est dévouée à un seul but: libérer la France, et en expulser les Allemands.

Son amitié pour de Gaulle n'a pas moins amoindri son amitié pour Giraud.

Depuis le débarquement américain en Afrique du Nord, Catroux a joué le rôle de médiateur entre les deux généraux. Il n'oublie jamais qu'il a prêté serment d'allégeance à de Gaulle; mais il se refuse souvent d'obéir à ses exigences trop implacables. C'est peut-être pour cela que Catroux jouit d'un prestige considérable auprès de Roosevelt et du général Eisenhower.

C'est probablement grâce à l'alliance de Gaulle-Giraud que l'amiral Robert a fait la reddition de la Martinique et de la Guadeloupe. Robert, fanatique loyaliste de Pétain s'est cramponné opiniâtrement à ces îles, même contre une pression formidable de la part de l'Amérique et des patriotes français qui voulaient les envoyer combattre contre l'Axe.

L'invasion de la Sicile et sa chute rapide furent naturellement un facteur décisif dans la décision de Robert, en rapprochant la possibilité d'un débarquement allié en France. Mais le rôle de Catroux dans l'union Giraud-de Gaulle, approuvée ensuite par les Français loyaux, a contribué autant qu'autre chose à la reddition du territoire par l'amiral Robert.

Avec la reddition des îles, nous avons obtenu \$250 millions en or français, plusieurs vaisseaux à l'ancre, un porte-avions, un million 1/2 de tonnes de navires marchands et peut-être, ce qui est le plus important, le dernier atout de Vichy dans ses marchandages avec l'Allemagne. Ces deux îles constituaient ses dernières possessions territoriales et, privé de ses atouts, Vichy est considérablement affaibli en France.

Les allées et venues du général Catroux ne sont pas bien connues à l'heure où nous écrivons. Il est parti tard au mois de juillet en mission secrète en Syrie, à titre de coordonnateur des affaires musulmanes. On ne savait pas si sa visite concernait le peuple musulman ou s'il s'agissait de la souveraineté française sous (suite à la page 13)

## LES VINGT ANS DE JÉSUS-OUVRIER...

(suite de la première page)  
est le fondement, la base de toute vie chrétienne, qui seule peut assurer le bonheur, qui seule peut apprendre au patron à reconnaître la dignité humaine de l'ouvrier et à savoir la respecter, qui seule peut faire reconnaître à l'ouvrier en même temps que ses droits, ses devoirs, et enfin qui seule peut assurer l'ordre dans la société et la paix dans le monde.

M. Maurice Boisclair, industriel de St-Jean, Qué., prononça aussi une courte allocution sur le rôle du patron chrétien qui doit protéger l'ouvrier.

La cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement en plein air. Mgr Ulric Perron, P.A., V.G., officiait à ce salut et MM. les abbés J.-Arthur Gauthier, curé de Giffard, et Noël Dion, aumônier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, agissaient comme diacre et sous-diacre. La foule chanta en chœur des cantiques sous la direction du R. P. Lelièvre.

Plusieurs personnalités de la Congrégation des Oblats étaient à Jésus-Ouvrier, mentionnons le R. P. Anthime Desnoyers, vicaire général des Oblats, le R. P. Eugène Guérin, vice-provincial, qui était délégué du T. R. P. Provincial. Il faut ajouter les supérieurs

JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN!

ET MOI, JE M'Y CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE!

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine.

ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Fabrication canadienne

de plusieurs autres maisons de retraites fermées des Oblats, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé régulier et séculier.

Lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire. —

Il y a un spectacle plus grand que la mer, c'est le ciel; il y a un spectacle plus grand et plus beau que le ciel, c'est l'intérieur d'une âme. — Henri PERREY.

On déshonore la justice quand on n'y joint pas la douceur. FENELON.

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

## Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagnent cet Ordre.

# MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA  
Directeur du Service sélectif national

MELIF

# LA SEMAINE PROVINCIALE

(suite de la page 5)  
populaires, répète, depuis quelques semaines à travers la Province, qu'Ottawa ne cesse d'empiéter sur les droits et les privilèges du Québec. Monsieur Duplessis pourrait-il nous signaler une seule loi fédérale, un seul règlement de guerre, qui ne s'appliquerait qu'à la province de Québec? S'il n'en existe point, comment se fait-il qu'aucune des huit autres provinces n'a encore jugé ni opportun, ni sage, ni patriotique de protester comme lui contre la soi-disant violation de l'autonomie provinciale.

Quant à Monsieur Godbout, les droits de la Province, il les a aussi à cœur que Monsieur Duplessis et autres de même farine, et aussi longtemps qu'il sera à la tête de la Province, personne ne touchera à notre autonomie et nous enlèvera nos droits. Monsieur Godbout fait moins de tapage mais il est plus pratique et plus habile dans ses revendications. A titre d'exemple, signalons l'annulation de plusieurs baux consentis à des entreprises privées pour l'exploitation de notre énergie électrique; signalons la loi passée à la dernière session donnant les droits exclusifs d'exploitation sur les Rapides de Carillon; signalons aussi la loi autorisant l'expropriation de la Beauharnois, (l'expropriation de la Beauharnois n'est pas encore chose faite parce qu'il est impossible de l'acheter à bon prix de ce temps-ci, alors que l'électricité fait prime sur le marché de la consommation; le bon sens veut qu'on achète à une époque de dévalorisation, non pas à une époque de hausse.)

Il arrive à Monsieur Duplessis, à Monsieur Gauthier et à Monsieur Lacroix de protester contre le "sacrifice" du droit de la Province de percevoir l'impôt sur le revenu et la taxe sur les corporations. Ces messieurs ne sont pas francs parce qu'ils omettent de dire que cette entente n'est pas un sacrifice mais un accord administratif passé avec le gouvernement fédéral pour la durée de la guerre seulement; et ils omettent de dire aussi que la Province reçoit en retour une compensation de plus de \$20,000,000. par année pour remplacer ces impôts. Non seulement, Monsieur Godbout n'a rien cédé des droits de la province par cet accord avec Ottawa, mais encore

le gouvernement de Québec a-t-il gagné 3 ou 4 millions de dollars rien qu'avec le revenu sur la gazoline.

Malgré les discours inconsidérés que prononcent MM. Duplessis, Gauthier et Lacroix, et le tort que ceux-ci à la bonne renommée de notre province, il est tout de même consolant de penser que, si un jour nos droits deviennent en danger, ce ne sera pas eux mais bien l'Honorable Adélard Godbout, qui saura dire à Ottawa: "Halte-là! vous allez trop loin."

Pauvre autonomie! Quels abus commet-on en ton nom!  
A entendre nos "autonomistes" on croirait que les libéraux ont constamment sacrifié l'autonomie de la Province, ont dilapidé les fonds publics, vendu et revendu nos ressources naturelles pour des chansons aux Américains, etc., etc., sans ne jamais rien faire de bon ni de constructif.

Si cela était vrai des gouvernements libéraux, auxquels fut confiée, pendant plus de quarante années consécutives, l'administration de notre province, il faudrait conclure que les électeurs du Québec sont plus que bornés pour avoir mis près d'un demi-siècle à s'apercevoir qu'ils étaient mal administrés.

D'autre part, si après avoir eu l'opportunité d'essayer, en 1936, un nouveau régime conçu par Monsieur Paul Gouin mais dirigé par Monsieur Maurice Duplessis, les électeurs ont renvoyé sans raison les députés de l'Union Nationale après seulement trois ans de mise à l'épreuve, faudrait conclure que notre population a été bien ingrate et bien mal avisée de renvoyer les seuls êtres capables de sauver les Canadiens français de tous leurs maux, et qu'elle a donné une nouvelle preuve de manque de jugement manifestement incurable?

Mais tel n'est pas le cas. En se débarrassant de Maurice Duplessis après seulement trois ans de service, en écrasant les députés et les ministres de l'Union Nationale au point que ceux-ci perdirent non seulement leur portefeuille mais aussi quelques-uns, leur siège et leur dépôt, le peuple avait des raisons non seulement sérieuses mais péremptoires. Nous nous refusons à croire que notre population puisse être aussi bête

que veulent nous le faire croire les gens de l'Union Nationale et du Bloc Populaire.

Les électeurs de la Province de Québec savent fort bien que si Guillotin n'a pu détacher son nom de son invention. Duplessis, lui, ne pourra jamais détacher le sien de son administration qui passera dans l'histoire comme le régime le plus néfaste que la Province de Québec ait connu "depuis la Confédération".

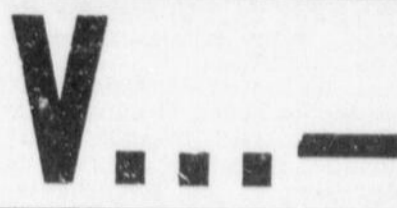
"Les Canayens ne sont pas des fous."

Comme on ne connaît d'abord les hommes que par les paroles, il faut les croire jusqu'à ce que les actions les détruisent. — Mme DE SEVIGNE

## LE SUCCÈS DE L'EMPRUNT DES...

(suite de la page 5)  
plus d'un point de vue, de vivre au Canada. A toutes les raisons que nous pourrions invoquer à ce sujet, nous en ajouterons une nouvelle tirée des grands emprunts nationaux lancés presque simultanément aux Etats-Unis et au Canada. Savez-vous que les citoyens américains viennent d'acheter des obligations rapportant 2% d'intérêt échéant dans dix ans, et des titres à 2½% d'intérêt payables dans vingt-six ans? Or, les bons de la Victoire qui

seront offerts aux Canadiens à partir du 18 octobre prochain rapporteront 3% d'intérêt et ils seront remboursables dans seize ans, en 1959. Le prêteur de chez nous touche donc un revenu sensiblement plus élevé, avec son bon de la Victoire, que son frère des Etats-Unis qui n'a pas hésité un seul moment, pourtant, à souscrire les quinze milliards de dollars qui lui étaient demandés.



## Avis aux LOCATEURS et aux LOCATAIRES LOCATION À LA SEMAINE

À compter du 1er octobre 1943, un locataire à la semaine d'un logement, d'un duplex, d'un plein-pied ou d'un appartement, peut se prévaloir des mêmes droits au renouvellement du bail que possède le locataire mensuel, en vertu des règlements de la Commission. Pour expulser ce locataire, il faut invoquer les mêmes raisons que l'on doit alléguer pour évincer un locataire mensuel, et l'avis de quitter les lieux doit être donné dans le même délai.

Toutefois, il faut noter que ce droit au renouvellement n'appartient pas à des "chambriers", à des pensionnaires ou des sous-locataires qui partagent en commun l'entrée et le cabinet de toilette avec le locataire ou la personne qui sous-loue les chambres dans ce logement, duplex, plein-pied ou appartement. Ces personnes peuvent être évincées sur avis d'une semaine si le loyer est payé à la semaine.

### SI UN LOCATEUR DÉSIRE ÉVIN-CER UN LOCATAIRE D'UN LOGE-MENT, DUPLEX, APPARTEMENT OU PLEIN-PIED AFIN D'Y DEMEURER

Tout locateur qui veut expulser un locataire afin qu'il puisse prendre possession d'un logement, soit comme résidence personnelle, soit comme résidence pour son père, sa mère, son fils, sa fille ou sa bru, pour une période d'au moins une année, peut donner au locataire un avis de quitter les lieux rédigé sur une formule qu'il obtiendra de la Commission.

#### Délai de l'avis

Dans le cas d'un bail mensuel ou à la semaine, il faut donner au locataire, un avis d'au moins six mois. De plus, on ne peut exiger dans cet avis, que le locataire quitte le logement pendant la saison d'hiver, c'est-à-dire entre le 30 septembre et le 30 avril suivant. Dans le cas d'un bail pour une période déterminée d'une année, par exemple, le locataire a droit à un avis d'au moins six mois avant l'expiration du terme courant; c'est donc dire que, dans le cas d'un bail se terminant le 1er mai 1944, l'avis doit être donné au plus tard le 31 octobre 1943.

### UN LOCATAIRE QUI EST EN DÉFAUT DE PAYER SON LOYER

Un locataire qui fait défaut de payer son loyer durant quinze jours, peut être expulsé en vertu du droit civil provincial.

### COMMENT L'ON POURRA COMMUNIQUER AVEC L'ESTIMATEUR DES LOYERS

On devra communiquer par écrit en adressant la lettre à l'Estimateur des Loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, à l'un des bureaux sous-mentionnés.

#### FORMULES

Les formules dont doivent se servir les locateurs et les locataires pour donner soit un avis de quitter les lieux, soit une demande de renouvellement, soit un avis de renouvellement, seront fournies par la Commission et pourront être obtenues, sans frais, si l'on s'adresse aux bureaux suivants de la Commission:—

- |               |                    |                   |
|---------------|--------------------|-------------------|
| AMOS          | MONT-LAURIER       | ST-HYACINTHE      |
| CHICOUTIMI    | MONTMAGNY          | ST-JÉRÔME         |
| DRUMMONDVILLE | MONTREAL           | ST-JEAN           |
| GRANBY        | NEW CARLISLE       | STE-MARIE, BEAUCE |
| HULL          | PAPINEAUVILLE      | SHAWINIGAN FALLS  |
| JOLIETTE      | QUÉBEC             | SHERBROOKE        |
| JONQUIÈRES    | RIMOUSKI           | SOREL             |
| LACHUTE       | RIVIÈRE-DU-LOUP    | THETFORD MINES    |
| MATANE        | ROBERVAL           | TROIS-RIVIÈRES    |
| MONT-JOLI     | ROUYN              | VALLEYFIELD       |
|               | ST-GEORGES, BEAUCE |                   |

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# Catroux - soldat de France

(suite de la page 12)  
contrôle britannique. Mais il a la plus haute estime de Giraud et de Gaulle et des patriotes français à travers le monde.

Alors qu'aujourd'hui de Gaulle est considéré comme un libéral représentant, en grande partie, les éléments de gauche; Giraud est considéré comme conservateur de droite, on peut classer Catroux comme chef d'un groupe modéré du centre. Les hommes d'Etat familiers avec ces trois Français s'accordent à dire qu'ils ne seraient pas surpris d'apprendre qu'un jour Catroux, en dépit d'un manque d'ambition politique, détiendra le commandement de toutes les armées françaises en dehors de France.

Quoiqu'il arrive entre de Gaulle et Giraud une chose est certaine. Le jour où les armées françaises victorieuses avec les armées américaines et les alliés britanniques marcheront de nouveau dans un Paris libéré, quand le grand défilé sera ovationné entre l'Arc de Triomphe et la Place de la Concorde, sur les Champs-Élysées, Georges Catroux aura sa place à la tête des troupes françaises qui défilent.

"WORLD AT WAR", octobre 1943

**Valeur Globale des Produits Laitiers**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CHIFFRES FOURNIS PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.

1940	1941	1942	1943
			10% DE PLUS PROBABLEMENT
			\$ 80,200,000.
			\$ 77,468,054.
			\$ 61,592,689.

**ACHETEZ DES Obligations de la Victoire**

## DES LIVRES FRANÇAIS POUR NOS SOLDATS

Le Service des lectures pour les soldats. — Origine et buts. — Collaboration requise de tous.

Le Révérend Père Paul-Aimé Martin, C.S.C., directeur de **Fides** et professeur à l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal, nous communique la nouvelle suivante:

Parmi les activités sans cesse croissantes de **Fides**, il en est une dont le nom seul indique toute l'importance: c'est le **Service de Bibliographie et de Documentation**, connu dans le public surtout par son organe, la revue "Mes Fiches" et par la brochure "Lectures et Bibliothèques" et par plusieurs publications du même genre.

Depuis que nos jeunes gens ont commencé à prendre les armes, cet organisme de **Fides** s'est intéressé de plus en plus aux lectures de nos soldats, en aidant par tous les moyens aux organisations qui s'occupent de fournir de la lecture à l'armée, tant en ce qui concerne le choix du matériel, comme aussi pour l'organisation technique des bibliothèques à l'usage des soldats.

Cependant, comme de toute évidence il y a pénurie de livres, revues et journaux français dans les centres militaires canadiens-français, et qu'en bien des cas ce genre de lectures est de qualité inférieure, un service plus direct et plus efficace s'impose. C'est pourquoi **Fides** vient de constituer son **Service des Lectures pour les Soldats** (ce qui comprend évidemment l'armée, la marine et l'aviation).

Ce nouvel organisme se propose d'aider la cause de plusieurs façons, et il tâchera de résoudre les divers problèmes déjà existants et d'autres qui ne manqueront pas de surgir.

En particulier, le **Service des Lectures** organisera une souscription permanente en publications — livres, abonnements aux journaux et revues.

Deuxièmement, il tiendra à la disposition des intéressés un stock de livres et autres publications de **Fides** qui seront vendus au prix minimum aux personnes ou organisations compétentes qui voudraient en faire elles-mêmes la distribution gratuite aux soldats.

Les livres et autres publications recueillis par mode de souscription seront ensuite distribués à bon escient par l'**Aide à l'Aumônier des Forces Canadiennes**, organisme officiel dont le président et administrateur est le lieutenant-colonel C.-E. Chartier, aumônier militaire du district No 4. Dans les circonstances présentes, ce Service des Lectures constitue une initiative de la plus haute importance, non seulement pour le bien-être actuel de nos soldats mais aussi pour la sauvegarde de leur avenir au point de vue national et religieux. Il est reconnu que la lecture des bons livres, des journaux et des revues respectables, non seulement procure une distraction honnête, mais encourage à bien vivre, protège la foi et les mœurs, et contribue ainsi à développer un patriotisme réel et bien compris.

C'est pourquoi l'on ne saurait trop recommander au public de s'intéresser à fond au **Service des Lectures pour les Soldats**, et de

profiter de ses multiples avantages. Ce n'est que par la constante collaboration de tous et de chacun que l'on atteindra les heureux résultats que nous pouvons espérer.

Toute communication au **Service des Lectures** devra être envoyée à 3425 rue Saint-Denis, Montréal.

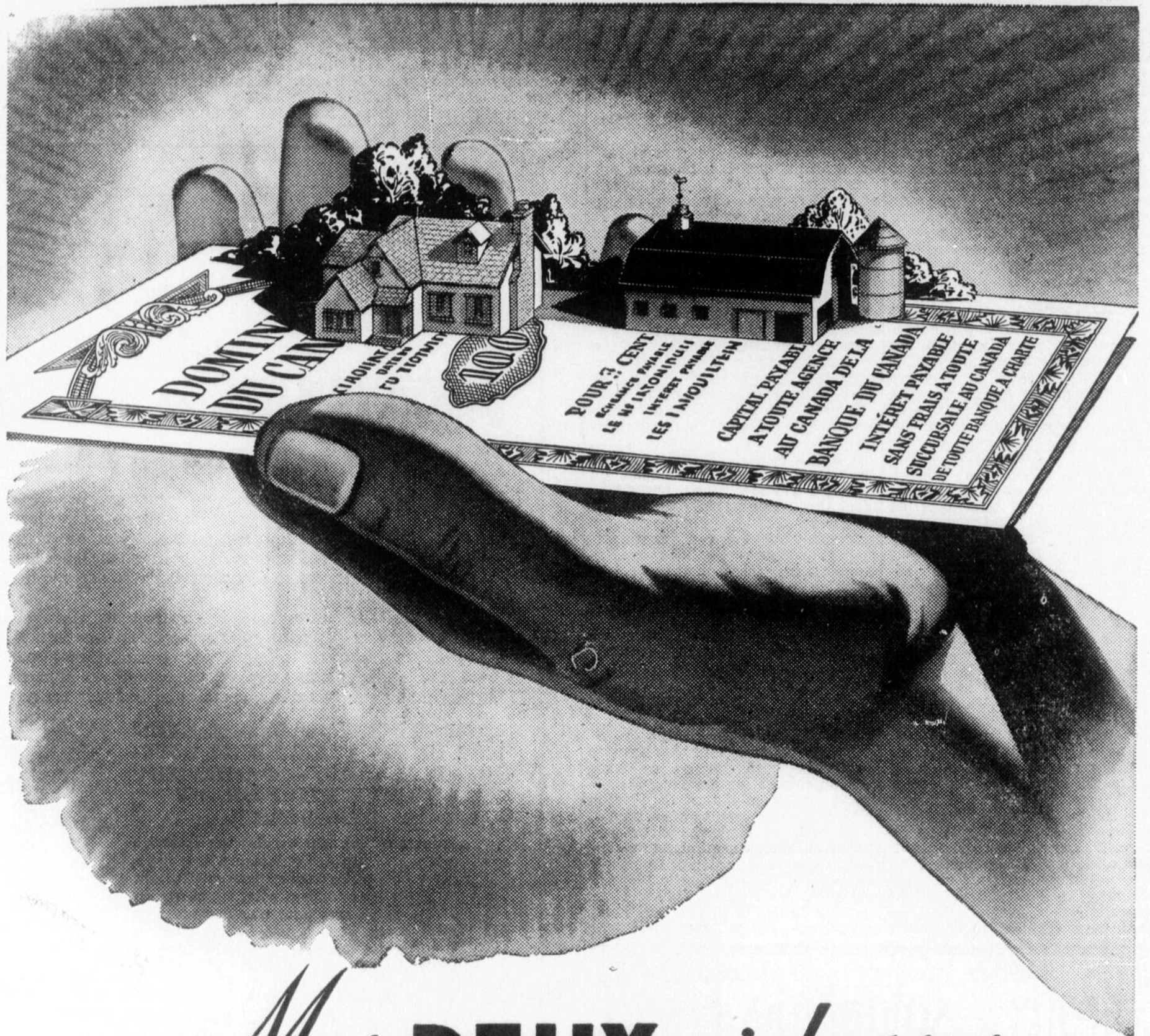
## LA SEMAINE SOCIALE DE VALLEYFIELD

Un beau succès a marqué la 20<sup>e</sup> Semaine Sociale du Canada qui s'est tenue à Valleyfield, du 23 au 26 septembre, sous le patronage de S. Exc. Mgr Langlois.

La tempérance, considérée comme vertu générale, offrait aux conférenciers un sujet neuf, varié, intéressant. Ils le traitèrent sous ses divers aspects à la satisfaction des nombreux auditeurs venus de toutes les parties de la province et parmi lesquels on comptait de hautes personnalités religieuses et civiles. S. Em. le

cardinal Villeneuve et treize autres membres de l'épiscopat honoreront ces assises de leur présence. Le texte complet des cours et conférences paraîtra bientôt en volume.

Le grand bonheur de la richesse, c'est de donner. — LACOR-DAIRE.



## Mes **DEUX** richesses

**TOUT** cultivateur qui s'arrête à y penser admettra que c'est bien vrai. Ses deux richesses, aujourd'hui, ce sont la terre qu'il cultive et les Obligations de la Victoire qu'il met de côté pour améliorer sa maison, acheter de nouveaux instruments aratoires, et même augmenter le nombre de ses animaux. En effet, il n'y a rien de plus stable que de la bonne terre au soleil ni rien de plus sûr que des obligations garanties par toutes les richesses du pays. Avec ça, un homme est tranquille, il envisage l'avenir avec sérénité et il assure un héritage à ses gars et à ses filles.

Vous savez qu'il ne s'agit pas de faire un don au pays mais bien de lui prêter de l'argent qui vous rapportera des intérêts avantageux et qui constituera un capital pour l'avenir. Ces obligations, c'est en somme de l'argent comptant. En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous en

servir pour faire un paiement sur votre hypothèque ou régler une dette pressante; mais vous comprenez bien que, comme tout bon placement, vous devez le laisser s'accumuler d'année en année jusqu'à échéance. Ainsi vous ne faites pas seulement preuve de patriotisme mais aussi de bon jugement. Quand on peut servir son pays en même temps que son propre intérêt on serait bien mal avisé de ne point en profiter.

Cultivez donc votre terre et faites-la produire à plein rendement pour nourrir nos soldats, nos Alliés et vos bons clients de la ville. Achetez aussi des Obligations de la Victoire avec l'argent que vous gagnez aujourd'hui plus facilement. Vous serez bien aise d'avoir une réserve quand la paix sera revenue et vous serez fier d'avoir servi votre pays de deux manières: avec vos produits et avec votre argent.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

# OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



**Café  
Canari**

STRICTEMENT CANADIEN

CUISINE  
IRREPROCHABLE

Service rapide et courtois  
Encourageons les nôtres

J.-R. Laliberté, Prop  
44, de la Couronne,  
QUEBEC

# A l'Ombre de la FERME

## Pourquoi mieux répartir les expéditions d'animaux vivants

Nous avons exposé dernièrement quelques aspects du problème de la main-d'oeuvre dans les abattoirs et signalé les difficultés que nous éprouvons à faire abattre les animaux à temps. Malgré les démarches et les représentations qui ont été faites depuis à qui de droit, de part et d'autre, la situation, loin de s'améliorer, s'est aggravée avec l'accroissement des réceptions d'animaux. En effet, la semaine dernière, avec des arrivages plus nombreux que d'habitude, sinon les plus nombreux depuis le début de l'année, l'abattage de certaines catégories d'animaux a dû être retardé de quelques jours, et même plusieurs wagons de veaux de champ ont dû être réexpédiés à Toronto, parce que la maison de salaison de Montréal qui les avait achetés, ne voyait pas le jour d'en disposer dans son établissement.

Il va sans dire que pareil état de chose a eu une répercussion malheureuse sur l'état de notre marché, et c'est ce qui explique la baisse assez prononcée enregistrée sur la plupart des bêtes à cornes et surtout sur les veaux de champ ou nourris au lait écrémé.

Ce qui est pis encore, c'est qu'à mesure que la saison avancera et que les arrivages se feront plus nombreux, la situation va se compliquer davantage, et l'on se demande comment l'on pourra alors écouler les animaux vivants sans trop de préjudice pour les producteurs. L'on nous laisse déjà entrevoir le jour, plus rapproché que l'on pense, où les acheteurs refuseront d'accepter les animaux que l'on aura à leur offrir, parce qu'ils ne pourront les faire tuer dans une limite de temps raisonnable. L'on peut facilement s'imaginer que les prix s'avilissent alors d'une façon notable, au détriment du cultivateur. Et ces baisses injustifiables, à une époque où l'on a tant besoin de viande, seront dues, non pas à un manque de demande, parce qu'elle promet d'être bien soutenue tout l'automne, mais plutôt à ce que l'on ne pourra abattre les animaux à cause de la pénurie de main-d'oeuvre. Comme ce sera le producteur qui écopera dans tout cela, sans qu'il en soit de sa faute, il serait injuste envers lui que l'on ne prenne pas toutes les mesures nécessaires pour lui permettre de réaliser la pleine valeur de ses produits, surtout après lui avoir si fortement recommandé d'augmenter sa production animale.

L'on nous apprend d'Ottawa que même en utilisant les maisons de salaison à leur plein rendement, et en disposant de plus de main-d'oeuvre experte, il faudra, pour suffire à la tâche, mieux régulariser les expéditions sur le marché, c'est-à-dire mieux les répartir, les faire d'une façon plus uniforme d'une semaine à l'autre et même au cours de la même semaine; ce qui signifie qu'il faudra plus que jamais éviter d'encombrer le marché à certains jours ou à certaines semaines.

C'est pourquoi nous recommandons instamment à ceux qui ont des consignations massives à faire de bien vouloir nous en prévenir à l'avance et même, à l'occasion, de nous demander quel serait le jour ou la semaine où il conviendrait de les faire arriver aux cours à bestiaux. Nous comprenons fort bien que, dans le cas des porcs par exemple, il faille les expédier quand ils sont prêts pour le marché et que l'on ne saurait les retenir sur la ferme deux ou trois semaines de plus sans s'exposer à des rabais coûteux, mais l'on pourrait cependant éviter de les mettre en vente avant qu'ils aient atteint le poids voulu (soit 200 livres à la campagne), comme cela est arrivé la semaine dernière dans plusieurs cas. Ainsi, nous avons reçu environ 150 porcs trop légers pour les abattoirs et nous avons dû les vendre sur pied à des seigneurs, après les avoir gardés plusieurs jours sur le marché parce qu'il n'y avait à peu près pas de demande. Cela a retardé la remise pour les bons sujets qui étaient venus dans les mêmes expéditions, car il nous faut attendre qu'ils soient pesés avant de procéder à la répartition de la charge de camion ou du wagon dont ils font partie.

Les porcs légers, pesant moins de 180 livres sur le marché, ne sont pas demandés et ceux qui se risquent à nous en envoyer s'exposent à de lourdes pertes dont nous ne saurions être tenus responsables. L'on a assez d'attendre après la classification des porcs vendus abattus sans que des porcs non à point viennent compliquer la situation. Il ne faudra donc pas s'étonner, dans de pareilles conditions, si les animaux ne sont pas payés dans la semaine même de la livraison, surtout quand les expéditions seront beaucoup plus nombreuses que d'habitude.

J.-E. BISSON, agronome,

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

## Congrès général de l'U. C. C.

L'Union Catholique des Cultivateurs tiendra son congrès général à Montréal les 20 et 21 octobre. Depuis le mois de juillet, une vingtaine de congrès régionaux ont eu lieu dans tous les districts agricoles de la province et l'on y a désigné des délégués au congrès général.

Au Secrétariat général de l'Union, 515, avenue Viger, Montréal, l'on prend les dispositions pour recevoir au moins cinq

cents délégués; mais il est possible que l'assistance à la séance d'ouverture atteigne les mille personnes. Les délibérations auront lieu à la salle de l'Assistance publique et porteront sur l'étude de quelques problèmes agricoles de portée générale ainsi que sur un certain nombre de questions d'actualité.

Les séances d'études seront sous la présidence de M. J.-Abel Marion, de Sainte-Edwidge, comté de Compton, président général de l'Union. Les principaux conférenciers seront M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'École Normale de Ste-Rose du Dégelis, M. Roland Lespérance, B.S.A., fonctionnaire du ministère d'Agriculture de Québec, et M. J.-R. Pelletier, B.S.A., régisseur de la ferme expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

Récupérez  
pour  
la victoire

## AUGMENTATION DANS LES ABATTAGES DE PORCS

On étudie actuellement les prévisions de la production porcine pour la nouvelle année de 1943-44 qui commence au mois d'octobre, dit la Revue de la situation agricole au Canada. On prévoit des arrivages relativement abondants pendant le premier trimestre, quand les porcs nés au printemps et en l'été de 1943 atteindront l'âge marchand. On estime que l'augmentation pendant cette période pourra être de 20 à 25 p.c. On prévoit également une augmentation de la production porcine d'automne dans l'Ouest du Canada. Quant à l'Est du Canada, une réduction est à prévoir, car il s'est vendu beaucoup de truies et la récolte de grains a été faible. On n'a pas encore fait l'évaluation de la quantité probable de porcs qui naîtront au printemps de 1944.

Dans l'Est du Canada, la production est contrariée par un manque de grains, mais on encourage les éleveurs à faire provision de grains de l'Ouest dès maintenant, parce que les moyens de transport sont meilleurs actuellement que pendant l'hiver.

Le nombre de porcs sur les fermes canadiennes a atteint un nouveau record au 1er juin 1943. Le recensement fait à cette date indiquait un chiffre de 8,148,000 têtes, représentant une augmentation de plus de 1 million depuis le 1er juin 1942 et de 100 p.c. depuis le 1er juin 1939. On prévoit également une augmentation de 38 p.c. dans le nombre de truies qui doivent mettre bas en automne par tout le Canada. L'augmentation du nombre de porcs est assez générale partout, sauf dans l'Ontario où il y a eu une légère diminution. Il en est de même en ce qui concerne les truies qui doivent mettre bas; leur nombre a augmenté dans toutes les provinces, sauf dans l'Ontario où il a un peu diminué.

## QUALITÉ REQUISE CHEZ LES VOLAILLES MORTES

Les catégories officielles de volailles mortes sont établies sur la demande du marché, et cette demande se base sur quatre grands facteurs: la conformation du sujet, le garniture de chair par rapport à la longueur et à la profondeur du corps, la présence de graisse blanche ou crème sur le dos, les hanches, le bréchet et les os du bassin, et l'habillage ou apparence. Les spécialistes font remarquer que si l'on veut remplir toutes ces conditions, il faut éliminer du parquet d'accouplement tous les sujets à bréchet tordu ou ceux qui sont mal garnis de chair. Les sujets qui n'ont pas été engraisés en épinette ou en parquet pendant deux ou trois semaines immédiatement avant l'abattage n'ont pas la quantité de graisse qui est nécessaire pour les faire classer dans la catégorie A de lait. Le quatrième facteur, l'habillage ou l'apparence se rapportent à la façon dont les oiseaux sont saignés, plumés et refroidis. Pour qu'ils puissent être classés dans la catégorie A de lait, il faut que ces opérations aient été faites avec le plus grand soin.

Le refroidissement est un détail important, qui exige beaucoup de soins. La volaille morte est un produit périssable qui se détériore rapidement quand elle

n'est pas refroidie immédiatement après la saignée et la plumaison. Il y a toujours de grosses pertes quand les volailles qui viennent d'être tuées sont tenues pendant quelque temps à une température trop élevée. La bonne température de conservation pour les volailles qui doivent être expédiées et consommées immédiatement, est de 32° F. Même à cette température elles ne pourront être conservées que peu de temps.

Les poulets de lait de la catégorie A obtiennent généralement de six à sept cents de plus que la catégorie C. Cette prime de six à sept cents s'explique par la préférence du consommateur.

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir. — Mme de MOTTEVILLE

\* \* \*

Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. — BAUMARCHAIS

## L'ENCYCLIQUE DE PIE XII

Sur le Corps mystique de Jésus-Christ

Les journaux nous ont annoncé en juin l'importante encyclique que le Souverain Pontife venait de publier. Elle comprend trois parties. Dans la première, le Pape explique et commente les paroles de saint Paul qui, le premier, appela l'Eglise le Corps mystique du Christ; dans la deuxième, il expose notre union au Christ dans l'Eglise et par l'Eglise; dans la troisième, il proclame le devoir d'aimer l'Eglise, non seulement dans ses éléments principaux et divins, mais aussi dans tous ses membres. La traduction française officielle de cette encyclique, attendue depuis longtemps, vient enfin d'arriver au Canada. L'École Sociale Populaire s'est empressée de la publier. Elle forme une brochure de 64 pages, grand format et ne se vend que 15 sous.

## CULTIVATEURS?

Pour Augmenter le rendement  
de Vos animaux de ferme  
c'est Avec nos bons produits  
les Rations "AVARD"  
qu'ils Doivent être nourris

Alimentez  
Vos animaux  
Avec des  
Rations  
De chez nous

AVARD

TANCREDE AVARD LTEE

36, rue Henderson,

Tél. 2-4028

QUEBEC

## Toujours À LA "FLEUR DE L'ÂGE" ...

Au lieu de vieillir, certains hommes rajeunissent dirait-on! À 50 ans, ils paraissent aussi bien et font la même journée de travail qu'il y a 10 ou 15 ans; l'organisme fonctionne bien et les muscles sont vigoureux. Demandez-leur le secret de cette "deuxième jeunesse" ... Ils vous répondront qu'ils prennent soin de leur santé; beaucoup font usage des PILULES MORO. En effet,



quand la santé décline, apparaissent les fatigues constantes, le manque d'appétit, la diminution de force, les douleurs de dos ou de reins (conséquences de l'épuisement). Dans ces cas, les PILULES MORO agissent d'une façon heureuse et rapide: il y a des milliers de preuves de leur efficacité.

"Je souffrais du mal de reins et de fatigues générales, je mangeais peu et digérais difficilement. Ce n'est qu'après avoir fait usage des PILULES MORO que j'ai constaté une amélioration générale dans mon état de santé. J'ai persisté à prendre les PILULES MORO pendant quelques mois et depuis, je jouis d'une très bonne santé..."

(Signé)—A. BERNARD

Témoin (Signé)—Y.P.

Beloeil, P.Q.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

**PILULES MORO**

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.



## Dans les couloirs du Palais

### LES ASSISES CRIMINELLES

Le procès le plus important et le plus retentissant de la semaine s'est déroulé mardi et mercredi de la semaine dernière. Pendant deux jours et deux nuits les douze jurés, spécialement et minutieusement triés, sont restés enfermés dans les salles qui leur sont dévolues au Palais. Leur tâche consistait à décider si, d'après les faits prouvés devant eux, Florian (Mousse) Mathieu de Beauceville avait une part de responsabilité dans l'accident qui a causé la mort d'Amédée Lavoie. Le 28 septembre 1941, entre St-Joseph et Vallée Jonction, Mathieu, conduisant une automobile, entra en collision avec une motocyclette sur laquelle se trouvait Lavoie. Lavoie fut tué instantanément. Après une enquête du Coroner et une enquête préliminaire devant le Magistrat, Mathieu était condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. L'accusation dont Mathieu avait à répondre se lisait comme suit : "Le Procureur Général de Sa Majesté le Roi Georges VI, pour la Province de Québec, porte le présent acte d'accusation, savoir : Que Florian (Mousse) Mathieu, journalier de Beauceville, district de Beauce, a, à Saint-Joseph, district de Beauce, le vingt-huitième jour de septembre 1941, causé la mort d'Amédée Lavoie, de Québec par négligence criminelle en conduisant un véhicule-moteur dangereusement à une vitesse illégale, et alors qu'il était en état d'ivresse; le dit Mathieu commettant ainsi un crime d'homicide coupable involontaire (manslaughter) et agissant ainsi, malicieusement, frauduleusement et contrairement au Code criminel du Canada, article 262. "Le Procureur de la Couronne et l'avocat de la défense se sont fait une lutte serrée.

Ils ont amené dans la boîte aux témoins, chacun leur tour, des témoins qui déclaraient des faits précis, clairs, non équivoques contre ou pour l'accusé. Tout de même les témoins immédiats de l'accident, c'est-à-dire ceux qui l'ont vu et qui en ont eu connaissance, ont témoigné en faveur de la Couronne et c'est probablement ce qui a décidé les jurés à rendre un verdict de culpabilité.

Durant les deux journées qu'a duré le procès, la salle d'audience était bondée de monde. Et vraiment, il y avait de quoi à attirer les gens. L'importance du procès (l'homicide involontaire coupable peut-être puni par l'emprisonnement à perpétuité dans certains cas), la solennité des cérémonies d'un procès aux assises, la lutte à coups de points (nous allions écrire "à coups de poings") de droit et les plaidoieries enflammées des avocats, l'attente du verdict des jurés; vous admettez qu'on peut s'émotionner pour beaucoup moins. De plus Mathieu comptait beaucoup de parents et d'amis parmi la foule qui assistait au procès.

Les jurés se sont très sagement acquittés de leurs fonctions, malgré la longueur du procès. Ils ont écouté attentivement les dépositions des témoins, les plaidoieries des procureurs et la charge du juge. Après avoir délibéré assez longtemps, ils ont trouvé l'accusé coupable de négligence criminelle; cependant vu sa bonne conduite depuis l'accident et vu les services qu'il rendait à la Corporation de Beauceville, ils l'ont recommandé à la clémence de la Cour. L'Honorable Juge Laliberté condamna Mathieu à quatre mois de prison.

Le lendemain un procès tout à fait différent du précédent était sur le rôle. Vous vous souvenez du bon petit vieux et de sa valise mystérieuse dont nous vous avons parlé il y a un mois environ. Eh bien, le même type nous revenait à la Cour jeudi dernier et, cette fois encore, la petite valise mystérieuse l'accompagnait. Il a été au-delà d'une heure et demie dans la boîte aux témoins, et, durant tout son témoignage, ça été un feu roulant de rires dans toute la Cour. Vraiment ça valait bien des "petites vues". Une Dame Ratté était accusée d'avoir volé différents articles de ménage et de lingerie chez Monsieur Potvin (c'est ainsi que se nomme le type en question) alors qu'elle était à son emploi. Mme Ratté se défendait et semblait vouloir prétendre qu'elle n'était jamais allée chez Monsieur Potvin, ne connaissait ni n'avait jamais vu ce dernier et donc, n'avait pu le voler. — Le témoignage de Monsieur Potvin fut si fort et si convaincant que l'accusée, à l'ouverture de l'audience de l'après-midi, reconnut sa culpabilité: elle déclara que c'était bien elle qui avait volé les effets mentionnés dans l'acte d'accusation, sauf une fourrure de renard qui, selon ses dires, lui appartenait. L'Honorable Juge Laliberté accepta sa confession, remit les effets à Monsieur Potvin sauf la fourrure de renard qui doit rester à la Cour jusqu'à ce qu'une des parties ait établi son droit de propriété, et rendit sa sentence. Mme Ratté fut condamnée à trois mois de prison.

### LES DERNIERES ACTIONS EN COUR SUPERIEURE

30 septembre : Joseph Gosselin, de St-Ephrem, vs Mme Aristide Roy, épouse d'Aristide Roy, et le dit Aristide Roy pour assister et autoriser son épouse, de St-Ephrem. \$199.00 dommages.

28 septembre 1943 : Louis Morin et Fernand Morin, tous deux avocats de St-Joseph de Beauce et pratiquant ensemble sous la raison sociale de Morin et Morin, vs Antonio Labrecque et Egide Labrecque, de St-Camille. \$127.90.

23 septembre : Louis-Philippe Busque, de St-Georges de Beauce vs Elie Jacques, de St-Georges de Beauce. \$150.00 dommages.

## L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE ET LE "ROSAIRE" ...

Le 18 octobre, commencera la campagne formidable de l'emprunt de la Victoire. Quelle belle occasion sera offerte d'aider à nos armées de terre, de mer et de l'air!

Mais combien de familles pauvres, indigentes, ne pourront y contribuer!

Pourtant, à chaque citoyen canadien, riche ou pauvre, il est possible de venir en aide à nos chers soldats, aviateurs et marins. Même si l'argent fait défaut, il est un moyen facile, pratique de contribuer au retour de la paix, en récitant chaque jour notre "rosaire", selon que nous le demande notre vénéré Cardinal. Pas nécessaire de dire le rosaire à genoux, ni d'en réciter les trois chapelets l'un à la suite de l'autre. On peut le dire en se rendant au travail ou en revenant, seul ou en groupe, à l'église ou chez soi. Pourvu que nous le récitions avec foi et confiance en la Vierge-Marie, la victoire nous est assurée. Allons-y donc avec générosité. Récitons chaque jour notre rosaire pour N. S. P. le Pape, pour nos armées, pour les victimes de la guerre, pour nos chefs religieux et civils. Et, encourageons tous ceux que nous rencontrons à en faire autant: enfants, jeunes gens, vieillards, jeunes filles, malades, riches et pauvres. Qui trouverait une objection valable de s'y soustraire?

## MARIAGE POULIN - LOUBIER

Samedi, le 2 octobre, à 8 heures, en l'église de St-Simon, M. l'abbé Evariste Roy a béni le mariage de Madeleine, fille de M. et Mme Abraham Poulin, à M. Jean-Noël Loubier, fils de M. et Mme Antonio Loubier.

Des asperges et des roses décoraient le choeur et la nef.

Pendant la cérémonie religieuse, un programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie et M. Gérard Gilbert. Mme Ferdinand Poulin touchait l'orgue.

La mariée, qui est entrée au bras de son père, portait un manteau bleu garni de fourrure pâle et accessoires bleu marine. Son bouquet cascade était composé de roses blanches et de bouvardias.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Jean-Noël Loubier se rendirent chez M. et Mme Abraham Poulin, où un déjeuner fut servi. Le soir, il y eut réception chez M. Antonio Loubier.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

## LE CINÉMA

Le théâtre de Beauceville présentera en fin de semaine deux programmes qui devraient être de nature à plaire grandement aux amateurs. Le premier est "Ice Capades Review", une comédie de patinage qui passera à l'écran vendredi et samedi, les 8 et 9 octobre. Les principaux interprètes sont James Allieson, Jerry Calona, Ellen Drew et Richard Denning, ainsi que plusieurs autres.

Dimanche soir, le 10 octobre, un bon film musical tiendra l'affiche. Le titre est "Yankee Doodle Dandy". C'est l'histoire du compositeur George Coban à partir de 1880 à nos jours. Cette production renferme de magnifiques sentiments tirés de la vie familiale du héros; elle fera plaisir aux amateurs de musique populaire américaine. C'est, du reste, un des meilleurs films produits au cours de l'année dernière.

## FIANÇAILLES

A St-Romuald, samedi, le 2 octobre, eurent lieu les fiançailles de Mlle Monique Doyon, fille de M. et Mme Jos. Doyon, autrefois de Beauceville, à M. Omer Boucher, fils de M. Jos. Boucher, de Charny.

Le mariage sera béni samedi, le 6 novembre, à St-Romuald. Pas de faire-part.

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde. — LA ROCHEFOUCAULD.

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Une déclaration du président général de la C.T.C.C., faite au congrès de Granby, a ému un certain nombre de personnes. Information prise auprès des intéressés, il semble qu'on ait mal rapporté ou interprété les paroles de M. Charpentier. Chose certaine, c'est que sa déclaration n'annonçait pas un changement dans l'attitude de la Confédération des Travailleurs catholiques au sujet du nom de ses syndicats, mais plutôt un maintien, une confirmation.

Depuis longtemps, en effet, les chefs de la C.T.C.C. ont autorisé leurs syndicats, lorsqu'ils avaient de bonnes raisons pour en agir ainsi, à ne s'appeler que syndicats nationaux. Afin d'avoir plus d'uniformité, quelques membres proposaient que tous les syndicats de la C.T.C.C. ne portent désormais que ce nom. D'autres rétorqueraient que tous, au contraire, devraient porter ces deux qualificatifs: catholiques nationaux.



Après discussion et consultation, il fut décidé de confirmer l'attitude existante: 1) La Confédération garde son titre actuel; 2) Les syndicats s'appellent catholiques nationaux, mais là où des raisons majeures le demandent, les chefs peuvent autoriser tel syndicat à ne porter que le nom de national. L'organe des Union internationales, le Monde ouvrier, a donc tort d'écrire: "On cherche aujourd'hui à corriger une erreur grossière commise il y a un quart de siècle." Il n'y eut pas d'erreur, et il n'y a pas de correction. Les syndicats de la C.T.C.C. demeurent et demeureront ce qu'ils sont: catholiques et nationaux, même si dans quelques cas particuliers ils omettent dans leur titre l'un ou l'autre de ces qualificatifs.

E. S. P.



## CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billos et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourraient retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous:

au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SÉLECTIF ou  
au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou  
à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,  
ministre du Travail

A. MACNAMARA,  
directeur du Service sélectif national

# Les POTINS DU QUARTIER

Prrière de noter que la journée de récupération pour Beauceville a été fixée au jeudi, 14 octobre. Les gens sont invités à mettre à la portée toutes les matières récupérables et qui sont classées comme rebuts. Des équipes passeront à domicile au cours de la journée pour les recueillir et les revendre. Les recettes seront remises aux Dames Auxiliaires du régiment de la Chaudière pour acheter des douceurs à nos soldats outre-mer.

—M. Josaphat Genest, secrétaire de Beauceville-Est, est revenu hier de l'Hôtel-Dieu de Québec où il avait été transporté d'urgence vendredi dernier, à la suite d'un malaise subit. Notre concitoyen a été sous l'observation des médecins, qui lui ont fait subir deux examens. Il se remet rapidement.

—M. et Mme Jacques Belle-Isle, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Henri Renault.

—M. Jos. Paquette, de Saint-Côme, était de passage parmi nous, lundi, par affaires.

—M. J.-A. Gagné et sa jeune fille, de St-Georges, de passage à Beauceville, mardi, par affaires.

## ANNONCES CLASSIFIEES

### A VENDRE

SET de chambre de 3 morceaux, bureau, chiffonnier, lit de 4½ pds de largeur avec 2 matelas de laine, sommier en fer. Aussi jolie carpe de prélat 6" x 9", fond rouge avec dessin bleu et blanc. S'adresser chez: J.-ARCHELAS POULIN, Restaurateur, Beauceville-Est.

### Automobile à vendre

CHEVROLET 1939 sédan spécial, en bon ordre avec de très bons pneus. S'adresser à :

Mlle Edna Gonthier, G.M.G.  
BEAUCEVILLE-EST

### VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT?

Rien de plus facile. Vendez, durant vos loisirs, nos cartes de Fêtes. Originales... Personnelles... Soyez les premiers à les montrer, vous doublerez le nombre de vos ventes. Ne tardez pas. Dès aujourd'hui, écrivez pour nos échantillons. COMMISSION LIBERALE. DUGAS & TETRAULT, 6245 rue St-Hubert, Montréal.

### A vendre

Table de billard, stock au complet pour salon de barbière, chaise, miroirs, etc., à bonnes conditions. — S'adresser à: Albert Giroux, St-Georges-Est, Bce.

### Hommes demandés

Pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. — Remède connu depuis 25 ans. Payons bonne commission, offrons primes. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez, Dr N.-A. Sirois Enrg., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

HOMME ou FEMME demandés. Bon territoire Rawleigh maintenant vacant aux alentours. Si vous êtes prêt à diriger commerce de service à domicile en gagnant bon revenu. Postulants éligibles pour service militaire ne seront pas acceptés. Ecrivez immédiatement. RAWLEIGH Dépt. ML-493-45-1, Montréal.

MANUEL DE L'INVENTEUR  
10\$  
écrivez à  
ALBERT FOURNIER  
PROCEUREUR de BREVETS d'INVENTION  
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

## Dr L.-P. GAGNON

DENTISTE

BUREAU A BEAUCEVILLE: Mercredi-Vendredi  
Ancien bureau du Dr Antonio Remy

—M. Jacques Renault, de Rimouski, dans sa famille, en fin de semaine.

—Mlle J. Métivier coiffeuse, est de retour de Québec où elle a assisté aux cours de démonstration de coiffure donnés sous les auspices de la maison Helen Curtis.

—M. et Mme Félicien Veilleux et Mlle Jeanne d'Arc Veilleux, de passage à Québec, lundi.

—Mlle C. Dumas est de retour d'une promenade chez son frère, M. Emile Vaillancourt, de Québec.

—M. Adélarde Loubier et ses fils, Jean-Paul, Isidore et Lucien, ainsi que M. R.-Jean Veilleux et Mlle Dolorès Veilleux, ont passé quelques jours chez M. et Mme Napoléon Loubier.

—MM. Wilfrid Duval, Fernand Rodrigue et Antonio St-Hilaire, ainsi que M. et Mme Georges Bonin, étaient de passage à Saint-Ephrem, dimanche dernier, pour assister au congrès régional des cercles Lacordaire.

—M. Fortin Deceles, de Montréal, était de passage à Beauceville, cette semaine, par affaires.

—MM. P.-E. Bégin et C.-E. Clément, à East-Broughton, aujourd'hui, par affaires.

—M. Luc Bolduc, de St-Victor, a passé la fin de semaine chez ses parents et visita en même temps son amie, Mlle Elisabeth Veilleux, de Beauceville.

### ÉTAT CIVIL

#### BAPTEMES

Le 24 septembre, a été baptisé par M. l'abbé Joseph Denis, Arthur, Richard, Normand, né le 23, fils de Frédonia Denis et de Marie-Jeanne Busque. Parrain et marraine, Arthur Busque et M.-Rose Bourque.

—Le 25 septembre, Louissette, Pauline, né le 23, fille de Siméon Poulin, de St-Alfred, et de Zénaïde Quirion. Parrain et marraine, Alfred Quirion et Louisa Poulin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3 octobre, Gérard, Roger, né le 2, fils de Gérard Cloutier et de Béatrice Giroux. Parrain et marraine, Jos.-E. Cloutier et Annette Lacombe, oncle et tante de l'enfant.

—Le 5 octobre, Louis, Pierre, David, Michel, né le 4, fils de Benoît Gagnon, électricien, et de Suzanne Veilleux. Parrain et marraine Henri-Louis Gagnon, m.p., et Lumina Nolet, son épouse, grands-parents de l'enfant.

#### MARIAGE

Le 29 septembre, Henri Bernard, fils de Napoléon Bernard et de Pamela Bernard, à Suzanne Poirier, fille de feu Florian Poirier et de Vitaline Jacques.

#### SEPULTURES

Le 28 septembre, Alvine Bolduc, épouse d'Herménégilde Poulin, décédée le 24, à l'âge de 76 ans et 2 mois.

—Le 28 septembre, Suzanne Chevanel, fille d'Adolphe Chevanel et de M.-Anne Boulet, décédée le 27, à l'âge de 10 mois.

### NAISSANCE

M. et Mme Frédonia Denis, (née Jeanne Busque) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 23 septembre et baptisé le 24, par son oncle, M. l'abbé Joseph Denis, vicaire à Lambton, sous les prénoms de Joseph, Arthur, Richard, Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Busque.

Sincères félicitations.

### Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B<sub>1</sub>, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c, seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse sans frais. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

A BEAUCEVILLE

Tél. Rural 91-s-3

## Dr Alonzo Jolicoeur

CHIRURGIEN - DENTISTE

Edifice RODRIGUE (En face du Pont)

RAYONS-X — ANESTHÉSIE AU PROTOXYDE D'AZOTE

HEURES DE BUREAU: 8h.30 A.M. A 8h. P.M.

LES MERCREDI, JEUDI et SAMEDI

### UN ENFANT RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE

Broughton-Est, 2. — (DNC) — Jean Perreault, enfant de M. et Mme Donat Perreault, a été victime d'un accident, mercredi matin, alors qu'il traversait la rue devant la résidence de ses parents.

L'auto de M. l'agronome A. Sylvain frappa l'enfant, qui fut projeté à quelque dix pieds plus loin, sous la force du choc. Le jeune Perreault s'est blessé en cassant la vitre d'un phare de l'automobile.

M. Sylvain releva la victime inconsciente et la transporta chez le Dr J.-E. Cliche, qui lui donna les premiers soins. Après examen, on constata que les blessures étaient moins graves qu'on l'avait cru d'abord. L'enfant souffre surtout de contusions à la figure.

### UN PLOMBIER À BEAUCEVILLE-OUEST

M. Wilfrid Drapeau, autrefois de St-Sébastien, vient de se porter acquéreur de l'ancienne propriété de Cyprien Fortin, pour y pratiquer son métier de plombier. M. Drapeau jouit d'une belle réputation d'ouvrier consciencieux et d'honnête homme. Nous lui souhaitons le meilleur succès parmi nous.

### DES VOEUX DE BONNE SANTÉ

Au cours d'une assemblée des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc tenue en l'hôtel-de-ville de Beauceville-Ouest, le lundi, 4 octobre, il a été proposé par M. Jean-Pierre Gagné et secondé par Mme Georges Bonin :

QUE les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Beauceville déplorent la maladie qui confine à l'hôpital St-Joseph leur ex-aumônier, M. le curé Pépin et expriment à son endroit leurs souhaits d'un prompt et complet retour à la santé.

### UNE BONNE NOTE

On entend dire que Beauceville-Ouest songe à louer des descentes vers la rivière afin d'assurer la prompt intervention des pompiers en cas de feu. C'est une bonne note en faveur de notre Conseil, pourvu qu'il réussisse à accorder les violons. Quant aux propriétaires des terrains choisis pour ces passages, qu'ils se souviennent que le pied de terrain ne se loue pas aussi cher à Beauceville qu'à Londres ou à New-York.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme Rosario Poulin remercient cordialement les nombreux parents et amis qui se sont empressés de leur porter secours pour la construction de leur grange-étable, après l'incendie qui les avait si lourdement éprouvés au cours de l'été.

### AVIS

Je tiens à déclarer publiquement que je dégage entièrement ma responsabilité des dettes ou toutes autres obligations que mon fils Philippe pourrait contracter en mon nom.

Georges Veilleux

### ACTIVITÉS CHEZ LES LACORDAIRE

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se sont réunis lundi soir sous la présidence de M. Georges Bonin. L'assemblée marquait la reprise des activités, suspendues au cours de l'été. Le président a souhaité la bienvenue à M. l'abbé Lorenzo Fortier, récemment nommé aumônier des cercles par M. le curé Pépin, présentement à l'hôpital. Au cours de la soirée, les membres ont élaboré un programme d'action qu'ils s'efforceront de réaliser avec la coopération des apôtres de la tempérance.

C'est ainsi que, chaque dimanche, quelques membres, accompagnés de leur aumônier, iront tenir des assemblées dans les rangs afin de répandre la doctrine. La première réunion se tiendra dimanche prochain, à 8 heures p.m., chez M. Josaphat Rodrigue, de Saint-François-Ouest. Tous les gens des environs, hommes, femmes et jeunes gens, sont invités à se rendre à l'endroit désigné pour causer et se renseigner sur le mouvement.

Nos cercles, en plus, organiseront au cours de l'automne une couple de soirées publiques au cours de laquelle seront présentés de jolis programmes musicaux et des conférences.

Les membres ont exprimé des vœux de bonne santé à l'égard de leur ex-aumônier, M. le curé Pépin, puis M. Lorenzo Fortier a terminé la soirée en rappelant quelques vérités sur la beauté et la nécessité de l'abstinence intégrale.

Deux prix de \$1. chacun ont été tirés et gagnés par Mme Yvan Prentis et M. Camille Dusault.

### OMIS

Dans le compte rendu des funérailles de Mme Vve Théodore Poulin, les noms de M. et Mme Oram Lachance, de St-Joseph, et de M. et Mme Roméo Bouchard, de Beauceville, devaient figurer comme ayant offert des messes.

Ce ne sont pas les mauvaises herbes qui étouffent le bon grain: c'est la négligence du cultivateur. — CONFUCIUS.

### Bonbons Yolande

CHOCOLAT DELICIEUX

Goûtez-le et vous serez satisfait.

### LES RESTRICTIONS ET L'ART DE LA COIFFURE

• Les barbiers et coiffeurs seront satisfaits d'apprendre que malgré les restrictions imposées sur le métal, le caoutchouc, etc., ils pourront pendant longtemps encore se procurer les accessoires nécessaires à l'opération de leurs salons.

• En effet, une des plus grandes maisons du genre au Canada possède un assortiment considérable de chaises de barbière, accessoires, meubles chromés de toutes sortes, assécheurs, appareils à permanente.

### Maison Ulric BEDARD Ltée

878, RUE ST-VALLIER,

Tél. 3-2254 - Québec

## THEATRE MUNICIPAL

VENDREDI-SAMEDI — 8-9 OCTOBRE :

"ICE CAPADES"

Avec JAMES ALLISON — JERRY COLONA

DIMANCHE — 10 OCTOBRE :

"YANKEE DOODLE DANDY"

Avec JAMES GAGNEY

JEUDI — 14 OCTOBRE : — VUE FRANÇAISE

"LES ROIS DU SPORT"

Avec RAIMU et FERNANDEL

# Importants jugements du juge Dalma Landry

Nous publions ci-après deux jugements rendus par le juge Dalma Landry en rapport avec l'application de la loi Scott en Beauce. Comme les décisions du savant juriste constituent pour ainsi dire une jurisprudence nouvelle en la matière, nos lecteurs seront certainement heureux d'en connaître les détails. Voici donc sans commentaire les jugements en question.

CANADA  
Province de Québec  
District de Beauce

## DANS LA COUR DE MAGISTRAT DEVANT LES JUGES DE PAIX

Le 24ème jour d'août mil neuf cent quarante-trois.

No 5078

Présent: M. le magistrat Dalma Landry.

J.-T.-A. Charron, Plaignant  
vs  
Linière Poulin, Accusé

L'accusé a plaidé coupable à l'accusation d'avoir, le ou vers le 25 avril 1943, à Sainte-Marie de Beauce, illégalement vendu des boissons enivrantes contrairement à la partie II de la loi de Tempérance du Canada en vigueur dans le comté de Beauce, et spécialement à l'endroit précité.

L'accusé a aussi admis avoir été condamné le 21 janvier 1943 pour une offense semblable commise le ou vers le 15 novembre 1942.

Le savant procureur de la poursuite demande, en vertu de l'article 128 de la partie 3 du chapitre 196 des Statuts Refondus du Canada que l'accusé soit condamné à l'emprisonnement.

Le savant procureur de l'accusé, de son côté, représente que l'infraction commise par l'accusé ne constitue pas un crime, mais tout au plus une infraction à une loi pénale, et que l'acte posé par l'accusé ne constituerait pas une offense dans la majeure partie de la province de Québec et le pays; que l'accusé est un citoyen âgé, respectable, qui tient un commerce honnête d'hôtellerie depuis de très nombreuses années, qu'il serait absolument injuste de l'emprisonner et de ruiner sa réputation et celle de sa famille pour une simple infraction à une loi pénale.

La loi de Tempérance du Canada est une très vieille loi qui existait dans nos statuts depuis près d'un siècle, et qui est aujourd'hui contenue dans le chapitre 196 des Statuts Revisés du Canada 1927. Cette loi est excessivement sévère, et il est facile de se rendre compte, à sa lecture, qu'elle est une loi d'extrémistes. Elle a été en opération dans la majeure partie du pays pendant un certain temps, mais petit à petit, l'on s'est rendu compte que, loin d'atteindre le but que l'on s'était proposé par la passation de cette loi, c'est-à-dire la tempérance, on s'en éloignait à pas de géant, et le résultat fut que cette loi fut abandonnée par

toutes les places qui l'avaient adoptée, au point que, à venir jusqu'au jour relativement récent où certains apôtres du comté de Beauce ont cru devoir mettre cette loi en vigueur dans leur comté, il n'existait que deux places dans le pays qui étaient soumises à cette loi.

Je n'ai pas à scruter quels sont les motifs de ceux qui ont fait voter cette loi dans le comté de Beauce, et je dois me limiter aux faits pour apprécier la gravité de l'offense commise, et donner une sentence en conséquence;

Je suis de ceux qui croient que les prisons et les pénitenciers sont faits pour les criminels, et non pas pour ceux qui commettent une infraction à une loi pénale. Je crois qu'il est absolument injuste de condamner à l'emprisonnement un citoyen parfaitement honnête qui tient un commerce respectable et qui pose un acte qui, loin d'être un crime, est un acte permis dans la majeure partie des municipalités de la province, et qui devient un acte illégal par suite d'une législation locale.

C'est un fait reconnu que la vente de liqueurs alcooliques ou autres fait partie intégrante du commerce d'hôtellerie et en vouloir priver un hôtelier de cette partie rémunérative de son commerce n'a pour effet possible que deux choses: soit la faillite éventuelle ou la violation constante de la loi.

Pour ma part, à moins de circonstances spéciales, comme la vente de mauvaises boissons, la vente à de jeunes enfants, ou la tenue d'un bouge, je ne suis pas prêt à condamner à l'emprisonnement l'accusé qui n'a commis que la simple infraction de vente de boisson. Je crois sage la ligne de conduite adoptée dans le passé par feu Messieurs les juges Mulvena, Godbout et Couture et je me propose de la suivre.

Pour ces raisons, je condamne l'accusé à CENT PIASTRES (\$100) d'amende et aux frais, mais comme les témoins de la poursuite n'ont pas répondu à l'appel de leur nom, il n'y aura que les frais de l'assignation des témoins.

M. D.

CANADA  
Province de Québec  
District de Beauce

## DEVANT LE MAGISTRAT DE DISTRICT

No 5079

Le Roi, Plaignant  
vs  
Linière Poulin, Accusé

Motion de la part du défendeur pour faire déclarer insuffisante et illégale une déclaration faite pour l'obtention d'un mandat de perquisition et pour faire casser et annuler le mandat émis par le juge de paix à la suite de cette déclaration assermentée a été faite par un membre de la Police des liqueurs en vertu de la loi de Tempérance du Canada S.R.C. 1927, chap. 196 section 137.

La section 137 de la loi de Tempérance du Canada déclare ce qui suit: "S'il est prouvé sous serment devant un juge des sessions de la paix, un recorder, un magistrat, stipendiaire, deux juges de paix, un magistrat de police ou tout autre magistrat ayant le pouvoir et l'autorité de deux juges de paix qu'il y a une cause raisonnable de soupçonner que des liqueurs alcooliques sont gardées pour vente en contravention de la partie II de la présente loi, ou de l'Acte de tempérance de 1864, ou sont cachées, entreposées, ou gardées pour livraison, en contravention à la Partie II de la présente loi, dans une maison, habitation, un magasin, une boutique, un entrepôt, une cour, un jardin, etc... ou dans n'importe lequel endroit, un mandat de perquisition peut être accordé pour faire des recherches dans telle maison, magasin, etc., pour y trouver de la boisson enivrante et pour saisir la boisson trouvée sur les lieux.

"2o Toute déclaration en vertu de cette section peut être faite suivant la formule "Q" et tout mandat de perquisition suivant la formule "R".

Le savant procureur de la défense base sa motion sur le point suivant: 1o La déclaration assermentée en vertu de laquelle un mandat de perquisition a été émis

n'était pas suffisante pour donner aux juges de paix la juridiction d'émettre le dit mandat, parce que la dite déclaration ne mentionne pas les faits et les circonstances qui justifiaient le dépôt d'avoir de justes et raisonnables causes de soupçons que des boissons enivrantes étaient gardées dans le but de vente dans les prémisses du défendeur; et que, conséquemment, le juge de paix avait agi absolument sans juridiction aucune.

La déclaration a été faite par un nommé Aristide Lessard, qui se décrit comme membre de la Police des liqueurs, devant Ernest Vézina, juge de paix, à St-Joseph de Beauce, et cette déclaration assermentée par Lessard mentionne simplement qu'il a de justes et raisonnables causes de soupçonner et qu'il soupçonne que des boissons enivrantes sont gardées dans un but de vente, etc., et il ne donne aucune des causes qui motivent ses soupçons.

Est-il nécessaire pour celui qui veut obtenir un mandat de perquisition de mentionner dans sa déclaration assermentée les raisons qui motivent ses soupçons?

La section 137 du chapitre 196 des Statuts Revisés du Canada, 1927, ne semble pas impérative, bien qu'elle dise que la déclaration peut être faite suivant la formule "Q" et que dans la dite formule de déclaration il y est marqué entre parenthèses: (here add the cause of suspicion).

La section 629 du code criminel est toutefois beaucoup plus catégorique et dit spécialement: "Any justice who is satisfied by information upon both in form that, etc., et si on réfère à la formule "I", on y trouve les mots suivants, entre parenthèses (Here add the grounds of belief, whatever they may be).

Il semble donc bien que c'est l'intention du législateur d'exiger des raisons sérieuses et des explications motivées avant d'émettre un mandat qui permettra à son détenteur de violer le domicile d'un individu, à toute heure du jour et de la nuit.

J'ai toujours cru et je crois encore que les mandats de perquisition ne doivent pas être accordés sans motifs sérieux et pour des raisons graves, et ces motifs et raisons doivent être mis en écrit et assermentés, suivant les prescriptions de l'article 629 du code criminel.

C'est d'ailleurs, je crois, la jurisprudence constante que les différents tribunaux du pays ont suivie.

L'on peut citer, entre autres, les causes de Rex vs Solloway Mills, 53 C.C.C. 234, 261, 271; Rex vs Nelson, 37 C.C.C. p. 270; Rex vs Kehr, II C.C.C. 52; et Rex vs Bender, 26 C.C.C. p. 393.

Cette dernière cause est absolument identique à la présente puisqu'elle est basée sur l'ancien article 136, qui est aujourd'hui l'article 137 de la loi de Tempérance du Canada.

Le procureur de la poursuite a soumis que des motions semblables avaient déjà été rejetées. Avec toute la déférence que j'ai pour mes savants collègues, je regrette ne pouvoir partager leur opinion.

Vu les articles 137 ch. 196 S.R.C. 1927, et 629 du code criminel du Canada.

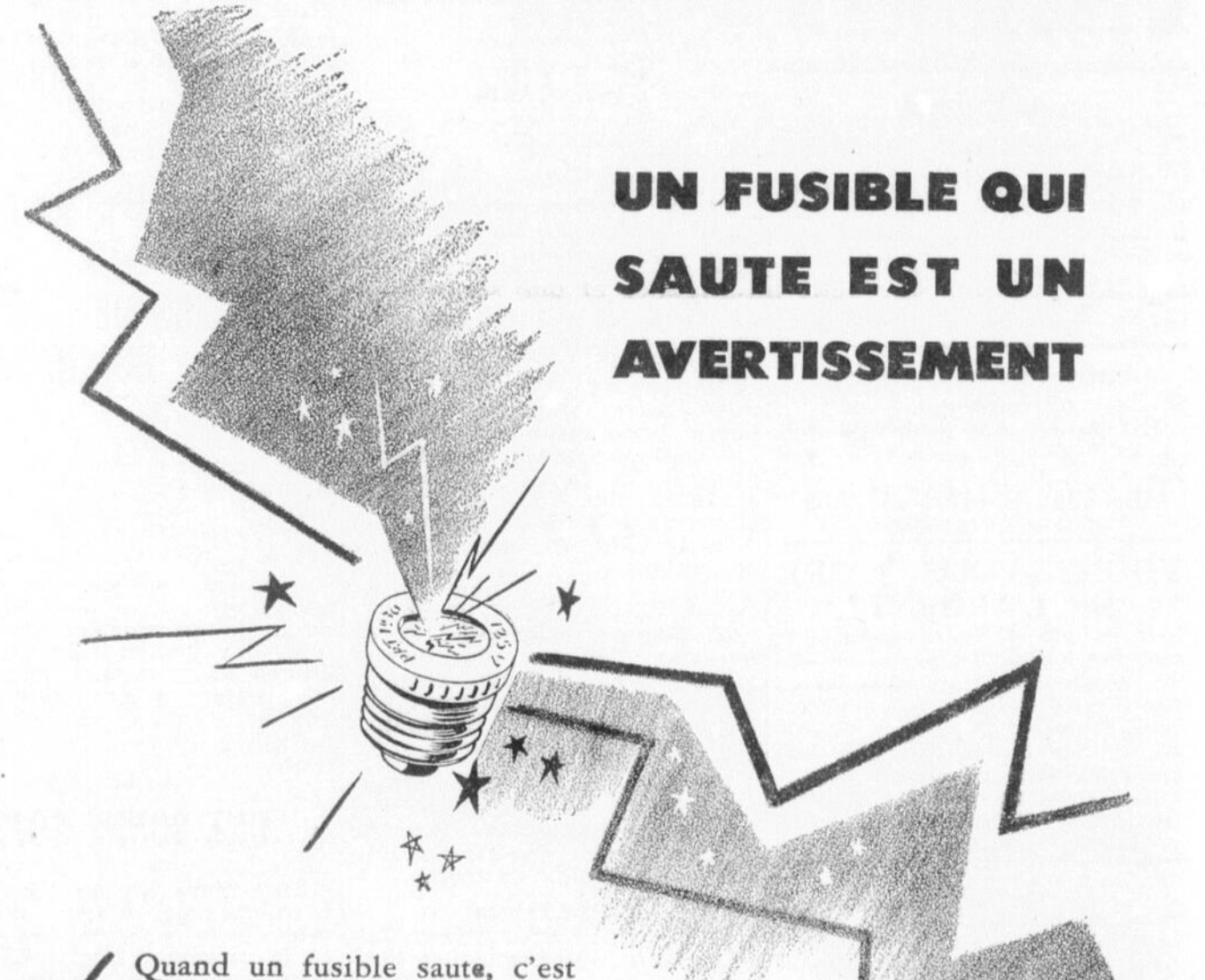
Accueillie la dite motion déclarée insuffisante et illégale la déposition assermentée donnée par le nommé Aristide Lessard pour l'obtention d'un mandat de perquisition, déclare nul, illégal et émis sans juridiction le dit mandat de perquisition. Casse et annule à toutes fins que de droits,



"Notre Régulateur  
de Famille est  
**Les PILULES**  
du DR CHASE  
pour les Reins et le Foie

le dit mandat et la dite saisie, et ordonne la remise au défendeur des objets confisqués.  
St-Joseph de Beauce, ce 24 août 1943.  
Magistrat de District

**Récupérez**  
pour  
**la victoire**



### UN FUSIBLE QUI SAUTE EST UN AVERTISSEMENT

- ✓ Quand un fusible saute, c'est généralement dû à un conducteur souple éraillé ou défectueux, à un raccord desserré ou à un appareil en mauvais ordre.
- ✓ Retracer la cause et corrigez-la. Cherchez le fusible "brûlé" et remplacez-le par un neuf. C'est l'opération la plus simple du monde. C'est aussi simple que de remplacer une ampoule par une autre.
- ✓ Voyez aujourd'hui où se trouve la boîte de fusibles chez vous afin de pouvoir la trouver facilement dans l'obscurité. Ayez toujours des fusibles supplémentaires sous la main.
- ✓ Voyez à faire réparer le conducteur ou l'appareil défectueux avant d'essayer de vous en servir de nouveau.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.



**ÉCONOMISEZ**

En vous retirant aux  
**HÔTELS FORD**

Modernes,  
à l'épreuve  
du feu, et  
convenable-  
ment situés,  
stationnement  
facile

**Montréal  
Toronto  
et le  
LORD  
ELGIN  
à Ottawa**

meilleures bas qu'  
**\$1.50**

pas plus que  
**\$2.50**

par personne  
Pour carte ou  
dépliant,  
crivez à  
FORD HOTELS CO.  
Montréal

**\$2.50 à \$3.50  
PAR PERSONNE  
PAS PLUS!**

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

## Cultivateurs, instruisez-vous!

(suite de la première page)

dire donc des temps futurs ! L'industrialisation à outrance de notre pays aura des répercussions extraordinaires sur notre agriculture. Dans un avenir rapproché, gare à ceux qui auront négligé de s'instruire, et surtout, gare à la classe agricole en général, si elle ne trouve pas au sein de sa masse, une pléiade d'apôtres avertis et courageux, capables de la défendre. Là-dessus, le passé est éloquent, et malheur à qui ne sait pas s'instruire d'expérience. Des besoins nouveaux surgissent sans cesse au sein de notre agriculture; des activités nouvelles, intéressantes et nécessaires, répondant à ces besoins, prennent naissance chaque jour: coopératives, caisses populaires, cercles d'études, etc... Qui assurera la survie de ces heureuses initiatives? Le cultivateur instruit, bien au fait des développements de la science agricole. Mais, comme ces cultivateurs ne tomberont pas du ciel, juste au moment voulu, comme une pluie bienfaisante fait pousser les regains après les foins, il serait peut-être bon d'en former, dès maintenant.

Allons ! ne discutons pas davantage sur une nécessité aussi évidente ! "Donnez-moi l'instruction et je changerai la face de l'Europe avant cent ans" disait Leibnitz. Moi je dis : ayons une classe agricole instruite, et avant trente ans, notre agriculture sera métamorphosée. C'est qu'en effet, le cultivateur d'aujourd'hui doit résoudre bien des problèmes compliqués, et l'instruction sera pour lui d'un plus grand secours que toutes les lois tampons que l'on pourra passer pour le sauver du naufrage. MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR !

### UN MOT AUX JEUNES

Et vous, les jeunes de seize à vingt ans ! Que ferez-vous durant la prochaine saison d'hiver, disons de novembre à mai ? Irez-vous aux chantiers ? Gagnerez-vous le village ou la ville la plus proche pour travailler dans l'industrie ? Beaucoup d'argent à gagner, n'est-ce pas, par les temps qui courent ! Pendant combien d'années avez-vous l'intention de faire cela ? deux, trois, quatre ans ? Et ensuite, dites-moi, jeunes amis, que vous restera-t-il de tant d'argent gagné avec tant de facilité ? Serez-vous au moins en état de vous marier, grâce à une santé robuste et à un compte de banque bien fourni ? Tant de jeunes de votre âge réalisent des gages énormes et restent cependant sans le sou. La jeunesse a la main si ouverte ! De plus, combien parmi vous retourneront à la campagne après deux ou trois ans de séjour à la ville ? Le petit nombre. Chaque déserteur de la campagne représente une belle intelligence et une solide paire de bras perdus pour le sol. Pauvre lui ! s'il pouvait parler !... comme il se plaindrait amèrement, lui, que l'on délaisse si ingratement, alors qu'il ne demande qu'à donner cent pour un.

Au lieu de tout cela, prenez donc une décision. la seule logique, celle de passer les prochains six mois dans une école d'agriculture. Voilà bien ce qu'il y a de meilleur pour vous. A l'instar des jeunes appartenant aux autres classes de la société, qui s'en vont apprendre leur métier, moins important et moins compliqué que le vôtre, allez donc apprendre à connaître à fond votre belle profession d'agriculteur. Ne convoitez pas tant le morceau qui échoit aux autres. Dites-vous bien que votre profession est la plus belle qui soit au monde. Si vous ne la trouvez pas telle que vous la désirez, il vous appartient de l'embellir, et pour cela, il vous faut une bonne instruction. Cessez donc de regarder la ville avec un oeil d'envie. Contemplez plutôt la belle campagne. Ecoutez ce que le poète Pamphile Lemay disait aux jeunes campagnards de son temps :

"Laisse au pâle ouvrier l'air de la rue:  
"Atelle tes boeufs lents ou tes lourds perchons;  
"tiens d'une adroite main les rudes mancherons,  
"Et promène le soc dans l'herbe verte et drue."

Mes chers amis, si vous ne suivez pas mon conseil, les années futures vous apporteront de cruelles déceptions et d'amers regrets. Vous direz après tant d'autres: Ah! si j'avais su! si c'était à recommencer! Regrets tardifs, plaintes stériles!

"SI JEUNESSE SAVAIT! SI VIEILLESSE POUVAIT!" Prévenez ces regrets, en désirant simplement rester sur la terre, et préparez-vous en conséquence.

Vous vous demandez peut-être où aller. Les écoles d'agriculture sont maintenant nombreuses. En passant, je présente l'Ecole Régionale d'Agriculture de Beauceville, aux jeunes et aux plus âgés de la région beauceronne. Cette école est dirigée par les Révérends Frères Maristes.

Pour toute demande de renseignements, adressez :  
Ecole Régionale d'Agriculture,  
Beauceville Ouest.

### LEBOEUF & GRENIER LTEE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Tous matériaux pour nouvelles constructions  
ou réparations.

DEMANDEZ NOTRE LISTE COMPLETE  
"Qualité d'abord" — "A votre service"

226, rue de la Couronne, Téls. 3-0647 — 6718  
QUEBEC

LE TABAC À CIGARETTES  
**ZIG-ZAG**  
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

### St-Alfred

(Spéciale)

M. Lucien Veilleux, à St-Georges, dimanche dernier, l'hôte de son amie, Mlle Florida Fortin.

—Mlle Florida Fortin est revenue dans sa famille, après avoir travaillé deux mois à St-Georges.

—MM. Albert Veilleux, Louis-da Fecteau, MM. Lucien et Roland Veilleux sont partis, jeudi dernier, pour les chantiers de Laval.

—Mlle Germaine Busque nous

### St-Benoit

M. le vicaire, l'abbé Benoît Fréchette, accompagné du président du Cercle Lacordaire, M. Benoit Binet, et d'un groupe de Lacordaire et Jeanne d'Arc, s'est rendu au congrès de St-Ephrem, dimanche, le 3 octobre.

—M. et Mme Eugène Fontaine,

a quittés pour aller travailler à St-Georges.

—M. et Mme Paul Boucher, à Ste-Rose, dimanche, les invités de M. et Mme Odias Fortin.

de Thetford-Mines, en visite chez M. et Mme Adolphe Maheux.

—M. Edouard Deblois, employé de la Compagnie Shawinigan, de passage dans sa famille.

—M. et Mme Louis Lizotte et Mme Roland Lemieux, de Lévis, en visite chez leurs parents, M. et Mme Auguste Poirier.

—M. l'abbé Georges Philippon, de retour à St-Benoit, après une vacance passée au Lac au Sommet.

—M. et Mme Antoine Lachance, ainsi que leur famille, de St-Frédéric, de passage au couvent, dimanche, le 3 octobre, pour voir leur fille religieuse.


### BAPTEME :

Le 3 octobre, a été baptisé Joseph, Emile, Roger, fils de M. et Mme Hervé Rodrigue (Thérèse Bolduc), Parrain et marraine, M. et Madame Josaphat Rodrigue, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gertrude Bolduc, tante de l'enfant.

### AMELIORATIONS :

Notre village est maintenant doté d'un tapis bitumineux de 3 pouces d'épaisseur. La demande faite par le Conseil au Gouvernement a été accordée par l'entremise de l'hon. Henri Renault. M. Lorenzo Boucher en fut l'entrepreneur.

L'apostolat est le grand signe de l'Evangile, la grande nécessité sociale et le grand devoir chrétien. — Abbé TESSIER.





# LA QUALITÉ

## VIENT D'ABORD

● Depuis les débuts de la maison Penmans en 1868, la qualité exceptionnelle a été le facteur basique des Articles Tricotés portant la marque de commerce ci-dessous. Aujourd'hui, vu les conditions actuelles, le nombre de modèles offerts est plus restreint... mais la qualité supérieure reste toujours la même. Pendant la période d'approvisionnement limité, la répartition est arrangée d'une façon équitable pour chaque localité.

ARTICLES TRICOTÉS  
SOUS-VÊTEMENTS · BAS · VÊTEMENTS

P.A1A-43F

## BEAU SUCCÈS DU CONGRÈS RÉGIONAL

Le congrès régional des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, tenu à St-Ephrem, dimanche dernier, a obtenu un franc succès. Après une journée d'étude bien remplie, le congrès s'est terminé par une soirée publique à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes. En fait, la salle était trop petite pour contenir la foule accourue de toutes les parties de la région. Les cercles de Beauceville étaient représentés par M. et Mme Georges Bonin, MM. Fernand Rodrigue, Wilfrid Duval et Antonio St-Hilaire.

Voici le programme qui a été exécuté au cours de la journée: 7.30 h. a.m.

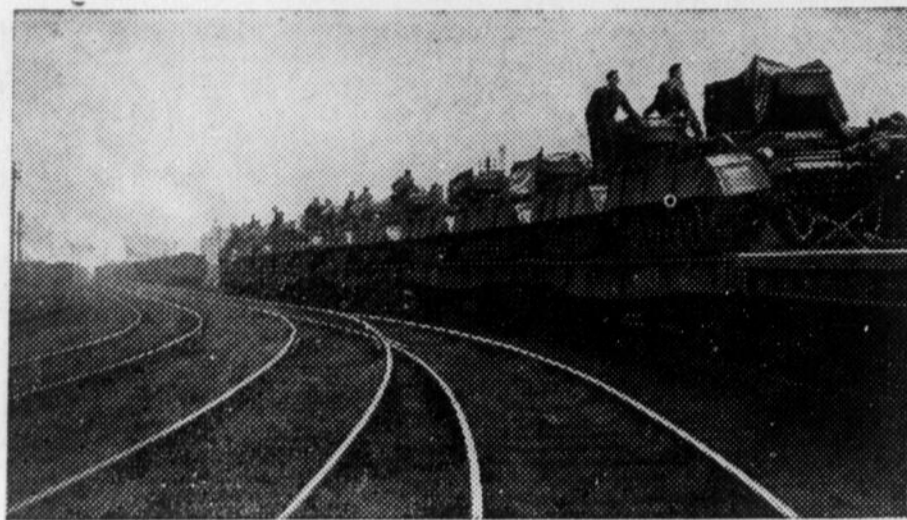
- Communion générale.
- 9.30 h. a.m. Messe paroissiale, le sermon fut donné par le Rév. Père Alzire Mathieu, O.M.I.
- 2 h. p.m. Salle de l'exposition. Séance d'étude pour les membres. Boîte aux questions. M. Antonio Beaudoin, (Trésorier du Centre Canadien). Pièce (Les deux extrêmes). M. l'abbé Blanchet.
- 5 h. p.m. Parade. Les membres de chaque cercle suivent leur drapeau respectif.
- 5.30 h. p.m. Souper à la salle du couvent.
- 7 h. p.m. Salut du Saint Sacrement.
- 7.30 h. p.m. Assemblée générale à la salle de l'exposition.

### SOIREE DE PROPAGANDE

- 1 Ouverture par l'orchestre Mathieu.
- 2 Prière.
- 3 Chant Lacordaire.
- 4 Bienvenue par M. J.-M. Longchamps, président.
- 5 Orchestre.
- 6 1er Acte (Maison de paix).
- 7 Me Rodolphe Laflamme, prés. de district.
- 8 2ème Acte (Maison de paix).
- 9 Orchestre.
- 10 M. Yves Paquet, secrétaire du Centre Canadien.
- 11 3ème Acte (Maison de paix).
- 12 M. l'Aumônier.
- 13 O Canada, avec tous les drapeaux.

Soyez ce que vous voulez faire devenir autrui. Que votre être, non vos paroles, soit une prédication. — AMIEL.

J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de vertu est l'économie. CICERON.



• Un convoi de chemin de fer, porteur d'équipement et de fournitures de guerre, en route vers les champs de bataille. Celui-ci transporte des tanks moyens et leur équipage.

## NOS COMPAGNES DU "PETIT SALAIRE"

Des institutrices du comté d'Yamaska se plaignent amèrement de l'obstination de leurs commissaires d'écoles qui sont bien décidés de s'en tenir au salaire de \$300.00 et répètent à qui mieux mieux qu'ils ne paieront \$400.00 que lorsqu'ils y seront forcés par la Loi.

«... Avec ces \$300.00 par an et la vie chère actuelle, nous écrivons le porte-parole de ce groupe de membres de la Fédération, il nous est impossible de prélever quoi que ce soit, même pour acquitter un devoir de reconnaissance envers notre chère Association qui fait tellement son possible pour le plus grand bien de la cause commune; et, pour la première fois depuis que l'A. C. I. R. est fondée, je me demande s'il me sera possible de payer ma contribution... Je me suis ruinée à l'enseignement pour de maigres salaires et dans des classes nombreuses, et aujourd'hui que l'argent coule à flots, ce n'est pas la maîtresse d'école rurale qui en jouit, car son salaire reste nettement inférieur à celui de n'importe quelle personne qui n'a fait aucun sacrifice pour s'instruire en vue d'exercer une profession quelconque... Pourtant nous savons que la majorité des institutrices auront cette année \$400. et plus, et nous, grâce à l'entêtement et à la mauvaise volonté de nos commissaires, nous restons réduites à la portion congrue... »

Eh! bien oui: elle a raison, cette institutrice, et l'on se demande comment il se fait que l'infime minorité des commissions scolaires qui s'obstinent encore à ne pas augmenter le traitement de leurs institutrices ne sont pas mises à la raison par un bon arrêté ministériel sanctionnant l'ordonnance No 4.

Car, nous le répétons une fois de plus, ce ne sont pas les plus pauvres, mais les plus entêtés qui sont réfractaires à une augmentation. Nous mettons qui que ce soit au défi de nous contredire à ce sujet!

(La Petite Feuille)

## DÉCÈS DE MONSIEUR THÉOPHILE BÉRARD

Ste-Rose, 3 (Spécial). — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Théophile Bérard, époux de Delphine Bélanger, survenu à l'âge de 76 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi, en l'église de Ste-Rose, à 10 heures. La maison Giguère & Frère, de St-Georges, en avait la direction.

Pour pleurer sa disparition, M. Bérard laisse, outre son épouse, quatre fils: Gédéon, Henri et Albert, de Ste-Rose, Joseph, de Ste-Germaine; deux filles: Mme Albert Drouin (Léa), de Sainte-Rose, et Mme Philias Gagnon (Maria), de St-Côme; trois frères: Thomas et Hilaire, de St-Louis, Joseph, de Sherbrooke; une soeur: Mme Georges Dupont, de Ste-Germaine. Nous prions la famille d'accepter nos condoléances sincères.

## DERNIER HOMMAGE À Mme T. LECLERC

Lac Etchemin, 3 (DNC) — Un bel hommage a été rendu à la mémoire de Mme Théophile Leclerc (Zénaïde Jacques dit Drouin), décédée à Ste-Germaine, le 28 septembre, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie soufferte avec calme et résignation. Ses funérailles ont eu lieu le 1er octobre, à 9 h. Les citoyens de la paroisse et de nombreux amis y assistaient.

M. l'abbé Hilaire Chouinard, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-D. Bergeron et Roland DeBlois, vicaires de la paroisse. Les porteurs du cercueil étaient MM. Elisée Dallaire, Alcide Breton, Wilfrid Giguère, Johnny Bernard, Célestin Audet et Adé-lard Maheux.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Ovide, Ernest, Donat, Hercule, Ovila,

# "Vinaigre Lion"

Le meilleur pour marinades et les besoins de la maison

GARANTI JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE

Fabriqué à Québec

74 Avenue Renaud, Québec

Emile, Roméo et Joseph Leclerc; ses belles-filles: Mmes Donat, Hercule et Emile Leclerc; son beau-frère, M. Léonide Leclerc; sa belle-soeur, Mme Placide Jacques.

On remarquait aussi la présence des RR. Soeurs du Perpétuel Secours et des RR. Frères de l'Instruction Chrétienne avec leurs élèves.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Giguère & Frère, de Beauceville.

Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

## SOIREE RÉCRÉATIVE À BROUGHTON-EST

Dimanche soir, le 26 septembre, les jeunes gens et jeunes filles de Broughton-Est ont présenté une soirée récréative à la salle de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de M. le curé J.-O. Roy.

On remarquait aussi dans l'assistance, M. l'abbé Gérard Breton, vicaire, M. l'abbé Gérard Dion, M. le maire V.-E. Groleau et Mme la mairesse.

Comme premier numéro fut présenté: "O Canada", chanté par cinq jeunes filles costumées avec les couleurs de l'emblème nationale et décorées d'une feuille d'érable. Ce sont Mlles Marie-Laure Vachon, Thérèse Massé, Marie-Rose Gilbert, Rita Groleau et Georgette Lessard. Y figuraient aussi: MM. Clément Nolet et Marc-André Nadeau représentant les forces armées du Canada.

M. André Turcotte qui agissait comme maître de cérémonie présenta alors une intéressante pièce en deux actes intitulée: "Amour ou Argent", et exécutée par Mlles Marie-Anna Ménard, Yolande Grondin, Thérèse Massé, Gisèle Grégoire et Georgette Lessard, MM. André Turcotte, Clément Nolet, Laurent Jacques et Marius Grondin.

L'évangile de l'enfant prodigue fut ensuite mimé en cinq tableaux par Mlles Gisèle Roy, Gertrude Jacques, Cécile Lessard, Jeanne d'Arc Grégoire, Jeanne-Mance Roux, Hélène Caron, Irène Grégoire et Rita Lessard.

Mlles Gisèle Grégoire et M.

Clément Nolet mimèrent le chant "Le baiser promis" en deux tableaux, et la chanson "Sur la route de Berthier" fut mimée par Mlle Monique Perron et M. Laurent Jacques.

Mlle Marie-de-Lourde Vachon était au piano.

M. le curé J.-O. Roy adressa la parole pour remercier les organisateurs et les acteurs qui avaient organisé une aussi intéressante soirée et encouragea les jeunes d'East-Broughton à continuer de développer cet art.

Savez-vous ce que boit cet homme, dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants! LAMENNAIS.

Au *Délice*

Restaurant et Grill  
AUTREFOIS LE  
(RIVOLI)

Table d'hôte ●  
ou à la carte ●

QUALITE ET SERVICE  
VINS ET BIERES

12, de la Fabrique,  
Québec, - 2-0225

A proximité de l'Hôtel de Ville

**Jean Turgeon,**  
B.A., LL.L.  
AVOCAT  
81, rue St-Pierre,  
TÉL. 2-8023 QUÉBEC

Il y a de l'argent pour vous  
DANS  
"HURON CHIEF"  
Pantoufles  
Boudoir




Un article qui se vend bien toute l'année...  
LE PLUS EN DEMANDE POUR CADEAU ET UNE REELLE PROPOSITION POUR LES TOURISTES.

Ecrivez-nous pour renseignements et liste de prix.  
AUSSI MANUFACTURIERS DE  
MITAINES et GANTS pour ouvriers — MOCASSINS et PANTOUFLES

## Huron Manufacturing Company Limited

BUREAU CHEF :  
35-43, rue Buade, Québec, P. Q.  
MANUFACTURES :  
Loretteville, P. Q.



## AVIS AUX DÉTENTEURS

d'Obligations du Dominion du Canada

à 5%, échéables et rachetables au pair le 15 octobre 1943,  
et à 4%, échéables le 15 octobre 1945  
(qui ont été appelées pour être rachetées au pair le 15 octobre 1943)

Ceux qui possèdent les valeurs mentionnées ci-dessus peuvent les convertir pour acheter des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire datées du 1er novembre 1943. Les obligations des dites émissions seront acceptées au prix de 100 1/2 pour cent de leur valeur en paiement des Obligations du Cinquième Emprunt de la Victoire. Cette conversion peut être faite au cours de la Campagne du Cinquième Emprunt de la Victoire par le vendeur chargé de cet Emprunt qui passera chez vous, par votre Banque, ou par votre Compagnie de Fiducie ou de Prêts qui sont en mesure de vous fournir tous les renseignements que vous pouvez désirer.

Ministère des Finances